

ENQUÊTE

France-Serbie : qui sont les « espions » du commando « Araignée » ?

LES CINQ hommes du commando « Araignée », emprisonnés à Belgrade et accusés d'avoir préparé l'assassinat de Slobodan Milosevic pour le compte de la France, ont eu un itinéraire sanglant, de la Bosnie-Herzégovine au Congo-Zaïre. Milorad « Misa » Pelemis commandait une unité d'élite lors du massacre de Srebrenica en 1995 et Jugoslav Petrusic, alias « Dominic Yugo », était à la tête d'une phalange de mercenaires serbes à Kisangani en 1997. De nationalité franco-yougoslave, Petrusic a affirmé avoir aidé Jean-Charles Marchiani à libérer deux pilotes français otages en Bosnie. Les cinq hommes travaillaient pour les services de renseignement militaire du chef de l'armée des Serbes de Bosnie, Ratko Mladic.

Lire page 6

La dissidence Pasqua

LA DERNIÈRE semaine de campagne pour la présidence du RPR, avant le second tour de vote des militants le 4 décembre, met au cœur du débat le ralliement de François Fillon à la candidature de Michèle Alliot-Marie. Alors que Charles Pasqua, qui avait exprimé sa sympathie pour M. Fillon, minimise l'importance du choix offert aux militants du RPR, M^{me} Alliot-Marie a proposé de réunir des « assises du gaullisme » ouvertes au RPF. L'ancien ministre de l'intérieur a rejeté cette invitation, au moment où le candidat qu'il soutenait à l'élection législative partielle du 20^e arrondissement de Paris a obtenu, dimanche 28 novembre, un résultat supérieur à celui des élections européennes.

Lire pages 8 et 9

Paroles de grand chef



SIR SIMON RATTLE

INVITÉ pour trois jours par la Cité de la Musique, à Paris, le chef d'orchestre britannique Sir Simon Rattle est venu avec l'Orchestre de Birmingham, qu'il a hissé au premier rang. Dans un entretien exclusif au Monde, il parle de son travail et de sa prochaine arrivée à la tête de la Philharmonie de Berlin.

Lire page 31

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (autres), 2,50 \$.

M 0147 - 1130 - 7,50 F



Les citoyens du monde s'invitent à l'OMC

- Seattle accueille, mardi, les 135 membres de l'Organisation mondiale du commerce
- La mobilisation contre la libéralisation des échanges s'internationalise au même rythme que le commerce
- « Le monde n'est pas une marchandise », ont lancé, à Paris, les manifestants anti-OMC

MARDI 30 NOVEMBRE dans l'après-midi, au nord-ouest des Etats-Unis, la ville de Seattle accueille les délégations officielles des 135 pays membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), réunis pour débattre de l'ouverture d'un nouveau cycle de négociations commerciales. Ce « cycle du millénaire » est destiné à relancer la libéralisation des échanges mondiaux, notamment dans le domaine de l'agriculture et des services. Pour la première fois dans l'histoire de ce type de grand marchandage global, l'opinion publique mondiale est mobilisée. Elle exprime ses craintes et ses oppositions à travers des « organisations non gouvernementales » (ONG). En France, les anti-OMC ont manifesté, samedi à Paris et en province, réunissant plusieurs dizaines de milliers de personnes. « Le monde n'est pas une marchandise », proclamaient les banderoles du défilé parisien organisé par plusieurs associations anti-OMC (Attac, ACI, etc.) et auquel partici-



Lire pages 2, 3 et 13

paient notamment les dirigeants du Parti communiste, des Verts, du Mouvement des citoyens.

A Seattle, avant même la rencontre ministérielle, quelques centaines de militants américains ont bloqué la circulation dans la ville dès dimanche. Au même moment, Mike Moore, directeur général de l'OMC, plaquait devant les délégués de la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) en faveur d'un « internationalisme » adapté à cette « nouvelle ère de la mondialisation ». M. Moore organise, lundi, un forum avec l'ensemble des ONG présentes. Mardi, 50 000 manifestants, agriculteurs, écologistes et militants syndicaux, venus du monde entier, sont attendus dans les rues de Seattle.

En France, l'agriculture, l'un des principaux enjeux de Seattle, poursuit sa modernisation avec la signature des premiers contrats territoriaux d'exploitation, dans les Hautes-Pyrénées.



ENQUÊTE

Une guerre oubliée

1. En Sierra Leone, l'œuvre du Diable

Une horreur absolue... Pendant huit ans de guerre civile en Sierra Leone, les rebelles du Front révolutionnaire uni ont semé la terreur et la mort, tuant 50 000 personnes, violant femmes et fillettes, coupant les bras et les mains de leurs victimes. Notre envoyé spécial Remy Ourdan raconte cette guerre oubliée d'Afrique, qui s'est terminée le 7 juillet par un traité de paix accordant l'amnistie aux criminels et intégrant quatre chefs rebelles dans le gouvernement. p. 15 et notre éditorial p. 19

L'île de Rhum préfère le whisky et cherche des habitants

LONDRES

de notre correspondant

Le ciel n'y est pas toujours bleu, le ferry qui l'approvisionnement n'est pas toujours à l'heure, mais la tranquillité et l'extraordinaire beauté du site compensent, ô combien, ces petits désagréments. Oyez, oyez, citoyens fatigués, l'île de Rhum, dans l'archipel britannique des Hébrides, recherche résidents. Touristes et amateurs de bronzette s'abstiennent. Le projet du Scottish Natural Heritage (SNH, propriétaire du lieu) n'est pas de multiplier les visiteurs occasionnels, déjà nombreux dans ce paradis botanique d'un millier d'hectares, mais bel et bien de faire progressivement passer sa population permanente de trente habitants actuellement à une cinquantaine. « L'idée, explique Doreen Jones, la fonctionnaire écossaise en charge du projet à Edimbourg, est de développer une vraie population, mixte et viable, qui ne soit pas exclusivement constituée, comme aujourd'hui, d'employés du SNH. »

Sises à une cinquantaine de kilomètres à l'ouest de la côte écossaise, dans les Hébrides dites « intérieures », les collines boisées de Rhum, où le whisky coule d'ailleurs plus

souvent dans les gorges que l'eau de vie de canne à sucre des Antilles, étaient plus connues, jusqu'à ce jour, sous l'appellation d'« île interdite ». Réserve naturelle officiellement classée « intérêt scientifique spécial », où cohabitent encore des nichées d'aigles dorés, quelques centaines de daims roux, des troupeaux de chèvres sauvages et au moins cent mille puffins, ces gros palmipèdes de haute mer au plumage cendré qui nichent sous terre, l'accès à « l'île interdite » a toujours été très sévèrement réglementé.

Bien que l'opulent Kinloch Castle, qui servit de maison de convalescence aux soldats de la guerre des Boers au début du siècle, ait été transformé en hôtel de luxe - le seul du lieu -, nul ne peut y passer la nuit sans autorisation préalable. Jadis propriété du riche « landlord » Edwardien, Sir Georges Bullough, qui a laissé sur place et à sa mémoire un étrange mausolée en forme de temple grec, l'île de Rhum - l'origine de cette appellation se perd dans la nuit des temps - comptait encore plus de quatre cents habitants au tournant du siècle. L'an dernier, la population était tombée à dix-neuf âmes, dont un seul enfant pour l'école

primaire. Aujourd'hui, ils sont sept et ils espèrent de nouveaux camarades de jeu. Les candidats à l'immigration doivent cependant savoir qu'ils ne pourront pas acheter la terre à repeupler. Nouvellement autonome vis-à-vis de Londres, le gouvernement écossais étudiera, en fonction de la demande, le type d'habitation qui sera édifié.

Les amateurs, plus riches de paix, d'harmonie et de beauté, peuvent toujours se tourner vers les agences immobilières d'Edimbourg dont certaines proposent parfois à la vente des îles plus petites comme celle de Texa, à 150 km au sud de Rhum. Dépourvue d'arbres mais toute proche d'Islay, la grande île des Hébrides où se concocte le meilleur whisky d'Écosse, Texa et ses 57 hectares de rocaïlle mousseuse a été mise sur le marché pour 1,2 million de francs seulement. Pour cette somme, l'heureux acheteur hérite d'une ruine de vieille chapelle, d'un débarcadère privé et d'un petit cottage doté d'une seule chambre, mais avec l'autorisation garantie de pouvoir s'agrandir. Promis juré, aucun voisin ne se plaindra...

Patrice Claude



TERRORISME

L'ETA rompt la trêve

L'organisation séparatiste basque ETA a annoncé dans un communiqué, dimanche 28 novembre, sa décision de « réactiver l'utilisation de la lutte armée » et de mettre ainsi fin, « à partir du 3 décembre », à la trêve qu'elle observait depuis quatorze mois. Cette décision, unanimement condamnée en Espagne, provoque déception et inquiétude au Pays basque français (photo d'archive). p. 4

Les artistes n'ont pas peur des critiques

LES ARTISTES n'ont rien à craindre de la critique. Ils connaissent la phrase de Cézanne : « Quand on sait faire, ça finit toujours par se savoir. » Est-il donc bien utile d'aligner quelques banalités sur ce vieux couple « créateur/critique », souvent en conflit, parfois en symbiose, voire dans l'emballage lyrique ou dans l'effusion, couple promis à traverser des tempêtes, mais appelé à durer tant que la marchandise - et les systèmes de promotion qu'elle suscite - n'aura pas totalement remplacé la création ?

On pensait que non. On connaissait la chanson : à chaque époque, les créateurs novateurs sont « assassinés » par la critique conventionnelle et défendus par quelques illuminés. Le divertissement - le produit culturel, dit-on aujourd'hui - est d'emblée aimé par le public et encensé par ceux qui pensent que « le public d'une époque a toujours raison » (alors adieu Manet, Proust, Joyce, Stravinski, Fassbinder et les autres).

Faut-il encore rappeler que les films de Jean-Luc Godard ne sortent que dans quelques salles, qu'Aragon, entre 1926 et 1945, avait vendu environ 1 500 exem-

plaires du Paysan de Paris ou que, plus près de nous, le premier roman de l'Américaine Toni Morrison, aujourd'hui Prix Nobel de littérature, n'a pas dépassé 500 exemplaires ? On s'imaginait qu'il n'y avait rien à ajouter à une affaire que seule juge la postérité : qui, au bout du compte, a eu raison ? Qui a su le premier défendre Baudelaire tandis que la majorité des journalistes portaient aux nues des gens dont les noms sont déjà oubliés ?

Mais voici que, fin de siècle oblige, des créateurs ont un « malaise » face à la critique. Un malaise collectif qui les conduit à publier un très long texte (Le Monde du 25 novembre) en forme de manifeste contre les « dérives actuelles ». Ces créateurs ne sont ni musiciens, ni plasticiens, ni écrivains. Ils sont cinéastes. Leur art s'exerce dans un domaine qui est, plus que les autres domaines artistiques, une industrie nécessitant l'engagement de sommes d'argent considérables. Ce détail n'est peut-être pas négligeable.

Josyane Savigneau

Lire la suite page 19

Reverso Gran'Sport
JAEGER-LECOULTRE
DUBAIL
21, Place Vendôme Paris 1^{er} 66, rue François 1^{er} Paris 8^e
Tél. 01 42 61 11 17 Tél. 01 53 57 42 00
Aura le plaisir de vous remettre gracieusement le Livre de la Manufacture Jaeger-LeCoultre.



Nouvelle formule

Le Figaro a adopté, lundi, une nouvelle formule afin d'enrayer l'érosion de ses ventes. « Nous allons évoluer profondément sans révolutionner », explique au Monde Yves de Chaisemartin, PDG de la Socpresse. Président du comité éditorial du quotidien, Alain Peyrefitte est décédé à Paris, samedi 27 novembre. p. 22, et la mort d'Alain Peyrefitte p. 16 et 36

International	2	Aujourd'hui	26
France	8	Météorologie	29
Société	11	Jeux	29
Régions	13	Immobilier/annonces	30
Carnet	14	Culture	31
Horizons	15	Guide culturel	33
Entreprises	20	Abonnements	34
Communication	22	Tableau de bord	23
Radio-Télévision	35		



Juan Somavia, directeur général du Bureau international du travail

« Le modèle de mondialisation est entré en crise »

SEATTLE

de notre envoyé spécial

A Seattle, le Chilien Juan Somavia n'est pas un invité comme les autres. Il n'est pas venu en observateur officiel. Mais directeur général du Bureau international du travail (BIT), structure permanente de l'Organisation internationale du travail, il a des idées précises sur les impératifs du moment.

« La mondialisation traverse selon vous un moment critique. Pourquoi ?

« Je suis venu à Seattle pour exposer ce que l'OIT est en train de faire concernant les effets de la globalisation. Je crois qu'à long terme, plus que la conférence elle-même, l'événement principal de Seattle sera d'avoir attiré l'attention sur les effets sociaux de la mondialisation par ce qui aura été exprimé dans la rue. Il est indispensable d'entendre ce que disent les gens. Le modèle actuel de mondialisation est entré en crise et ni les gouvernements ni les organisations internationales n'ont vraiment conscience de cette réalité. Nous devons tous nous demander comment faire pour que l'ouverture des marchés bénéficie à tous.

« Nous arrivons à la fin de ce siècle avec deux grands points positifs : des sociétés plus démocratiques et des économies plus ouvertes. Le consensus existe à propos de ces deux tendances, mais sans ancrer la mondialisation sur un socle social, sa légitimité pourrait être remise en question. En ce sens, je pense que la rencontre de Seattle peut être symbolique, si l'on part d'ici en ayant conscience qu'au-delà des accords concernant le commerce, une tâche plus grande encore se profile, celle de réduire l'insécurité et les inégalités engendrées par la globalisation.

« Que propose l'OIT face à ces défis ?

« L'OIT a la responsabilité de dire ce qu'elle pense, à savoir qu'affronter ce problème relève de l'ensemble du système multilatéral. Il faut, quand on parle du commerce, parler du bénéfice des pays en développement – ce que le cycle de l'Uruguay a négligé. Il faut, quand on parle de finances, évoquer les risques des crises prévisibles comme celle qui s'est produite en Asie. Il faut, quand il est question d'investissements, reconnaître qu'ils se concentrent dans huit ou dix pays, et que l'Afrique, par exemple, en est pratiquement exclue. Aucune organisation internationale n'a les moyens de relever ces défis à elle seule. Le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale, l'OIT et l'OMC doivent analyser en commun la nouvelle économie mondiale, chacun apportant la contribution de son domaine, alors que jusqu'à présent on s'est contenté de s'occuper de son propre secteur. Aujourd'hui, on en voit les limites, tandis que la mondialisation se fait de manière intégrée.

« Comment dès lors appréhender cette mondialisation ?

« Il faut s'habituer à voir les réalités avec le regard de ceux qui les vivent, et capter cette grande sensation d'insécurité pour pouvoir y répondre. C'est un autre regard à porter sur le monde traditionnel des exclus, car une partie de la classe moyenne est désormais touchée, de même qu'une fraction des entrepreneurs, voire des industriels, et plus encore les travailleurs. Si l'on veut maintenir une société ouverte, il faut se garder de perdre la sensibilité à l'humain, ces valeurs en perte de vi-

tesse devant la technique, les chiffres et la robotisation.

L'OIT elle-même a beaucoup à faire. Après sa contribution à la reconnaissance des droits fondamentaux, elle veut répondre à l'aspiration la plus commune parmi les hommes, celle d'avoir un travail décent. Ce qui veut dire un travail permettant d'éduquer ses enfants, de mener une vie familiale stable, et d'avoir une retraite honorable après une vie de travail. C'est simple, ni très politique ni idéologique, mais c'est essentiellement humain. Nous devons le prendre en compte, ce qui se traduit pour nous en quatre conditions à remplir : la promotion de l'emploi ; les droits sur le lieu de travail ; la protection sociale et le dialogue social.

« Il faut, quand il est question d'investissements, reconnaître qu'ils se concentrent dans huit ou dix pays, et que l'Afrique, par exemple, en est pratiquement exclue »

« Comment voyez-vous le débat sur la clause sociale à l'OMC ?

« Le problème de fond touche à la relation entre commerce et normes de travail. Que l'on discute de la clause sociale ou non à l'OMC est un problème politique interne de l'organisation, sans toutefois que cela devienne prétexte à des velléités protectionnistes. Le meilleur cadre pour en parler demeure de toute façon l'OIT. Pour moi, j'écouterai ce qui se dira et j'en porterai le message au conseil d'administration, je n'ai pas à intervenir dans la négociation. A Singapour, en décembre 1996, les ministres de l'OMC avaient reconnu que l'OIT est l'organe compétent pour établir et s'occuper des normes de travail, tout en s'engageant à les respecter. C'est donc l'OIT qui aura le dernier mot.

« Que peut l'OMC pour faire mieux respecter les droits fondamentaux ?

« L'important est que chacun fasse bien son travail. Aujourd'hui, la mondialisation, c'est un peu comme envoyer face à face sur le ring un poids lourd et un poids plume. On ne peut pourtant pas traiter tout le monde de la même manière en même temps. Il faut mettre en place un système de commerce qui prenne en compte la vie des gens, qui ne profite pas seulement à une minorité, mais dont les bénéfices soient mieux répartis. Il faut que la réunion de Seattle reconnaisse l'impact social comme partie du pacte de mondialisation. Et il ne s'agit pas seulement de paroles, il faut aussi en prendre réellement conscience. »

Propos recueillis par Jean-Claude Buhner

L'armée russe aurait détruit « à 80 % » la capitale tchétchène, Grozny

Depuis quatre jours, des bombardements incessants ont fait des centaines de victimes civiles

Le président en exercice de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), Knut Vollebaek, était attendu, lundi 29 novembre, à

Moscou. Le ministre norvégien des affaires étrangères devrait également se rendre au nord du Caucase. Selon l'ambassade de Norvège à Mos-

cou, il aurait renoncé à se rendre dans des territoires non contrôlés par les Russes et à rencontrer le président tchétchène, Aslan Maskhadov.

MOSCOU

de notre correspondant

L'armée russe semble déterminée à raser Grozny, capitale de la république indépendantiste de Tchétchénie. Dimanche 28 et lundi 29 novembre au matin, les bombardements de la ville se sont poursuivis avec une intensité sans précédent. L'offensive avait été lancée jeudi soir, lorsque les troupes russes ont pris position sur les collines au nord de la ville. L'état-major expliquait alors « avoir dans son champ de vision » les positions « des bandits » dans la capitale.

La stricte censure militaire, qui empêche les journalistes occidentaux de se rendre sur le front et cantonne les journalistes russes sur les lignes arrière, empêche tout bilan précis de cette nouvelle offensive. Néanmoins, le correspondant de l'Agence France-Presse (AFP) à Grozny fait état d'une ville détruite « à 80 % », les bombardements par artillerie, missiles sol-sol, hélicoptères et avions étant incessant.

LES HABITATIONS, LES USINES

Les premières victimes sont les habitants de Grozny – ils seraient encore 20 000 à 30 000 – qui vivent réfugiés dans les caves des bâtiments. Depuis le début d'octobre, l'électricité, l'eau et le gaz ont été coupés. Samedi, le maire de Grozny, Lecha Douadaev, faisait état d'au moins 260 morts recensés durant les deux jours précédents. Il estimait que le bilan s'élèverait finalement à plus de 500 victimes.

Selon le correspondant de l'agence russe Interfax à Grozny, « des centaines d'habitations sont en ruines, les usines et les bâtiments administratifs ont été détruits ». Un hôpital ainsi que la station électrique – qui ne fonctionnait pas – ont été

rasés et des citernes de stockage de carburant étaient, samedi, en feu. Toujours selon Interfax, la circulation automobile est impossible dans les quartiers dévastés du centre-ville, où des explosions de missiles ont creusé « des cratères de huit à dix mètres de diamètre ». La nourriture se ferait rare dans la capitale tchétchène.

L'état-major russe a expliqué, samedi, qu'une prise de la ville de-

quelques jours que ceux qui demeurent à Grozny sont tous des combattants, justifiant ainsi une destruction systématique de la ville. Pour les militaires, ce ne serait là que la suite logique de la guerre de 1994-96. Le général Konstantin Poulikovski, aujourd'hui à l'état-major du Nord-Caucase, avait voulu en août 1996 reprendre Grozny pour « la raser ». « Plus rien ne passera du sol », avait-il promis

de cinq cents, selon les autorités russes) est l'objet de bombardements continus. Les combattants tchétchènes reconnaissent que le centre-ville est détruit, tout comme plusieurs autres quartiers, dévastés samedi par des incendies. Selon Interfax, les routes environnantes sont également bombardées, rendant de plus en plus difficile la fuite des civils vers la république voisine d'Ingouchie. Plus de 2 000 réfugiés ont néanmoins réussi à passer la frontière les 27 et 28 novembre.

« La campagne militaire ne sera ni suspendue ni ralentie », a averti le chef d'état major Anatoli Kvachnine, qui a également souhaité que la frontière entre la Tchétchénie et la Géorgie se retrouve bientôt sous le contrôle des troupes russes. Cette intensification des opérations militaires intervient alors que le président de l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe), Knut Vollebaek, également ministre norvégien des affaires étrangères, était attendu à Moscou, lundi 29 novembre. Il devait convenir avec Igor Ivanov, ministre russe des affaires étrangères, des dates et du déroulement de la mission que doit conduire l'OSCE dans le Caucase, mission qui avait été décidée lors de son sommet à Istanbul, les 18 et 19 novembre.

Moscou continue de rejeter toute idée de « médiation politique » par l'OSCE, répétant que ce conflit est « une affaire interne à la Russie ». M. Vollebaek aurait renoncé à rencontrer le président tchétchène, Aslan Maskhadov, et à se rendre dans des territoires non contrôlés par les troupes russes, selon l'ambassade de Norvège à Moscou.

François Bonnet

meurait exclue à court terme. L'objectif est de « resserrer son encerclement » et d'« intensifier les bombardements » sur les positions des combattants tchétchènes. Dans le même temps, Nikolai Kochman, représentant du président Eltsine pour la Tchétchénie, a expliqué sur la chaîne russe de télévision NTV que la population pouvait quitter Grozny par « des couloirs de sécurité ».

Selon plusieurs observateurs, cet appel à abandonner la capitale permettra à Moscou d'expliquer dans

alors, avant d'être arrêté dans son offensive par le général Alexandre Lebed, qui avait négocié la fin des hostilités.

OUROUS-MARTAN AUSSI

Tout comme Grozny, la troisième ville de la république indépendantiste, Orouous-Martani, serait également « détruite à 80 % », selon l'AFP. Depuis dix jours, cette agglomération, considérée comme le fief des islamistes wahhabites et comme le lieu principal de détention des otages (ils seraient près

Ben Barka honoré au Maroc, trente-quatre ans après son assassinat

La famille de l'opposant au régime du défunt roi Hassan II a pu regagner sa patrie

RABAT

de notre envoyé spécial

La famille Ben Barka est revenue au Maroc. Après trente-six ans d'exil en France, les proches de Mehdi, le dirigeant de la gauche marocaine, disparu après son enlèvement en 1965 en plein cœur de Paris, sont rentrés dans leur patrie, samedi 27 novembre. Ils souhaitaient des retrouvailles discrètes, un accueil familial pour un premier séjour qui se veut provisoire. C'était sans doute trop demander, lorsqu'on a hérité d'un nom prestigieux, symbole de ce que furent les années les plus sombres du règne d'Hassan II, le souverain décédé en juillet.

Dans l'avion d'Air France qui avait décollé le matin en direction de Rabat, rares étaient les passagers dans la confidence. Les Ben Barka étaient pourtant en nombre, qui avaient réservé neuf places. Il y avait l'épouse de l'ancien dirigeant de gauche, Rhyta, silhouette fausement frêle, sa fille Fawz, et ses fils Bachir, promu porte-parole de la famille, Saad et Mansour, leurs conjoints et de très jeunes enfants, dont c'était le baptême de l'air. Un frère de Rhyta était également du voyage, ainsi que l'avocat de la famille, M^e Maurice Buttin.

A l'aéroport de Rabat, inondé d'un soleil généreux, l'accueil fut officiel et désordonné. Il y eut quelques bousculades, des instants d'énervement, des consignes officielles absurdes, du matériel de télévision malmené... Le Palais avait délégué deux représentants, le ministre de la justice, Omar Az-ziman, et le tout nouveau secrétaire d'Etat à l'intérieur, Fouhad Ali El Himma, un intime du jeune roi Mohammed VI. La veille, pourtant, un communiqué maladroit du ministère de la communication, occultant tout l'aspect politique de l'exil, avait affirmé que, « si les membres de la famille Ben Barka avaient demandé le renouvellement de leurs passeports il y a dix ou quinze ans, ils auraient certainement obtenu satisfaction, puisqu'ils ont toujours été marocains ».

Les membres de l'Union socia-

liste des forces populaires (USFP), le parti créé par Mehdi Ben Barka, aujourd'hui au pouvoir, n'était pas moins bien représenté : deux ministres (finances et aménagement du territoire), poids lourds du parti, étaient présents au pied de la passerelle (deux autres étaient annoncés, qui arrivèrent trop tard), tandis que la foule - trois cents personnes environ, dont certaines venues de l'autre bout du royaume - était tenue à l'écart. Pendant ce temps, à l'extérieur de l'aéroport, sous le regard bon enfant des policiers, plusieurs dizaines de sympathisants exhibant le portrait de Mehdi Ben Barka et celui d'autres disparus, moins connus, défilaient en scandant : « La vérité, la vérité sur Ben Barka », « Ceux qui torturaient sont toujours en liberté » et « Il faut que toute la vérité soit faite sur les cas de disparition ».

En fait, il faudra attendre que la

famille rejoigne, en milieu de journée, la maison d'une proche parente, dans un quartier résidentiel de la capitale, pour que la cérémonie protocolaire, un peu guindée et brouillonne, se transforme en une fête conviviale, entre amis.

LES SECRETS D'UNE DISPARITION

Entre-temps, Bachir aura lu devant la presse, en arabe puis en français, la gorge parfois nouée par l'émotion, un bref message. Message de remerciements pour la foule venue à l'aéroport, pour le roi Mohammed VI et « l'attention qu'il a portée à notre retour et [...] ses vœux de bienvenue ». Message de gratitude pour Rhyta, sa mère, « pour son combat à nos côtés, à la mémoire de son mari et de notre père, Mehdi Ben Barka, qui a sacrifié sa vie et combattu pour la construction d'une société démocratique et progressiste ».

Comme s'il fallait marquer une

coupure, ce furent ensuite les jeunes des femmes, les tambourins d'un orchestre, le verre de lait et les dattes fraîches offertes aux anciens exilés. Et le repas, servi sous une immense tente aux proches de la famille et aux anciens collaborateurs de Mehdi Ben Barka. Toute une tranche de l'Histoire du Maroc était là, présente. Une histoire qui n'a pas encore livré tous ses secrets, puisque l'on ignore tout du sort du cadavre, jamais retrouvé, de Mehdi Ben Barka.

Le nouveau roi, fort d'une image de marque extraordinaire, osera-t-il faire la lumière sur des affaires d'Etat qui risquent de ternir l'image de son père ? L'année de l'assassinat de Mehdi Ben Barka par des barbouzes français agissant pour le compte du Maroc, le futur Mohammed VI n'avait que deux ans.

Jean-Pierre Tuquoi



Plantu

L'ANNÉE PLANTU 1999

L'actualité avec une férocité sans hargne et un humour aigu. Le livre le plus drôle pour revivre l'année 1999.

Editions du Seuil

En Italie, Massimo D'Alema sort renforcé des élections partielles

La coalition de L'Olivier (centre-gauche) a emporté les cinq scrutins organisés dimanche 28 novembre et présentés comme un test important par le président du conseil

ROME

de notre correspondant

Les représentants de la coalition de L'Olivier qui regroupe les forces de centre-gauche ont emporté les cinq scrutins du dimanche 28 novembre, qui avaient été présentés comme un test important par le président du conseil, Massimo D'Alema. Le test le plus significatif était celui de Bologne, où il s'agissait de trouver un successeur à Romano Prodi - nommé président de la Commission européenne - et d'effacer la défaite aux élections municipales de juin dernier qui avait entraîné la chute du « bastion rouge ». Le candidat du centre-gauche, Arturo Parisi, chef de file des Démocrates, la formation créée par Romano Prodi au lendemain de son éviction du pouvoir, a devancé de presque 4 points (48,9 % contre 45,1 %) son rival Sante Tura, le représentant des forces de centre-droite.

La lutte a été très serrée dans cet ancien fief communiste en dépit d'une campagne électorale plutôt molle. Il s'agit en tout cas d'une belle revanche pour le pouvoir et

d'une satisfaction pour Romano Prodi, venu soutenir l'homme qui porte désormais ses couleurs en Italie. Et cela en dépit d'une participation faible (64,7 %), comme d'ailleurs dans toutes les autres circonscriptions où ont eu lieu des scrutins partiels qui ont vu l'élection de quatre nouveaux députés et d'un sénateur. Le record a été enregistré à Potenza avec 42,8 %.

ABSTENTION ÉLEVÉE

Ce taux d'abstention élevé a profité aux forces de centre-gauche qui sont mieux parvenues à mobiliser leur électorat que celles de centre-droite. La coalition de L'Olivier l'a donc emporté dans les cinq consultations. Outre Bologne, il s'agissait de Florence, où Michele Ventura a largement devancé son adversaire de même qu'à Terni, où le ministre des travaux publics, Enrico Micheli, a battu facilement son concurrent tandis qu'à Potenza, le candidat de la majorité, Antonio Luongo, a écrasé le représentant du pôle de la Liberté, la coalition dirigée par Silvio Berlusconi, par 65,5 % des suffrages contre 34,5 %.

Enfin à Pesaro, le prétendant au Sénat, Giuseppe Mascioni, l'a emporté facilement (49,1 % contre 36,6 %).

Dans chacune de ces circonscriptions la gauche était majoritaire. Mais elle s'est plutôt bien sortie de cette confrontation dont Massimo D'Alema avait souhaité qu'elle permette de renforcer le gouvernement et de relancer la majorité dans le cadre d'une nouvelle donne qui sera sans doute distribuée au mois de janvier après l'adoption du budget de l'an 2000 à la fin de cette année. Les résultats ont été interprétés comme un vote de confiance et un encouragement pour la majorité à aller au terme de la législature au printemps 2001. « C'est le signe de la reprise politique du centre gauche », a estimé Walter Veltroni, secrétaire du Parti démocratique de la gauche (PDS, ex-communiste). Il reste désormais à Massimo D'Alema à rénover son gouvernement et à relancer sa politique de réformes, pour le moment en panne.

Michel Bôle-Richard

Le nouveau premier ministre néo-zélandais veut rompre avec le néolibéralisme

Helen Clark remplace les travaillistes à gauche

Après quinze ans de politique néolibérale menée par des gouvernements travaillistes et conservateurs, les électeurs néo-zélandais ont porté au pouvoir une coa-

lition de gauche. La nouvelle majorité devrait rapidement mettre en œuvre un train de mesures sociales dont l'augmentation du salaire minimum.

AUCKLAND

de notre correspondante

Quand vers minuit, samedi 27 novembre, Helen Clark, a enfin ouvert sa porte aux caméras de télévision qui attendaient depuis des heures sous une pluie diluvienne, le futur premier ministre s'est excusé d'avoir mis si longtemps à reconnaître la victoire du Parti travailliste aux élections générales, en expliquant qu'elle était « *quelqu'un de très prudent* ». Une phrase qui pourrait rassurer les marchés et les milieux d'affaires face à la première victoire de la « vraie » gauche depuis presque trente ans en Nouvelle-Zélande, car, s'il y eut deux gouvernements travaillistes depuis 1972, en 1984 et en 1987, leur politique fut plus libérale que sociale.

Avec 52 des 120 sièges au Parlement de Wellington, le Labour dispose de onze sièges de plus que le Parti national sortant. Mais, pour former un gouvernement majoritaire, le Labour doit tout de même s'allier à l'Alliance, rassemblement de partis de gauche un peu plus radicaux. Ancienne universitaire, He-

len Clark, quarante-neuf ans, est perçue comme une femme courageuse, intelligente et déterminée, au visage sévère et à la voix rauque. C'est une travailliste « pure » qui a beaucoup travaillé à reconstruire l'image de gauche du parti, compromis par ses années libérales (1984-1990) au cours desquelles elle occupa plusieurs ministères, logement, santé et travail.

VOLONTÉ DE CHANGEMENT

Son futur vice-premier ministre, le chef de file de l'Alliance, Jim Anderton, soixante et un ans, est un ancien président du Labour qu'il quitta en 1989, en désaccord avec la politique ultralibérale menée par l'aile droite du parti.

Pour l'heure, Helen Clark est pressée d'illustrer sa volonté de changement en appliquant les 21 points de son « plan d'action ». Elle a confirmé son intention de faire passer à 39 % l'impôt sur le revenu pour tous les salaires supérieurs à 60 000 dollars néo-zélandais par an (30 500 euros), de réindexer le prix des logements sociaux sur le revenu des bénéfi-

ciaires (plutôt que sur les prix du marché comme c'est le cas à présent) et d'augmenter les retraites. Sous l'influence de l'Alliance, le revenu minimum pourrait augmenter de 50 cents de l'heure pour passer à 7,50 dollars (3,66 euros).

Soucieuse de maintenir une majorité stable au sein de la Chambre unique du Parlement, Helen Clark est déterminée à légiférer rapidement pour empêcher les députés de quitter le parti avec lequel ils ont été élus. Il y eut une dizaine de « déserteurs » au cours de la législature qui vient de s'achever. Le nouveau Parlement accueillera 16 députés maoris (habitants polynésiens autochtones de Nouvelle-Zélande qui représentent 15 % de la population totale), deux homosexuels militants et 35 femmes, dont le premier ministre, le leader de l'opposition et un transsexuel, Georgina Beyer, née Georges Bertrand, qui pense être le premier parlementaire transsexuel au monde.

Florence de Changy

La droite remporte l'élection présidentielle en Uruguay

MONTEVIDEO. Jorge Batlle (soixante-douze ans), le candidat du Parti colorado (centre-droit au pouvoir) a été élu président de l'Uruguay, dimanche 28 novembre, avec 51,59 % des suffrages, soit près de 8 points d'avance sur son rival de centre-gauche Tabaré Vasquez. Le scrutin à deux tours, appliqué pour la première fois en Uruguay, a obligé les deux partis de droite - Parti colorado et Parti national -, qui se disputent le pouvoir depuis le début du siècle, à s'unir derrière M. Batlle, pour faire face à la gauche.

L'échiquier politique s'est profondément modifié avec la montée de la coalition dont M. Vasquez, ancien maire socialiste de Montevideo, est le leader et qui avait remporté un succès historique au premier tour, le 31 octobre, avec 39 % des voix. Cette coalition hétérogène (regroupant socialistes, communistes, radicaux de gauche, chrétiens-démocrates et anciens membres du Mouvement pour la libération nationale-Tupamaros, la guérilla des années 70) est désormais la première force politique du pays et disposera de 40 % des sièges au Parlement à partir du 1^{er} mars 2000. - (Corresp.)

DÉPÊCHES

■ **COLOMBIE** : au moins quatorze personnes, dont deux journalistes, ont été tués pendant le week-end des 27 et 28 novembre lors d'affrontements impliquant les guérillas de gauche, les paramilitaires d'extrême droite et les forces de l'ordre. Un reporter et un cameraman ont été assassinés à El Playon, au nord-est du pays, par un groupe armé non identifié alors qu'ils couvraient une élection locale. A La Plata (sud-ouest) ce sont trois policiers qui sont morts dans une embuscade tendue par les Forces armées révolutionnaires de Colombie. - (AFP)

■ **NORVÈGE** : dix-neuf personnes ont péri, le 26 novembre, dans le naufrage d'un supercatamaran à moteur qui faisait la navette le long de la côte ouest norvégienne. Il n'est pas exclu que ce bilan augmente, les passagers n'ayant pas été enregistrés à leur montée à bord du *Sleipner*. Les causes du drame n'avaient toujours pas été formellement éclaircies lundi matin. Le fait que l'écueil heurté par le navire ultramoderne ne soit pas doté d'un réflecteur pour radar a pu jouer un rôle. La compagnie possédant le navire a reconnu de son côté que l'équipage semblait avoir mal jugé la situation en n'ordonnant pas l'évacuation des 81 passagers. - (Corresp.)

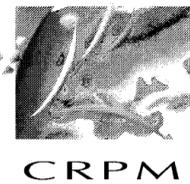
■ **ALLEMAGNE** : Sigmar Gabriel devrait succéder à Gerhard Glogowski au poste de ministre-président du Land de Basse-Saxe. Actuellement chef du groupe parlementaire social-démocrate (SPD) au Parlement régional, il a été désigné par les députés régionaux du SPD, qui disposent d'une majorité absolue dans ce Land. M. Glogowski, un proche du chancelier Gerhard Schröder, avait démissionné vendredi pour faits de corruption (*Le Monde* daté 28-29 novembre). - (AFP)

■ **GRANDE-BRETAGNE** : un forcené de vingt-six ans, entièrement nu et le sabre au poing, a semé la terreur en pleine messe dans une église catholique de la grande banlieue de Londres, dimanche 28 novembre, faisant onze blessés, tailladés à l'arme blanche ou victimes de la bousculade. Il a finalement été maîtrisé par un petit groupe d'hommes de la congrégation. - (AFP)

Le président polonais met son gouvernement en difficulté

VARSOVIE. Le président polonais, Alexandre Kwasniewski, a opposé dimanche 28 novembre son veto à la réforme de l'impôt sur le revenu des personnes physiques votée par la majorité de centre-droit, plaçant de ce fait le ministre des finances, Leszek Balcerowicz, dans une situation très difficile. M. Kwasniewski a signé les deux autres volets de la réforme fiscale, celle qui concerne la TVA et celle qui prévoit une baisse de l'impôt sur les sociétés.

Pour justifier sa décision, M. Kwasniewski a mis en avant les procédés peu orthodoxes auxquels la majorité parlementaire avait eu recours pour faire passer la loi (il s'agissait de contrer l'obstruction délibérée pratiquée par le parti social-démocrate, dont est issu le président). Le veto de M. Kwasniewski, annoncé dans le cadre d'une soignée mise en scène télévisée, semble donner le coup d'envoi de la campagne pour l'élection présidentielle de l'an prochain. Il complique la tâche du gouvernement, contraint de composer avec un système fiscal bâtarde, et risque de susciter l'inquiétude des investisseurs étrangers, au cas - jugé assez peu probable - où M. Balcerowicz donnerait suite à sa menace de démissionner si la réforme fiscale était bloquée. - (Corresp.)



PETITION EUROPÉENNE

Je m'associe à la résolution des élus européens en faveur des régions de l'Atlantique. Au moment où l'Europe redéfinit ses orientations stratégiques pour la période 2000-2006, l'Union Européenne ne doit pas oublier les régions périphériques et maritimes.

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

Fonction ou mandat : Signature :

À envoyer à : Conférence des Régions Périphériques et Maritimes d'Europe (CRPM)
35, boulevard de la Liberté - 35000 RENNES Téléphone : 02 99 79 39 39 - Télécopie : 02 99 78 12 21
www.lapetition.com

L'itinéraire sanglant des cinq « espions » de Belgrade, de la Bosnie au Zaïre

Accusés par le régime serbe d'avoir fomenté l'assassinat de Slobodan Milosevic, « Dominic Yugo » et « Misa » Pelemis ont commis des crimes à Srebrenica et à Kisangani. Le premier est soupçonné d'avoir eu des liens étroits avec les services secrets français

Les cinq hommes emprisonnés à Belgrade, accusés d'avoir préparé l'exécution du président Slobodan Milosevic pour le compte des services français, ont un passé trouble. Ils ont été soldats dans l'armée serbe en

Bosnie, utilisés par le chef de service de renseignement militaire de Ratko Mladic. Le lieutenant Milorad Pelemis, « Misa », commandait la 10^e unité de sabotage, qui a participé aux tueries de Srebrenica. Jugos-

lav Petrusic était également présent à Srebrenica avant de partir, sous le pseudonyme de « Dominic Yugo », au Congo-Zaïre. A la tête de mercenaires serbes, il y a commis des exactions à Kisangani. Il aurait

été en contact avec des Français de réseaux yougoslaves et africains. L'itinéraire de Petrusic, de Pelemis et de leurs compagnons, dans les Balkans et en Afrique, est un récit de guerres et de crimes sanglants. Belgrade

et la presse serbe continuent de verser des pièces au dossier d'accusation. La France dément le projet d'assassinat de M. Milosevic, sans commenter le passé des cinq « chiens de guerre ».

LES CINQ HOMMES incarcérés à Belgrade et que le gouvernement yougoslave a accusés, le 26 novembre, d'avoir fomenté pour les services secrets français une tentative d'assassinat du président Slobodan Milosevic ne sont pas des inconnus. Jugoslav Petrusic, repéré sous les noms de guerre de « Dominik » dans les Balkans et de « Dominic Yugo » en Afrique, et Milorad Pelemis, « Misa », ont laissé derrière eux des traces sanglantes, notamment en Bosnie-Herzégovine et au Congo-Zaïre. Branko Vlaco, Rade Petrovic et Slobodan Orasanin ont aussi été impliqués dans des opérations militaires en Bosnie.

Selon les accusations formulées par le ministre yougoslave de l'information, Goran Matic, les cinq hommes auraient formé un commando répondant au nom de code de « Pauk » (Araignée), en compagnie de camarades résidant actuellement dans le Monténégro de Milo Djukanovic, le président monténégrin opposé à Belgrade, et dans le Kosovo de l'ONU et de l'OTAN.

Goran Matic évoque aussi le passé des cinq « espions ». Il accuse Jugoslav Petrusic, qui jouit de la double nationalité franco-yougoslave, d'être un ex-légionnaire, de travailler pour les services secrets français depuis dix ans sous les pseudonymes de « Dominik » ou de « Baladin », sous l'autorité d'un agent nommé Patrick Fort. Il l'accuse d'avoir participé, pour la France, à des opérations de renseignement en Bosnie, à des assassinats en Yougoslavie, à un massacre en Algérie en 1994 et à l'expédition zairoise de mercenaires recrutés par le maréchal Mobutu Sese Seko. Il l'accuse aussi d'avoir commis le meurtre en Belgique en 1993 de Jusuf Prazina, un bandit sarajévien connu sous le nom de « Juka » et devenu commandant dans l'armée bosniaque, puis dans les forces bosno-croates, qui aurait abattu deux « casques bleus » français à Sarajevo. Il l'accuse d'avoir formé avec des hommes d'« Araignée » une unité paramilitaire, dont le nom de code serait « Balkan Express », pour agir au Kosovo.

ACTIONS DE GUERRE

L'unité, « infiltrée » au sein de l'armée yougoslave, aurait mené des missions pour la France, notamment une tentative d'assassinat du « commandant Rémi », un officier de l'UCK opposé aux accords de paix de Rambouillet, des assassinats de civils albanais et des opérations de guidage des avions de l'OTAN près du front de Kosare, la brèche

percée par l'UCK à partir de l'Albanie. Goran Matic accuse enfin Jugoslav Petrusic et ses amis d'avoir participé en juillet 1995 aux tueries de Srebrenica.

La presse serbe n'en reste pas là et chaque journal fournit des détails

Un « scénario indéfendable », selon Vuk Draskovic

Le Mouvement serbe du renouveau (SPO, nationaliste, opposition) de Vuk Draskovic qualifie de « scénario indéfendable et absurde » la thèse d'un complot contre Slobodan Milosevic, remarquant que le groupe « Araignée » serait bizarrement « responsable de tous les crimes dont le régime de Belgrade est accusé ». Le SPO note que le ministre Goran Matic a évoqué, à propos des « espions », un « spécialiste des liquidations avec l'aide d'un camion plein de sable », alors que son leader, Vuk Draskovic, a précisément failli trouver la mort lors d'une collision entre sa voiture et un camion fantôme, le 3 octobre. M. Draskovic avait accusé les services de Belgrade d'avoir tenté de l'assassiner. Le SPO déclare posséder des informations selon lesquelles le chef du commando, Jugoslav Petrusic, a été « torturé pour avouer le crime [contre M. Draskovic] et disculper les terroristes de la sécurité d'Etat ».

sur les « espions ». Novosti affirme que Jugoslav Petrusic a tenté, après la signature de l'accord de paix de Dayton, de s'infiltrer dans l'unité de gardes du corps de l'ex-« président » bosno-serbe Radovan Karadzic, recherché par le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY). Blic précise qu'il était également chargé par les services français d'enquêter sur les activistes islamistes en Bosnie et les trafiquants de drogue albanais au Kosovo, et croit même savoir qu'il a travaillé à la protection d'un président français.

Glas raconte que Jugoslav Petrusic aurait, alors qu'il était légionnaire il y a douze ans, provoqué une bagarre dans un restaurant parisien et aurait été libéré grâce à son amie Judith, fille d'un chef de la police à Paris. Le quotidien assure aussi qu'il a approché avec trop d'insistance les chefs de la République serbe (RS) de Bosnie, Radovan Karadzic et Ratko Mladic, alertant les services de renseignement de l'armée. Glas affirme par ailleurs que deux membres d'« Araignée » auraient été impliqués en 1998 dans l'attentat contre Mauzer Savic, le chef de la police de la RS, et que Slobodan Orasanin a été conseiller municipal de Cukarica, un quartier de Belgrade, jusqu'en février 1997.

Politika a également publié le 28 novembre un document, qui avait été brièvement montré par Goran Matic lors de sa conférence de presse, censé prouver le lien entre Jugoslav Petrusic et le gouvernement français. Daté du 13 décembre 1995, enregistré sous la référence 5678/95, le document serait un procès-verbal de la police fran-

çaise rédigé après que Petrusic eut été intercepté dans un aéroport parisien avec du matériel radar et de transmission par satellite. Le texte, rédigé et signé par « le lieutenant de police Jean-Michel Singer », précise que « Petrusic demande à ce que le

ministère de l'intérieur soit consulté »

et qu'« en l'absence des personnels concernés, le ministère de l'intérieur donne instruction de laisser libre Petrusic ».

L'itinéraire des hommes d'« Araignée » est de toute évidence parsemé d'actions de guerre. Le lien entre

les cinq compagnons est d'abord l'armée bosno-serbe et, notamment, selon nos informations, le service de renseignement militaire dirigé par le colonel Petar Salapura, au quartier général de Ratko Mladic à Han Pijesak. Pendant la guerre, le colonel Salapura a eu fréquemment recours à une troupe d'élite appelée 10^e unité de sabotage, ou 10^e unité de diversion, basée à Bijeljina. Elle a pour chef le lieutenant Milorad « Misa » Pelemis, et compte dans ses rangs Rade Petrovic et Branko Vlaco, ex-directeur de la sinistre prison de Vogosca, près de Sarajevo. On ignore si Jugoslav Petrusic intègre à cette époque la 10^e unité de sabotage, mais il travaille lui aussi avec le service de renseignement militaire et le colonel Petar Salapura. Et il participe, comme Milorad Pelemis et son unité, à l'attaque en juillet 1995 de Srebrenica (lire ci-dessous).

Un autre épisode réunit Jugoslav Petrusic et Milorad Pelemis : l'aventure zairoise. Les deux hommes recrutent des mercenaires serbes, d'abord dans un café de Bijeljina où les hommes de la 10^e unité de sabotage ont coutume de boire le soir, puis à l'hôtel Turist de Belgrade. De faux passeports sont fournis à « Do-

« Misa » Pelemis, chef d'une unité de tueurs à Srebrenica

SEUL SOLDAT de l'armée serbe repenti à ce jour, Drazen Erdemovic s'est livré à la justice internationale pour sa participation aux tueries de Srebrenica en juillet 1995 et a témoigné à la barre du Tribunal pénal international (TPIY), d'abord lors des auditions sur les dossiers de Radovan Karadzic et de Ratko Mladic, le 5 juillet 1996, puis lors de son procès, le 29 novembre 1996.

Soldat de la 10^e unité de sabotage, il a raconté l'arrivée, en octobre 1994, de « soldats particulièrement nationalistes » et d'un « nouveau commandant, le lieutenant Milorad Pelemis, placé sous l'autorité du colonel Salapura, du centre de renseignement de l'armée bosno-serbe ». Il a détaillé les exécutions au village de Pilice, assurant que, s'il avait refusé de tirer sur les prisonniers musulmans, il aurait été abattu, car il avait auparavant « vu Milorad Pelemis ordonner la mort de quelqu'un qui avait refusé d'obéir ». Il a aussi raconté comment « Misa » Pelemis a ordonné l'exécution d'un jeune homme, égorgé par un soldat de

l'unité dans une rue de Srebrenica. Dans leur jugement du 5 mars 1998, les juges du TPIY reviennent sur le rôle de Milorad Pelemis et de son unité. Une enquête est en cours sur les crimes perpétrés à Srebrenica par la 10^e unité de sabotage.

Aucun des cinq « espions » de Belgrade ne figure à ce jour, selon nos informations, sur la liste secrète des inculpés pour « crimes de guerre » du TPIY. Les enquêteurs du tribunal n'ont « pas de preuve, hormis le témoignage d'Erdemovic », pour inquiéter Milorad Pelemis. Avec « Misa » Pelemis, Rade Petrovic et Branko Vlaco auraient participé à ces exécutions. Jugoslav Petrusic était aussi présent à Srebrenica. Selon Belgrade, tous les hommes du groupe « Araignée » ont « commis des crimes à Srebrenica ». Au-delà de l'affaire franco-yougoslave, c'est la première fois que la Serbie reconnaît que des « crimes » ont été perpétrés dans l'enclave bosniaque.

Le parcours réel ou supposé des cinq « espions », à la fois au service de l'armée et des services serbes et en liaison avec certains réseaux français, est pour le moins étonnant. Pour qui Jugoslav Petrusic travaillait-il en priorité ? Lui et ses compagnons n'étaient-ils « que » des tueurs zélés de l'armée serbe, puis des « chiens de guerre » paumés dans l'après-guerre ? Etaient-ils au contraire le genre d'hommes qui intéressent un pays engagé dans le conflit des Balkans ? La France a démenti « certaines » accusations, comme le note fort justement la presse de Belgrade, c'est-à-dire le projet d'assassinat de Slobodan Milosevic. Aucun commentaire n'a en revanche été fait sur les liens pouvant unir Jugoslav Petrusic, Milorad Pelemis et d'autres à certains services secrets français.

R. O.

Rémy Ourdan

Une rencontre avec « Dominic Yugo », à Gbadolite, fief de Mobutu

DIX JOURS avant la prise de Kinshasa, le 17 mai 1997, par les rebelles de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL) de Laurent-Désiré Kabila, Gbadolite, le fief du chef de l'Etat Mobutu Sese Seko, aux confins de la province zairoise de

l'Equateur et du Centrafrique, n'était pas encore tombé aux mains des rebelles, contrairement à ce que des médias annonçaient depuis quinze jours.

Gbadolite, sanctuaire du clan Mobutu, résidence présidentielle quand l'homme à la toque de léopard ne naviguait pas sur le fleuve Zaïre à bord de son yacht, était devenu un objectif militaire symbolique pour les rebelles de M. Kabila et leurs alliés ougandais et rwandais. Le dernier carré de fidèles du maréchal Mobutu, terrassé par une inexorable maladie, organisait la protection des lieux et des deux palais, à Gbadolite, le village de son père, et à Kawele, le village de sa mère.

Le 8 mai 1997, la ville vivait à son rythme, coupée du reste du pays. Comme si, ailleurs, la guerre ne faisait pas rage. L'église Saint-Joseph accueillait ses fidèles. L'usine Coca-Cola débitait ses canettes. Les marchés étaient approvisionnés. Les enfants jouaient dans les rues, les hommes s'iraient leurs bières dans les ngandas. Les résidences présidentielles étaient intactes, la région sous la protection de la Division spéciale présidentielle (DSP), la garde prétorienne du maréchal, une unité de sinistre réputation constituée essentiellement d'hommes de l'Equateur et de mercenaires.

Jugoslav Petrusic nous était apparu, ce jour-là, en compagnie de son garde du corps, sur le tarmac de l'aéroport de Gbadolite. Les deux Blancs, grands et baraqués, arboraient leurs treillis de combat comme un costume du dimanche : impeccables. Rangers lustrés, bretelles ajustées et treillis sans faux plis. Le garde du corps, un blond longiligne, casquette sur la tête, fusil d'assaut en main, se tenait en retrait, impavide. Jugoslav Petrusic, tête nue, grand et brun, portait une barbe courte et soigneusement taillée.

Un pistolet automatique au côté droit, son fusil d'assaut au canon court en bandoulière, il s'était présenté de manière abrupte, vindicative. « On se connaît, avait-il dit. Je suis le colonel Dominic et votre journal écrit des saloperies sur moi. Je suis serbe, mais aussi français. J'aime les Français, et je fais tout ce que je peux pour les aider quand j'en ai l'occasion. Alors je ne comprends pas l'acharnement de vos journaux. »

« Interrogez la place Beauvau, ils savent qui je suis là-bas », avait-il aséné avec véhémence, évoquant à l'appui de ses dires son rôle dans « la libération des deux pilotes français » capturés par les Serbes en Bosnie.

« LES SERBES VEULENT ME TUER »

Il s'était fait menaçant, laissant percer rancœur et amertume, criant avec force qu'il faisait « tout, partout dans le monde pour les Français ». « J'ai été partout : au Liban, en Irak, ailleurs en Afrique. Mais je ne rentrerai en Serbie que quand Paris aura réglé le problème que j'ai chez moi : les Serbes veulent me tuer », affirmait-il de manière énigmatique, en répétant que son épouse était « française » et qu'il avait la nationalité « française ».

Le « colonel Dominic » était arrivé au Zaïre dans les premiers jours de janvier 1997, à la tête d'une escouade de mercenaires. Son groupe avait été dirigé sur Kisangani, l'ex-Stanleyville, chef-lieu du Haut-Zaïre d'où il devait, en conjugaison avec deux autres groupes de mercenaires positionnés ailleurs, repousser l'offensive destinée à renverser le maréchal Mobutu. Début février, le premier ministre zairois de l'époque et son ministre de la défense, comptant sur les mercenaires, annonçaient avec forfanterie une « riposte foudroyante de l'armée zairoise ». Celle-ci ne vint jamais. Le 15 mars, l'affaire était entendue.

Kisangani était aux mains de la rébellion. Les mercenaires du « colonel Dominic » ne s'étaient jamais trouvés impliqués dans de vrais combats. Ils avaient battu en retraite vers Mbundaka, via Lisala et Bumba, avant de se replier sur Gbadolite, laissant sur leur passage de biens mauvais souvenirs aux populations locales.

Ils n'ont pas été d'une plus grande efficacité à Gbadolite qu'à Kisangani. Leurs hélicoptères Mi-24, pas plus que leurs avions, n'étaient en état de voler, et leur soldat n'était que partiellement et parcimonieusement versée – d'importants détournements ayant été opérés sur les fonds destinés à payer et équiper les mercenaires par de hauts responsables zairois. Le « colonel Dominic » et ses hommes quittèrent Gbadolite avant le maréchal Mobutu. D'aucuns prétendent même qu'ils avaient « réquisitionné » l'avion présidentiel pour sortir du Zaïre à la hâte. Mobutu Sese Seko, déchu et chassé de Kinshasa par Laurent-Désiré Kabila, n'aurait eu la possibilité de quitter en extrême « Gbadolite » avec sa famille qu'en empruntant et détournant un gros porteur du rebelle angolais Jonas Savimbi.

Frédéric Fritscher

ISTH
Enseignements Supérieurs Privés

HEC II/ESCP II

- ✓ Session semestrielle (décembre-mars)
- ✓ Stages (Noël-février-Pâques)
- ✓ Stage été (juillet-août)

Tél. : 01 42 24 10 72

Bienvenue chez Breguet,
Place Vendôme.

Paris et Breguet demeurent inséparables. En 1775, Abraham-Louis Breguet y fonde sa Maison. Après plus de deux siècles, l'idylle continue: Breguet ouvre sa Boutique place Vendôme.

Pour marquer cet événement, un cadeau sera remis à tout nouvel acquéreur d'une montre Breguet du 1er décembre 1999 au 31 mai 2000.

BOUTIQUE BREGUET
20, Place Vendôme • 75001 Paris
Tél. 01 47 03 65 00 • Fax 01 47 03 65 05
www.breguet.com

Depuis 1775

La victoire électorale attendue du Dr Mahathir ne dissipe pas les incertitudes en Malaisie

Un scrutin législatif qui concerne près de 9,5 millions d'électeurs

Au pouvoir depuis dix-huit ans et à la tête d'une formidable machine électorale, le Dr Mahathir Mohammad obtiendra un nouveau mandat des

quelque 9,7 millions d'électeurs malaisiens qui ont commencé à voter tranquillement lundi 29 novembre. Mais beaucoup pensent que cette

victoire attendue ne mettra pas un terme à l'incertitude politique et économique qui prévaut depuis deux ans.

KUALA LUMPUR
de notre envoyé spécial

L'étoile du Dr Mahathir Mohammad, le plus vieux dirigeant élu de la région, continue de décliner en dépit d'une campagne, courte mais féroce, qui devrait contribuer à lui permettre de friser au moins la majorité des deux tiers au Parlement, son objectif. « *L'élite politique au pouvoir est incapable de répondre aux défis de la société. Au départ, un sens de la gratitude envers ce qui a été accompli a prévalu. Aujourd'hui, surtout avec la croissance d'une classe moyenne malaise, les gens réclament davantage de transparence, davantage de démocratie* », estime Chandra Muzaffar, universitaire respecté et candidat de l'opposition à Kuala Lumpur. « *Au lieu d'y procéder, ajoute-t-il, la direction du pays s'en tient à la même attitude paternaliste* ». Les Malaisiens se lasseraient à leur tour du discours devenu un peu ringard d'un gouvernement qui, en l'espace de deux décennies, a fait d'une économie agricole une société moderne.

Dans le pays le plus riche de l'Asie du Sud-Est, exception faite des flots d'affluence que sont Singapour et Brunei, de nouvelles classes moyennes sont moins impressionnées par le « moi ou le chaos » du pouvoir et seraient prêtes à rejeter le traditionnel échange offert par le pouvoir : « Votre richesse contre votre loyauté. »

L'APPUI DES MILIEUX D'AFFAIRES

Un autre atout de l'opposition est le choc provoqué par le traitement d'Anwar Ibrahim, ancien numéro deux du régime, arrêté, battu en prison, déjà condamné à six ans d'incarcération pour corruption et dont le très controversé procès pour sodomie reprendra après les élections. « *Le sentiment d'injustice et la sympathie envers Anwar sont le ciment de l'opposition* », résume Teresa Koh Suh Sim, autre candidate

de l'opposition, pour expliquer la formation du Front alternatif (Barisan alternatif ou BA), une alliance électorale hétéroclite mais sans précédent face au Barisan national (BN), ou Front national, du Dr Mahathir. Mais la coalition de quatorze partis au pouvoir, dominée par l'Organisation nationale unifiée des Malais (UMNO), est une impressionnante et omniprésente machine dont les moyens sont considérables. Les médias, auxquels l'opposition n'a pratiquement pas accès, ont multiplié les placards publicitaires du BN.

Si la campagne du BN a fait l'effet d'un rouleau compresseur, le Dr Mahathir peut compter sur le soutien d'une forte majorité des milieux d'affaires, avant tout soucieux de stabilité et séduits par l'amorce d'un redressement économique. Les quarante-cinq associations chinoises soutiennent le BN. Dans un pays qui compte une moitié de Malais musulmans et un quart de Chinois, dont le poids économique est important, le vote chinois est d'autant plus crucial que le sort fait à Anwar Ibrahim, pieux musulman, divise sérieusement les Malais. En outre, la présence au sein de l'opposition d'un Parti islamiste, le PAS, ne rassure guère les non-musulmans.

Enfin, l'équation électorale constitue un handicap supplémentaire pour l'opposition, d'autant que le découpage électoral lui est défavorable. Pour enlever au Dr Mahathir la majorité des deux tiers au Parlement nécessaire à tout amendement de la Constitution, il faudrait que l'opposition emporte plus de 60 sièges (sur 193) alors qu'elle n'en détenait que 23 dans la Chambre élue en 1995. Or le BN n'aurait besoin que de la moitié des suffrages pour obtenir les deux tiers des sièges et, pour une majorité simple, la coalition au pouvoir n'aurait besoin que de 42 % des suf-

frages. « *Conservons ce que nous chérissons* », dit un placard du BN en alignant les réalisations de quarante-deux années ininterrompues de gestion dont les symboles sont les tours jumelles les plus élevées de la planète, la nouvelle capitale de Putrajaya, les autoroutes qui sillonnent les campagnes, l'ébauche d'une « Silicon Valley » malaisienne intitulée Cyberjaya, l'ouverture d'un aéroport gigantesque et ultra-moderne ou l'inauguration, l'an dernier, d'un vaste complexe sportif pour accueillir les Jeux du Commonwealth.

ORGANISER LA SUCCESSION

« *Dans l'ensemble, l'administration est bonne. C'est le discours qui doit être renouvelé, d'autant que la Malaisie se positionne pour l'avenir. Il faut faire appel à du sang neuf et, puisque le Dr Mahathir va probablement l'emporter, organiser sa succession. L'UMNO en est-elle capable ? Parti traditionnel de la légitimité malaise, risque-t-elle de devenir celui des copains et des intérêts chinois ?* », s'interroge un diplomate étranger, en ajoutant : « *Il se*

rait paradoxal que le PAS islamiste, qui n'a pas de discours sur l'avenir, récupère en partie la légitimité malaise. »

Le BA, ou Front alternatif, porte mal son nom puisque cette coalition, qui a désigné Anwar Ibrahim comme son candidat au poste de premier ministre, est trop hétéroclite pour prétendre former un gouvernement. Mais il peut susciter le changement s'il obtient de 40 à 50 députés. L'UMNO, dont le congrès triennal a été reporté à l'an 2000 et qui a désigné jusqu'ici tous les premiers ministres, serait alors assez secoué pour s'interroger sur un changement de leadership. Le Dr Mahathir, qui fêtera ses soixante-quatorze ans le 20 décembre, serait alors contraint de relever un nouveau défi. La crise ouverte en 1997 ne se refermera donc pas avec le vote du 29 novembre. Ici, comme ailleurs dans la région, une société civile commence à faire entendre sa voix alors que la recette des « hommes forts » paraît déjà celle du siècle qui s'achève.

Jean-Claude Pomonti

Sept contestataires interpellés par l'Autorité palestinienne

NAPLOUSE. Les services de renseignements palestiniens ont interpellé, dimanche 28 novembre, à Naplouse sept des vingt signataires d'un tract accusant l'Autorité palestinienne de corruption. Cinq d'entre eux, des universitaires, ont été appréhendés et deux autres, dont l'ancien maire de Naplouse Bassam El Chakaa, ont été assignés à résidence, ont annoncé leurs familles. Parmi les signataires du tract figurent huit membres du Conseil législatif (Parlement). Le secrétaire du gouvernement palestinien, Ahmad Abdel Rahman, a récusé les accusations, et des parlementaires membres du Fatah convoqués dimanche à une réunion à Gaza par le président de l'Autorité, Yasser Arafat, ont condamné les signataires qualifiant leur démarche de « *dangereuse* » et « *séditieuse* ». - (Reuters.)

DÉPÊCHES

■ **ALGÉRIE : vingt-sept personnes ont été assassinées**, samedi 27 novembre et dimanche 28 novembre, à deux faux barrages dressés par des islamistes armés au sud et à l'ouest d'Alger, selon des sources officielles. En une semaine, une cinquantaine de personnes ont ainsi été tuées sur les routes algériennes par des groupes armés lors de faux contrôles, une véritable hantise pour les Algériens. - (AFP)

■ **GUINÉE-BISSAU : le défaut d'organisation et les nombreux incidents** survenus à l'occasion des élections organisées dimanche 28 novembre ont fait peser de sérieuses menaces sur leur crédibilité. Ces élections (présidentielle et législatives) ont été financées par la communauté internationale qui exigeait qu'elles soient « *transparentes et démocratiques* » pour reprendre sa coopération avec un pays dévasté par onze mois de guerre civile. - (AFP)

■ **NIGERIA : les émeutes interethniques qui ont éclaté à Lagos** le 25 novembre ont fait une centaine de victimes. La communauté haoussa, dominante au nord, a demandé, dimanche 28 novembre, une protection policière renforcée contre les extrémistes de la communauté yorouba, l'ethnie dominante dans le sud-ouest où se trouve Lagos. - (AFP)

■ **IRAK : huit personnes, dont trois enfants**, ont été blessées, dimanche 28 novembre, lors du bombardement d'une école de Mossoul, dans le nord de l'Irak, par des avions américains et britanniques, a affirmé un porte-parole militaire irakien. Dans un communiqué, l'armée américaine a affirmé que des avions américains avaient bombardé des installations militaires dans le nord de l'Irak. - (AFP)

L'Asie de l'Est aborde le problème de son intégration économique

KUALA LUMPUR
de notre envoyé spécial

Voilà déjà quelques années, le Dr Mahathir Mohammad avait, en vain, souhaité la formation d'un forum économique de l'Asie orientale. En son absence, puisque des élections législatives ont retenu le premier ministre malaisien chez lui, l'idée a refait surface à Manille, où s'est tenu, dimanche 28 novembre, un sommet de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Asean) et de ses trois partenaires d'Extrême-Orient, la Chine, la Corée du Sud et le Japon. Cette réunion n'a pas débouché, contrairement à ce que souhaitait l'hôte du jour, le président philippin Joseph Estrada, sur l'ambition d'un « *marché commun de l'Asie de l'Est* » et encore moins sur un projet de « *monnaie commune* ».

Un communiqué conjoint a toutefois souligné « *les perspectives de meilleure collaboration et de liens plus serrés* » au sein d'une région qui regroupe les deux cinquièmes de l'humanité. De son côté, le premier ministre chinois, Zhu Rongji, a souhaité que priorité soit donnée à la coopération économique interasiatique, ce qui a constitué, au passage, un moyen d'éviter la controverse sur la « *souveraineté chinoise* » sur les archipels de la mer de Chine du Sud et le rejet, par Pékin, du « *code de conduite* » de l'Asean dans des eaux que revendiquent également, partiellement ou totalement, quatre Etats membres de cette association.

Sur le plan concret, le premier ministre japonais Keizo Obuchi a annoncé une nouvelle aide de plus de 3 milliards de francs (0,45 million d'euros) destinée, cette fois, au « *développement des ressources humaines* » dans les domaines de la finance et de l'enseignement supérieur. Cette somme s'ajoute au 1,3 milliard de francs déjà canalisés, dans le cadre d'un fonds de lutte contre la pauvreté, par la Banque mondiale et la Banque asiatique de développement pour la mise en place de « *filets de sauvetage so-*

ciaux ». Obuchi estime que, puisque le gros de la crise asiatique est passé, l'accent doit être mis sur « *le long terme* ».

Les dix Etats de l'Asean, la Chine, le Japon et la Corée du Sud se sont également retrouvés pour appuyer l'intégrité territoriale de l'Indonésie, menacée par un fort courant séparatiste à Atjeh, une province en ébullition sur le détroit de Malacca. En affirmant que l'indépendance d'Atjeh « *n'est pas une option* », le nouveau président indonésien, Abdurrahman Wahid, a rassuré ses voisins, calmé pour un temps les militaires indonésiens et regagné Djakarta avec le soutien non négligeable de l'ensemble de la région. Mais la question atjehnaise est loin d'être réglée.

UN SOMMET A TROIS

Le Chinois Zhu Rongji, le président sud-coréen Kim Dae-jung et le Japonais Obuchi ont profité de leur présence à Manille pour se réunir entre eux. La seule tenue de ce sommet à trois a été jugée « *significative* » par les Japonais, même si la question de la péninsule coréenne n'a pas été abordée et que Tokyo et Séoul se sont contentés de se féliciter de l'accord commercial sino-américain et de souhaiter l'admission « *dès que possible* » de la Chine au sein de l'Organisation mondiale du commerce.

Quant aux Dix de l'Asean, ils sont convenus d'accélérer la mise en place de leur zone de libre-échange : les droits de douane intrarégionaux devront être abolis en 2005 par les Etats les plus avancés de l'Association (Brunei, Indonésie, Malaisie, Philippines, Thaïlande et Singapour) et en 2015 par les autres (Birmanie, Cambodge, Laos et Vietnam). Le forum dont rêvait Mahathir Mohammad n'est peut-être pas dans des cordes institutionnelles, mais une réunion des ministres des affaires étrangères des « *Treize* » y sera consacrée en l'an 2000 à Bangkok.

J.-C. P.

celeron™
PROCESSOR

Leur beauté cache un outil suffisamment puissant pour bâtir l'entreprise la plus noble : votre PME.

Les nouveaux PC HP Brio ont été conçus pour vous faciliter la tâche. Renforcés par Windows NT® - tout aussi simple d'utilisation que Windows 95 et trois fois plus fiable - ils sont disponibles avec Microsoft Office 2000 PME, essentiel à la productivité de votre entreprise. Vous bénéficiez également du HP Internet Center inclus pour vous permettre de créer vos propres pages web et votre plateforme e-commerce.

L'avenir de votre entreprise dépend des outils que vous utiliserez pour la construire.

Modèle avec Windows NT : **7290 Fht 8792 Fttc**
(Prix généralement constaté au 1er octobre 1999)

Réf D8936A équipé du processeur Intel® Celeron™
466 Mhz Mémoire 64 Mo de SDRAM Disque dur 5,4 Go
Lecteur CD 48x Carte son Microsoft Office 2000 PME
Windows NT4.

Contactez-nous pour en savoir plus sur les modèles avec Microsoft Office 2000 PME.

Brio

**HEWLETT®
PACKARD**

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LA GAMME DE PC HP BRIO :

Partenaires HP Connect

Intel, le logo Intel Inside et Celeron sont des marques déposées d'Intel Corporation.
Le prix TTC cité est arrondi au franc supérieur.

www.achat.hp.com

FRANCE

LE MONDE / MARDI 30 NOVEMBRE 1999

DROITE La campagne pour la présidence du RPR, dont le second tour aura lieu samedi 4 décembre, se focalise sur l'attitude des militants qui ont voté pour François Fillon au pre-

mier tour. Le député de la Sarthe soutient activement Michèle Alliot-Marie, dont la proposition de réunir des « assises du gaullisme » a été rejetée par Charles Pasqua. ● À PARIS,

le premier tour de l'élection législative partielle dans la 21^e circonscription a été marqué par un bon score des candidats de la majorité et un affaissement de l'extrême droite,

dont les électeurs se sont en partie reportés sur la candidature de Jean-Louis Arajol. Michel Charzat paraît en position de l'emporter, le 5 décembre, contre le candidat de

l'UDF, Didier Bariani. ● L'UDF est divisée sur la proposition de Gilles de Robien d'accorder le droit de vote aux étrangers, non communautaires, aux élections locales (page 9).

L'hypothèque Pasqua pèse sur la campagne pour la présidence du RPR

En réaction à l'offensive du RPF, Michèle Alliot-Marie concède que le mouvement gaulliste s'est laissé endormir « dans une ambiance de politiquement correct ». A Paris, la gauche paraît en mesure de l'emporter au second tour dans l'élection législative partielle

ANGERS

de notre envoyé spécial

François Fillon est venu en vain. « *Chacun est libre de voter comme il l'entend, mais pour continuer notre combat...* », commence le député de la Sarthe. Samedi 27 novembre, devant deux cents personnes réunies dans un hôtel d'Angers, M. Fillon manifeste, pour la première fois, son soutien effectif à la candidature de Michèle Alliot-Marie à la présidence du RPR. Il le refera mercredi, lors d'une réunion publique à Paris, où Patrick Devejdjian, l'autre candidat éliminé au premier tour de l'élection, sera aussi présent.

M. Fillon estime qu'il a au moins deux bonnes raisons de se rallier à la députée des Pyrénées-Atlantiques : « *Michèle* » est la seule, selon lui, à pouvoir faire en sorte que « *la démocratie s'installe dans notre mouvement* » et à garantir une relative autonomie du RPR par rapport au président de la République dans la mauvaise passe de la cohabitation.

Une troisième raison a conduit les « fillonistes » à s'engager, pour le second tour de l'élection, aux côtés de M^{me} Alliot-Marie : en disposant d'une capacité d'expression au sein du mouvement et d'une représentation à la direction, ils espèrent fixer le courant

dit « *national, républicain et social* », qui pourrait être tenté, dans le cas contraire, de rallier en ordre dispersé le RPF de Charles Pasqua. « *Je ne doute pas, chère Michèle, que tu seras présidente de notre mouvement dans quelques jours. Mais dès le lundi, les ennuis vont commencer* », rappelle Roselyne Bachelot, députée de Maine-et-Loire, en accueillant la candidate.

Celle-ci achève à Angers une tournée de près de 1 500 kilomètres dans le « grand Ouest », qui l'a menée pendant deux jours de Saint-Lô (Manche) à Loudéac (Côtes-d'Armor), au Faou (Finistère) et à Laval (Mayenne). A chaque étape, elle a pu vérifier que sa pugnacité et sa volonté de « *réconcilier* » les différentes sensibilités du RPR emportent l'adhésion des militants.

PHÉNOMÈNE DE REPOUSSOIR

L'idée que le RPR pourrait être le premier parti français à avoir une femme à sa tête commence aussi à produire des effets positifs. Un des conseillers de la candidate, Jean-François Probst, et le directeur de campagne de M. Fillon, Daniel-Georges Courtois, secrétaire départemental adjoint de la fédération RPR de Paris, ont fait le compte des défections. Elles se limitent, pour l'heure, à Alain Deva-

quet, chargé de mission auprès du président de la République, et Claude-Annick Tissot, adjointe au maire de Paris, qui s'étaient prononcés, au premier tour, en faveur de M. Fillon et qui soutiennent désormais Jean-Paul Delevoye. Le 26 novembre, en revanche, les « *équipes jeunes* » de M^{me} Alliot-Marie, de M. Fillon et de M. Devejdjian ont annoncé leur « *fusion* » pour « *embrayer avec Michèle, plutôt que de rétrograder avec Jean-Paul* ».

Le thème du « *candidat officiel* », enfin, provoque toujours un étonnant phénomène de repoussoir chez les militants. L'un d'eux,

magistrat de profession, a ainsi interpellé la candidate, samedi à Angers : « *M. Chirac ne nous fera pas le coup de la pomme deux fois. En votant pour lui, je n'ai pas voté Claude Chirac, ni pour M. de Villepin [secrétaire général de la présidence de la République], ni pour M. Ulrich [conseiller du président].* » « *Les conseillers ont d'habitude moins de légitimité qu'ils se sont quand même plantés un certain nombre de fois* », a sobremment répondu la députée des Pyrénées-Atlantiques.

M^{me} Alliot-Marie se garde pourtant de tout triomphalisme. « *Une élection n'est gagnée que lorsque le*

Philippe Séguin veut « sortir » de la cohabitation

Après avoir dénoncé la « *cohabitation émolliente* », le 16 avril, le jour où il annonçait sa démission de la présidence du RPR (Le Monde du 17 avril), Philippe Séguin franchit un pas supplémentaire en proposant de « *sortir* » de la cohabitation. « *Il est difficile de bien vivre cette situation qui nous fait passer sans cesse de la connivence obligée aux disputes de cour de récréation (...). A l'heure où l'essentiel des problèmes se joue sur le plan mondial - et sur le plan européen -, comment ne pas se dire que la France aurait bien besoin d'une unité de direction ?* », s'interroge le député des Vosges dans un entretien au *Figaro*, lundi 29 novembre.

L'ancien président du RPR estime que « *l'exécutif n'est pas un lieu de débat et encore moins d'affrontement. Il faudra avoir le courage de sortir de cette situation [la cohabitation]. Et éviter qu'elle se reproduise jamais, en optant probablement pour un vrai régime présidentiel. De toute façon, tout vaut mieux que la pratique actuelle* ».

Paris 20^e : la gauche en position de force face à une droite en recomposition

LE SECOND TOUR de l'élection législative partielle organisée dans la 21^e circonscription de Paris mettra une fois encore aux prises, dimanche 5 décembre, le socialiste Michel Charzat, sénateur et maire du 20^e arrondissement, et l'UDF Didier Bariani, ancien maire du même arrondissement et ancien député de la circonscription. Ce énième épisode d'un duel qui dure depuis 1981 résulte d'un premier tour auquel seuls 35 % des électeurs inscrits ont pris part, dimanche 28 novembre. Provoquée par la démission de la socialiste Véronique Carrion-Bastok, cette partielle a cependant très légèrement mobilisé davantage d'électeurs que les précédentes organisées à Paris, en 1994 et 1995. L'abstention, alors, avait été comprise entre 67,10 % et 70,91 %.

Le scrutin de dimanche est d'abord riche d'enseignement pour la droite. Il comporte pour elle un élément de satisfaction, et une interrogation. La satisfaction réside dans le score désastreux de l'extrême droite. Dans l'arrondissement même où Jean-Marie Le Pen avait, pour la première fois, dépassé les 10 % des voix, aux élections municipales de 1983, la can-

didate FN, Martine Lehideux, ne réunit que 5,19 % des voix. Au premier tour des législatives de 1997, elle avait obtenu 13,35 % des voix. La contre-performance de M. Le Pen aux européennes dans l'arrondissement (5,39 %) est confirmée. Le candidat mégrétiste, Jacques Gaillard, n'obtient quant à lui que 1,24 % des suffrages.

L'examen des résultats bureau de vote par bureau de vote montre une forte corrélation entre les anciennes zones de force de l'extrême droite et les meilleurs scores obtenus, dimanche, par Jean-Louis Arajol, candidat du Rassemblement pour la France (RPF). Avec 11,52 % des voix, M. Arajol obtient un résultat supérieur à celui de la liste de Charles Pasqua aux européennes (10,34 %), dans une circonscription qui était, *a priori*, un terrain difficile pour lui. Le premier test au scrutin majoritaire est donc pour le RPF un succès, même s'il ne parvient pas à gêner sérieusement M. Bariani, qui le distance avec 21,03 % des voix.

Le vote de dimanche donne cependant au RPF une position sur l'échiquier politique très différente de celle que M. Pasqua ambitionne pour lui. Alors que l'ancien mi-

nistre de l'intérieur veut échapper au clivage gauche-droite, la campagne très sécuritaire conduite par M. Arajol et son implantation géographique démontrent sans équivoque que la candidature RPF a fonctionné d'abord comme un sas pour des électeurs en provenance de l'extrême droite. De ce point de vue, cette élection vient conforter politiquement le vice-président du RPF, Philippe de Villiers.

DÉSISTEMENT INCERTAIN

Cette bonne nouvelle pour la droite « républicaine » est aussi, pour elle, une interrogation : celle du rôle et de la place qu'entend y jouer le RPF. La réintégration d'une partie des voix d'extrême droite provoque, mécaniquement, une amélioration du score total de l'opposition, qui passe de 29,50 % aux législatives de 1997 et de 29,36 % aux européennes à 32,55 % dimanche. Toute la question est de savoir si cette addition est légitime. Dès avant le premier tour, M. Arajol avait indiqué qu'en cas de duel au second tour entre MM. Charzat et Bariani il ne choisirait pas entre « *bonnet blanc et blanc bonnet* ». C'est maintenant à M. Pasqua de se prononcer. Di-

manche soir, l'ancien ministre a indiqué que le bureau national du RPF se prononcera mardi. Il a ajouté que son parti n'appellerait « *jamais à voter Charzat* » et qu'un appel en faveur de M. Bariani lui semblait « *difficile* ».

Dans un scrutin où la présence de vingt-trois candidats engendre mécaniquement un émiettement des voix, la majorité « plurielle » se comporte bien. Les trois candidats issus de ses rangs, c'est-à-dire M. Charzat, le Vert Denis Baupin et le communiste Pierre Mansat, totalisent 46,98 % des suffrages exprimés. C'est moins qu'aux élections européennes, où la performance de la liste de Daniel Cohn-Bendit (18,71 % dans la circonscription) avait porté le total à 49,11 %. Mais c'est nettement mieux qu'aux législatives de 1997, où les trois familles avaient recueilli 41,17 % des voix, avant que la gauche ne l'emporte au second tour.

Au sein de la majorité, le candidat socialiste n'égale pas, avec 25,60 % des voix, le score de la députée démissionnaire (27,46 %). Il améliore toutefois de 2,28 points celui obtenu par la liste de François Hollande aux élections euro-

péennes dans la circonscription. Le scrutin de juin était évidemment la référence de M. Baupin. Le candidat des Verts n'avait pas pour ambition d'égaler le score de M. Cohn-Bendit, mais de prouver que celui-ci n'était pas bâti sur le sable. Autrement dit, le parti écologiste souhaitait démontrer, dans la perspective des élections municipales dans la capitale, qu'il dispose d'un socle électoral à lui. Avec 12,57 % des voix, le parti de Dominique Voynet peut estimer

que c'est chose faite. C'est également dans la perspective des municipales que le Parti communiste espérait ardemment ne pas reculer dans les urnes pour pouvoir défendre, dans les négociations électorales avec le PS, les élus dont il dispose aujourd'hui. Les 8,81 % de M. Mansat, qui s'est dépensé sans compter durant la courte campagne, lui ont permis d'assurer l'essentiel.

Cécile Chambraud

Une journée de vote qui n'a pas mobilisé

« *INCIVISME, voilà la leçon de ce scrutin. Pour le MNR, mon parti, j'espérais plus que 5 voix sur 365 exprimés* » : au bureau de vote numéro 13, dans l'école de la paisible rue

Dans ce bureau, comme sur l'encre de la circonscription, le sénateur et maire de l'arrondissement, Michel Charzat (PS), devance son vieux rival Didier Bariani. « *Le duel de dimanche prochain était comme annoncé, en dépit de vingt-trois candidats, dont certains assez curieux* », conclut le scrutateur.

Peu avant, dans un autre bureau, rue Le Vau, en bordure du boulevard de ceinture et des barres surpeuplées, le président communiste avait, à la demande des assesseurs, ajouté sur le procès-verbal une vibrante protestation : « *Inadmissible liste "nationale socialiste", nazi.* » La dénonciation visait le Parti national socialiste, déjà frappé de deux interdictions, l'une sur son sigle, l'autre causée par la mention du site Internet figurant sur le bulletin. Le dépouillement terminé, l'on s'est aperçu, rue Le Vau, que ce groupuscule n'avait récolté aucune voix, pas plus d'ailleurs que rue Ribelette.

« VOTEZ POUR UNE FEMME ! »

« *Ridicule, ce sigle !* » commente, de son côté, une retraitée, assesseur et « *mittante FN depuis quinze ans* ». « *La campagne sur les marchés a été violente. Si vous aviez vu la haine de ces jeunes venus nous bousculer...* » Son parti fait moins que la moitié du score du PCF. « *Quand je croise des connaissances parties chez Mégret, je leur touche la main. Ça ne plaît pas à tout le monde* », rajoute-t-elle, visiblement navrée des divisions « *qui font chuter les scores* ».

La journée a été longue au bureau du 21, rue des Pyrénées, où on a attendu l'électeur comme on le ferait du chaland. « *On voit surtout des gens d'âge mur ou des vieilles personnes. Monsieur le maire est*

	28 nov. 1999	Européennes juin 1999	25 mai 1997	1 ^{er} juin 1997	21 mars 1993	23 mars 1993
Inscrits	60 273	60 509	66 049	66 049	65 997	65 997
Volants	21 302	30 288	41 355	44 501	42 925	42 433
Abstentions (%)	64,65	49,94	37,39	32,62	34,94	35,70
Suffrages exprimés	20 835	29 268	40 096	42 629	41 609	39 908
Candidats et étiquettes	Voix	%	Voix	%	Voix	%
Michel Charzat (PS)	5 335	25,60	6 825 (1)	23,32	11 009 (9)	27,46
Didier Bariani (UDF)	4 383	21,03	2 174 (2)	7,43	11 827	29,50
Denis Baupin (Verts)	2 619	12,57	5 476 (3)	18,71	1 980	4,93
Jean-Louis Arajol (RPF)	2 402	11,52	3 026 (4)	10,34		
Pierre Mansat (PCF)	1 836	8,81	2 073 (5)	7,08	3 521	8,78
Martine Lehideux (FN)	1 082	5,19	1 578 (6)	5,39	5 352	13,35
Catherine Labrun (LCR)	481	2,30	2 229 (7)	7,62	397 (10)	0,99
Jacques Gaillard (MNR)	259	1,24	972 (8)	3,32		
Autres candidats	2 438	11,70	1 524	5,20	6 008	14,96
[Liste Sarkozy]			3 391	11,59	2 510	6,03

(1) Liste Hollande ; (2) Liste Bayrou ; (3) Liste Cohn-Bendit ; (4) Liste Pasqua ; (5) Liste Hue ; (6) Liste Le Pen ; (7) Liste Laguille ; (8) Liste Mégret ; (9) Véronique Carrion-Bastok ; (10) Dorothee Daucé ; (11) Valérie Marange ; (12) Henri Malberg ; (13) Gérard Fraysse ; (14) Daniel Bensaïd.

Voici les scores obtenus par les quinze autres candidats ne figurant pas dans le tableau ci-dessus : Louis Girard (ext. droite), 459 (2,20 %) ; Béatrice Boyer-Chamard (Droite libérale-chrétienne), 401 (1,92 %) ; Brice Lalonde (GE), 312 (1,50 %) ; Danièle Holland (« *Moins d'impôts maintenant* »), 250 (1,20 %) ; Elisabeth Gasche (ACTIP), 226 (1,08 %) ; Sonia Pizel (div.), 191 (0,92 %) ; Renaud Bidou (écologiste), 136 (0,65 %) ; Marie-Josée Pépin (alternatifs), 119 (0,57 %) ; Alain Clary (div.), 97 (0,47 %) ; Olivier Fourgeot (div. droite), 81 (0,39 %) ; Ronald Rémy (div.), 65 (0,31 %) ; Paule Segal (Initiative républicaine), 63 (0,30 %) ; Jacques Dehergne (div.), 28 (0,13 %) ; Frédéric Billot (ext. droite), 6 (0,03 %) ; Olivier Durand (div.), 4 (0,02 %).

Les caisses d’allocations familiales subissent une surcharge de travail

Les personnels réclament les 35 heures pour obtenir des embauches supplémentaires

Depuis des mois, le climat social s’est tendu dans les 125 caisses d’allocations familiales, qui traversent de grosses difficultés en raison de l’aug-

BORDEAUX

de notre envoyée spéciale

« Is vont me dire que ce n’est pas le même taux. Mais c’est faux !», s’énerve un homme aux cheveux

REPORTAGE

A Bordeaux, 30 postes ont été créés en onze ans alors que le nombre d’allocataires a doublé

longs, brandissant un document dans le hall d’accueil de la caisse d’allocations familiales (CAF). Les hôteses qui orientent le public dès l’arrivée restent imperturbables ; les « clients », assis avec leurs tickets d’ordre, détournent le regard. Le quémandeur grincheux, après vingt minutes d’attente, est reçu par une technicienne au guichet de « premier accueil » et repart, détendu, rassuré. A la caisse de Bordeaux, cinquième en France pour son importance, depuis l’instauration du revenu minimum d’insertion (RMI) en 1988, « le nombre d’allocataires a doublé, passant à 220 000 », précise Alain Zimmermann, directeur depuis 1973. Trois guichets « relais » ont ouvert dans le département, pour décongestionner le siège.

Aux prestations familiales se sont ajoutées, outre le RMI, les allocations pour parent isolé et pour adulte handicapé, ainsi que l’allocation personnalisée de logement pour les familles en difficulté, les personnes âgées et les étudiants.

mentation de la charge de travail, de la mise en place d’un nouveau système informatique et du blocage des négociations sur les 35 heures. Après

Cela s’est traduit par des vagues de bénéficiaires supplémentaires. Les 620 salariés du siège de Bordeaux ont dû apprendre à manier une foule de textes réglementaires. Il n’y a eu que 30 postes créés en onze ans. « Nos coûts de gestion ne s’élèvent qu’à 3,5 % », confirme, satisfait, le directeur. C’est dire que les gains de productivité ont été notables.

L’augmentation de la charge de travail, combinée avec la mise en place d’un nouveau système informatique et avec le blocage des négociations sur les 35 heures, a entraîné des conflits dans plusieurs villes. « Pour défendre la qualité du service public, nous avons fait cinq semaines de grève. Sans interrompre les prestations, puisque nous ne fermons que 55 minutes par jour. Le directeur a fini par accorder douze embauches. Ce n’est pas suffisant », explique Daniel Scipion, délégué du personnel et représentant CGT au conseil d’administration de la caisse de Bordeaux. Démarré le 4 octobre, le mouvement a d’abord été animé par quatre des cinq syndicats de la caisse, la CGC ayant préféré ne pas s’en mêler. Puis FO et la CFTC ont abandonné. La CGT et la CFTD ont terminé seules.

La pression qui s’exerce sur le personnel est palpable. Aux moments de pointe, des techniciens abandonnent la « liquidation » – le règlement en cours de leurs dossiers – pour prêter main-forte à leurs collègues de guichet. « Tous doivent être polyvalents, c’est la

règle ici », explique M. Zimmermann. De septembre 1998 à février 1999, sa caisse a changé de système informatique. « Le précédent, *“Mona”*, nous permettait de faire vite et bien. Le nouveau, *“Cristal”*, en temps réel, devrait fournir dès la demande au guichet la situation complète de l’allocataire, et le diagnostic de ses droits ». Chacun attend désormais du « technicien de prestations » une vision globale de sa situation. Les visites au siège se multiplient, les lignes téléphoniques sont souvent saturées. « La caisse devient le service public de la précarité, sans qu’on lui donne les moyens adéquats », accuse M. Scipion.

PAS D’ACCORD DE BRANCHE

« Nous avons un stock de dix-huit mille dossiers en cours, que nous pourrions liquider en deux jours et demi », se félicite le directeur. « Oui, mais à quel prix pour le personnel !», s’obstine à rappeler la déléguée CFTD, Martine Perea. A Bordeaux, contrairement à la région parisienne, on n’attend qu’une trentaine de minutes le passage au guichet de premier accueil. En un mois, si aucune pièce ne manque au dossier, la prestation est acquise. Pourtant, Sandrine, assistante sociale de la CAF, détachée au centre médico-social de Lormont, une banlieue paupérisée, se fâcherait presque. « Ce scénario est idéal, affirme-t-elle. Nous, au centre, on voit débarquer tous ceux que d’autres ont baladés de service en service avant de leur

cinq semaines de grève, un conflit à la CAF de Bordeaux a pris fin sans solution sur la réduction du temps de travail, faute d'accord de branche.

dire, à court d’arguments : “Allez voir votre assistante sociale !” Et, en bout de course, c’est à nous de leur expliquer qu’on ne peut rien faire !» L’aide versée pour les dépenses d’énergie d’une famille surendettée est épuisée depuis un mois déjà...

« Nous demandons que s’ouvrent des négociations sur les 35 heures, qui apporteraient des recrutements », annonçaient les délégués syndicaux, au lendemain de la journée nationale d’action suivie par 30 % de personnels, le 18 novembre. Le directeur refuse « tant qu’il n’y a pas d’accord de branche ». M. Scipion estime, lui, que « dans les CAF, de droit privé mais sous l’entière tutelle du ministère des affaires sociales, l’Etat devrait montrer l’exemple ».

Cependant, le patronat, cogestionnaire des organismes de Sécurité sociale, refuse le passage aux 35 heures. Et la ministre de l’emploi et de la solidarité, Martine Aubry, en l’absence d’accord de branche, refuse de valider les quelques accords locaux déjà signés. Il y a pourtant un an déjà que la CAF de Quimper avait été la première à conclure, le 26 novembre 1998, des négociations sur les 35 heures. Si rien ne bouge d’ici là, les caisses seront en infraction le 1^{er} janvier et, restant à 39 heures, devront payer 10 % de pénalités sur les quatre heures supplémentaires qu’effectueraient leurs employés.

Danielle Rouard

Le PS n’exige plus des Verts un accord national pour les municipales

GUIDÉ par François Rebsamen, secrétaire national auprès des fédérations, et par Stéphane Le Foll, directeur de cabinet de François Hollande, Dominique Strauss-Kahn a quitté le fond de la salle, où il s’était discrètement installé, pour gagner le premier rang. Pour la première fois depuis sa démission, l’ancien ministre de l’économie, des finances et de l’industrie mis en examen par courrier dans l’affaire de la MNEF (*lire page 36*), assistait à la réunion du conseil national du Parti socialiste, samedi 27 novembre, à Paris. M. Strauss-Kahn a eu droit aux applaudissements de ses camarades et à un hommage de M. Hollande, premier secrétaire du PS, qui a insisté sur « le succès de la politique économique du gouvernement », avec « la croissance la plus vigoureuse de ces vingt dernières années ».

L’affaire de la MNEF n’a pas été évoquée directement, Louis Mermaid réitérant sa mise en garde sur les risques de voir émerger un « gouvernement des juges » et Elisabeth Guigou confirmant ses projets sur le statut des magistrats. Le premier secrétaire du PS s’en est pris vivement à la droite,

en assurant que si elle ne vote pas la réforme du Conseil supérieur de la magistrature, au Congrès, le 24 janvier, c’est « qu’elle ne veut pas de réforme de la justice ». « Ce grand dessein, a ajouté M. Hollande, ce grand enjeu dessiné par le président de la République, Jacques Chirac, ne verrait pas alors le jour. La droite serait alors devant ses propres responsabilités ». Ni François Bernardini, premier secrétaire de la fédération des Bouches-du-Rhône, mis en examen pour « recel de détournement de fonds publics », ni Jean-Christophe Cambadélis, numéro deux du PS, ni Jean-Marie Le Guen, premier secrétaire de la fédération de Paris, respectivement « en réserve », « en congé » et démissionnaire, en marge de l’affaire de la MNEF, n’étaient présents.

« RECONDUCTION DES SORTANTS »

Plusieurs sujets étaient à l’ordre du jour de ce conseil national où, en l’absence de Lionel Jospin, il y a eu peu de débats. Pierre Guidoni, chargé de l’international au secrétariat national, a présenté un bilan « de la grande réussite » du congrès de l’Internationale socialiste, dont M. Hollande est devenu

vice-président à la place de M. Jospin. Nommé délégué interministériel au codéveloppement et aux migrations internationales, M. Guidoni quittait ainsi le secrétariat national, où il est remplacé par Henri Nallet, jusque-là en charge des affaires européennes, assisté de Régis Passerieux. La convention nationale « territoires et citoyens », animée par Alain Claeys, chargé de la coordination et de la trésorerie au secrétariat national, déjà lancée le 9 octobre (*Le Monde* daté 10-11 octobre), aura finalement lieu les 17 et 18 juin 2000 à Clermont-Ferrand.

La préparation des élections municipales de 2001 a constitué une part essentielle des travaux du conseil national, avant d’être l’objet d’un déjeuner des premiers fédéraux autour de M. Hollande. Chargé des élections au secrétariat national, Jean-Pierre Bel a confirmé ce « la conclusion des accords nationaux avec nos partenaires doit intervenir avant les votes de désignation des premiers des socialistes », prévus à partir de la mi-mars et en avril, une convention nationale de ratification étant programmée pour le 13 mai. « Notre position de principe, a rap-

pelé M. Bel, *est d’aboutir à des listes d’union de la gauche plurielle partout pour les élections municipales. Dans les villes actuellement dirigées par la gauche, le principe est la reconduction des sortants ou d’une tête de liste de même étiquette.* »

« PRINCIPE DE RÉALITÉ »

Le PS a cependant changé de pied avec les Verts. M. Bel a indiqué, dans son texte, qu’« il n’y aura pas d’accord national » avec cette formation, contrairement à ce qui est toujours envisagé avec le PCF, les radicaux de gauche et le MDC. « Nous les avons informés que, dans un même département, il ne pourrait y avoir de tête de liste Verte s’il n’y a pas d’accord départemental », a souligné M. Bel, en précisant que ce principe s’appliquera aussi pour les élections cantonales. M. Hollande a justifié l’abandon de son exigence initiale vis-à-vis des Verts – « un accord national ou pas d’accord du tout » – par « le principe de réalité », les amis de Dominique Voynet n’ayant pas encore choisi entre des listes autonomes ou plurielles.

Michel Noblecourt

Rencontres jospino-blairistes à Londres

LONDRES

de notre envoyée spéciale

La Fabian Society a bien fait les choses. Pour ouvrir son colloque sur les politiques économiques française et britannique, vendredi 26 et samedi 27 novembre, la plus ancienne des *think tanks* britanniques, proche du Parti travailliste, a invité Pascal Lamy, négociateur pour l’Europe du cycle de l’Organisation mondiale du commerce (OMC) à Seattle, et David Miliband, chef de la cellule politique du premier ministre britannique et star montante du blairisme. Le patronage était très chic pour un séminaire réservé à quelques *happy few* et destiné à « permettre aux hommes et aux femmes engagés dans des politiques innovantes », d’un côté de la Manche et de l’autre, « d’œuvrer ensemble de façon constructive ».

Côté anglais, les « number ten », comme on appelle les conseillers du 10 Downing Street, résidence du premier ministre, étaient venus en nombre. A côté de M. Miliband, Andrew Adonis et Geoff Mulgan, sans oublier Ed Balls, conseiller du ministre des finances Gordon Brown, ont fait corps. Côté français, Pierre-Alain Muet, conseiller économique de Lionel Jospin ; Jean Pisani-Ferry, son homologue de Bercy, et Gilles Finchelstein, ex-conseiller de

Dominique Strauss-Kahn et responsable de la revue de la Fondation Jean-Jaurès ; Laurent Baumel et Daniel Vasseur, jeunes membres du cabinet du ministre chargé des relations européennes, Pierre Moscovici, avaient fait le voyage. « Troisième voie », a ironisé Marisol Touraine, députée socialiste d’Indre-et-Loire, seule intervenante féminine de ce cénacle, au moment de la photo de famille, comme on dit *cheese*. Tout le monde a ri.

« IL Y A ENTRE NOUS DES MOTS TABOUS »

Oublié le temps où Alain Madelin vantait la victoire de Tony Blair dans *Libération* ; oubliée aussi l’image de M. Blair se posant en leader de la gauche européenne et publiant son « manifeste » avec le chancelier allemand Gerhard Schröder, quelques jours avant les élections européennes de juin. L’heure est à la pacification des relations blairo-jospiniennes. On peut désormais s’étonner des différences : ni l’opinion britannique, ni le New Labour, ni les intellectuels anglais ne s’intéressent à la réduction du temps de travail, ont reconnu les hôtes de la Fabian Society. On peut faire l’inventaire calme et serein des nuances : M^{me} Touraine et Gaëtan Gorce – député de la Nièvre, rapporteur du projet de loi sur les 35 heures et « dragué », à ce titre, par les

think tanks anglais – d’un côté, Richard Layard et Ian Brinkley, deux économistes, de l’autre, ont pu comparer le système français et le « welfare to work » (« passer de l’assistance à l’emploi ») britannique.

Si l’Etat, outre-Manche, a l’obligation d’assurer que tout jeune chômeur doit se voir proposer un emploi, le chômeur, lui, doit l’accepter. Cette obligation mutuelle, au centre du « new deal » de M. Blair, provoque toujours une gêne chez les Français : n’est-ce pas là une manière de faire porter au chômeur la responsabilité du chômage, se sont-ils demandé ? Responsabilité, socialisme, Etat, volontarisme, libéralisme : tous ces concepts compliquent les relations jospino-blairistes. « Il y a entre nous des mots tabous », a expliqué Denis MacShane, député travailliste francophile, proche de M. Blair, suggérant que certaines querelles seraient d’abord... sémantiques. « Il nous faudrait une sorte d’esperanto », a renchéri un autre participant. Michaël Jacobs, directeur de la Fabian Society, s’est réjoui, à ce titre, de la traduction prochaine des livres d’Anthony Giddens et de Tony Blair en français. Traduirait-on « welfare to work » par « emplois-jeunes » ?

Ariane Chemin

Sept élections cantonales partielles

BOUCHES-DU-RHÔNE

Canton de Tarascon (second tour).

L., 11 539 ; V., 5 933 ; A., 48,58 % ; E., 5 451.

Thérèse Aillaud, s., RPR, m. de Tarascon, 3 157 (57,92 %)... *RÉÉLUE*

Jean-Louis Auvergne, PS, 2 294 (42,08 %).

[M^{me} Aillaud a été réélue, dimanche 28 novembre, face au candidat de de la gauche plurielle, M. Auvergne, en améliorant nettement son score de mars 1998. L’élection de M^{me} Aillaud au conseil général avait été annulée le 13 octobre 1998 par le tribunal administratif de Marseille, la candidate, maire de Tarascon, ayant été, à ce titre, « déclarée comptable de fait par un jugement définitif de la chambre régionale des comptes », ce qui la rendait inéligible au moment du premier vote.

21 novembre 1999 : I, 11 539 ; V., 5 025 ; A., 56,45 % ; E., 4 782 ; Thérèse Aillaud, RPR, m. de Tarascon, 2 217 (46,36 %) ; Jean-Louis Auvergne, PS, 1 524 (31,87 %) ; Georges Bouillard, FN, 475 (9,93 %) ; Alain Legout, div. d., 368 (7,70 %) ; Lucas Moreno, MNR, 198 (4,14 %).

22 mars 1998 : I, 11 497 ; V., 7 539 ; A., 34,43 % ; E., 7 281 ; Thérèse Aillaud, RPR, m., 3 110 (42,71 %) ; Jean-Louis Auvergne, div. g., 2 632 (36,15 %) ; Georges Bouillard, FN, c. m., 1 539 (21,14 %).]

MEUSE

Canton de Bar-le-Duc (second tour).

L., 7 026 ; V., 2 744 ; A., 60,95 % ; E., 2 589.

Gérard Abbas, UDF, m. de Fains-Véel, 1 305 (50,41 %)... *ÉLU*

Gérard Machline, PS, c. r., c. m. de Bar-le-Duc, 1 284 (49,59 %).

[M. Abbas l’emporte de 21 voix seulement face au candidat du PS, qui bénéficiait pourtant du désistement des candidats écologiste, communiste et divers gauche du premier tour.

21 novembre 1999 : I, 7 026 ; V., 2 444 ; A., 65,21 % ; E., 2 373 ; Gérard Abbas, UDF, m. de Fains-Véel, 685 (28,87 %) ; Gérard Machline, PS, c. r., c. m. de Bar-le-Duc, 593 (24,99 %) ; Jean Parent, div. d., 349 (14,71 %) ; Pascal Menoux, app. Verts, 301 (12,68 %) ; Sylvain Bertrand, div. g., 216 (9,10 %) ; Gérard Sangnier, FN, 81 (3,41 %) ; Yannick Fischer, PCF, 77 (3,24 %) ; Paulette Geoffroy, MNR, 71 (2,99 %).

27 mars 1994 : I, 7 028 ; V., 4 085 ; A., 41,88 % ; E., 3 814 ; Jean-François Legrand, UDF-PR, 1 971 (51,68 %) ; Yvon Freminet, PS, 1 843 (48,32 %).]

PUY-DE-DÔME

Canton d’Aigueperse (second tour).

L., 5 564 ; V., 3 603 ; A., 35,24 % ; E., 3 467.

Luc Chaput, div. d., m. d’Aubiat, 1 841 (53,10 %)... *ÉLU*

Gilbert Petitalot, PS, m. d’Aigueperse, 1 626 (46,90 %).

[Une participation beaucoup plus importante que lors du premier tour permet à M. Chaput de l’emporter aisément sur M. Petitalot, maire du chef-lieu de canton. Au premier tour, pourtant, les candidats du PS et du PCF avaient obtenu à eux deux la majorité absolue des suffrages.

21 novembre 1999 : I, 5 565 ; V., 3 012 ; A., 45,88 % ; E., 2 873 ; Luc Chaput, div. d., m. d’Aubiat, 1 259 (43,82 %) ; Gilbert Petitalot, PS, m. d’Aigueperse, 1 202 (41,84 %) ; Christian Jaffeux, PCF, 301 (10,48 %) ; Jean-Claude Lalanne De haut, FN, 72 (2,51 %) ; François Barrière, MNR, 39 (1,36 %).

27 mars 1994 : I, 5 578 ; V., 4 249 ; A., 23,83 % ; E., 4 058 ; Gérard Boche, UDF-PR, 2 115 (52,12 %) ; Claude Voisin, div. g., 1 943 (47,88 %).]

ESSONNE

Canton de Mennecy (second tour).

L., 21 745 ; V., 7 239 ; A., 66,71 % ; E., 6 761.

Elisabeth Doussain, PS, 3 415 (50,51 %)... *ÉLUE*

Joël Monier, div. d., 3 346 (49,49 %).

[Avec 69 voix d’avance, le PS l’emporte d’une courte tête dans un canton détenu par la droite depuis trente-six ans et qui était celui de Xavier Dugoin (RPR), ancien président du conseil général, jugé en octobre par le tribunal correctionnel d’Evry pour « abus de confiance » et « détournement de fonds publics ». Malgré l’appel du RPR, de l’UDF et de DL – au second tour seulement – en faveur de M. Monier, ce dernier, soutenu par M. Dugoin, s’incline devant M^{me} Doussain, qu’il devance toutefois de 300 voix à Mennecy, commune dont M. Dugoin est le maire.

21 novembre 1999 : I, 21 745 ; V., 6 274 ; A., 71,15 % ; E., 6 040 ; Elisabeth Doussain, PS, 1 647 (27,27 %) ; Joël Monier, div. d., 1 049 (17,37 %) ; Patrick Imbert, UDF, m. de Ballancourt, 857 (14,19 %) ; Alain Coste, Verts, 636 (10,53 %) ; Gérard Hébert, RPR, 617 (10,22 %) ; Hubert de Mesmay, FN, 508 (8,41 %) ; Patrick Muller, PCF, 499 (8,26 %) ; Michèle Sakoschek, MNR, 227 (3,76 %).

27 mars 1994 : I, 20 294 ; V., 10 922 ; A., 46,18 % ; E., 10 116 ; Xavier Dugoin, RPR, 5 629 (55,64 %) ; Elisabeth Doussain, PS, 4 487 (44,36 %).]

HAUTS-DE-SEINE

Canton de Villeneuve-la-Garenne (second tour).

L., 11 348 ; V., 4 401 ; A., 61,22 % ; E., 4 285.

Alain-Bernard Boulanger, div. d., m. de Villeneuve-la-Garenne, 2 824 (65,90 %)... *ÉLU*

Gabriel Massou, PCF, c. r., c. m. de Villeneuve-la-Garenne, 1 461 (34,10 %).

[M. Boulanger, qui avait frôlé l’élection dès le premier tour, l’emporte largement devant le candidat communiste, qui retrouve la presque totalité des voix des quatre candidats de gauche présents le 21 novembre. M. Boulanger succède à Roger Prévot (RPF), décedé le 6 octobre et dont il avait déjà repris le fauteuil de maire de Villeneuve-la-Garenne le 17 octobre.

21 novembre 1999 : I, 11 348 ; V., 4 367 ; A., 61,52 % ; E., 4 303 ; Alain-Bernard Boulanger, div. d., m. de Villeneuve-la-Garenne, 2 137 (49,66 %) ; Gabriel Massou, PCF, c. r., c. m. de Villeneuve-la-Garenne, 892 (20,73 %) ; Jean-Yves Le Gallou, MNR, c. r., c. m. de Colombes, 584 (13,57 %) ; Arnaud Péricard, PS, 362 (8,41 %) ; Alain Gallais, FN, 146 (3,39 %) ; Alain Rouat, Verts, 119 (2,77 %) ; Erick Chatenet, MDC, 63 (1,46 %).]

HÉRAULT

Canton de Lattes (premier tour).

L., 19 052 ; V., 7 046 ; A., 63,02 % ; E., 6 823.

Ball. : Albert Edouard, div. d., adj. m. de Palavas, 1 708 (25,03 %) ; Jean Bozerand, DL, adj. m. de Lattes, 1 381 (20,24 %).

Elim. : Nicole Moschetti-Stamm, Verts, 941 (13,79 %) ; Cyril Meunier, div. g., c. m. de Lattes, 876 (12,84 %) ; René Lopez, RPR, 603 (8,84 %) ; Jean-Pierre Molle, PCF, 418 (6,13 %) ; Alain Jamet, FN, 407 (5,97 %) ; Jean-Claude Manificier, MNR, 303 (4,44 %) ; Francis Meynier, div., 186 (2,73 %) ; Frédéric Briand, div., 0.

[Comme en mars 1998, deux candidats de droite seront en lice, au second tour. Adjoint au maire de Palavas-les-Flots, M. Edouard affrontera M. Bozerand, adjoint au maire de Lattes. En mars 1998, M. Jeanjean avait été déclaré inéligible pour avoir lancé un appel aux dons et en comptabilisant ceux-ci sur son compte personnel et non pas sur celui de son mandataire financier.

15 mars 1998 : I, 18 839 ; V., 12 000 ; A., 36,30 % ; E., 11 612 ; Michel Vaillat, UDF-DL, m., 3 193 (27,50 %) ; Christian Jeanjean, RPR diss., m., 2 794 (24,06 %) ; Alain Jamet, FN, c. r., c. m., 2 116 (18,22 %) ; Nicole Moshetti-Stamm, Verts, 2 081 (17,92 %) ; Jean-Pierre Molle, PCF, 753 (6,48 %) ; Jean Renaud, div., 415 (3,57 %) ; Marie-Thérèse Caffin, écol., 260 (2,24 %).]

MARTINIQUE

Canton de Saint-Pierre (premier tour).

L., 5 071 ; V., 1 995 ; A., 60,66 % ; E., 1 916.

Ball. : Louis Pierre-Charles, div. d., m. de Saint-Pierre, 718 (37,47 %) ; Max Nelzy, RPR, m. de Fonds-Saint-Denis, 509 (26,57 %).

114 détenus se sont suicidés en France depuis le début de l'année

L'OBSERVATOIRE international des prisons (OIP) s'inquiète, dans un communiqué diffusé vendredi 26 novembre, du nombre élevé des suicides de détenus, rappelant que 114 personnes se sont donné la mort dans les prisons françaises depuis le début de l'année. L'organisation non gouvernementale craint que l'année 1999 atteigne le nombre record de 1996, où 138 personnes s'étaient suicidées. L'OIP demande à l'administration pénitentiaire (AP) plus de « *transparence* » pour les familles dont les proches se sont suicidés en prison et exige « *la mise en œuvre effective d'une politique de prévention* ». La direction de l'AP avait indiqué, vendredi 12 novembre, « *qu'elle n'a de cesse de s'assurer que toutes les mesures de prévention envisageables sont effectivement mises en œuvre* », notamment la circulaire du 29 mai 1998, qui « *incite les personnels à une observation plus rigoureuse et continue du détenu à travers toutes les étapes cruciales de son incarcération* ».

DÉPÊCHES

■ **SIDA : plusieurs associations de défense des malades du sida**, rejoints par le PCF, les Verts, Médecins du monde ainsi que par une dizaine d'autres organisations, organisent une manifestation, mercredi 1^{er} décembre à Paris, pour réclamer à l'industrie pharmaceutique « *la production et la distribution en masse de nouvelles molécules* » contre la maladie. Dans un texte intitulé « *Sida : guerre aux labos* », Act Up-Paris accuse plusieurs firmes, qui « *depuis quinze ans, ont dégagé d'énormes profits sur nos vies* », de refuser « *une baisse du prix des médicaments pour les rendre accessibles aux pays en développement* ».

■ **JUSTICE : le procès du financement du CDS**, dans lequel Pierre Méhaignerie, Jacques Barrot et Bernard Bosson sont poursuivis, aura lieu aux dates initialement prévues, les 6, 7, 8, 13 et 14 décembre. Le 16 novembre, le parquet de Paris avait décidé de reporter le procès en raison de l'irrégularité d'une convocation, mais l'incident a pu être réparé depuis. Les trois anciens ministres auraient, selon l'accusation, cautionné, voire participé à des abus de biens sociaux lorsqu'ils occupaient des fonctions au CDS. Aucun d'entre eux n'est soupçonné d'enrichissement personnel.

■ **ÉDUCATION : le premier Salon de l'éducation, qui s'est tenu porte de Versailles à Paris, a accueilli 440 000 visiteurs**, du 24 au 28 novembre, selon son organisateur, la Ligue de l'enseignement. Montée à l'instigation du ministère de l'éducation nationale, cette manifestation a attiré une moyenne de 88 800 visiteurs par jour, davantage que le Salon de l'auto. Le prochain Salon se tiendra en novembre 2000.

En moyenne, les Français divorcent après 14 ans de mariage et 13 mois de procédure

Le nombre des divorces pour faute a tendance à diminuer

Une vaste étude menée par le ministère de la justice fournit un panorama précis du divorce en France. Sur les 120 000 couples qui divorcent

chaque année, 55 % le font par consentement mutuel et 42 % pour faute. Seuls 13 % des pères obtiennent qu'un enfant reste auprès d'eux.

Une résidence alternée est décidée dans 1 % des cas. 14 % des divorces sont assortis d'une prestation compensatoire.

DIX-HUIT ANNÉES après le précédent, un vaste panorama statistique du divorce en France, qui ne concerne pas moins de 120 000 couples et 140 000 enfants chaque année, vient d'être établi par le ministère de la justice. L'étude a été menée à partir d'un échantillon aléatoire de 5 000 jugements de divorce prononcés au printemps 1994, mais, pour plus de « fraîcheur », les résultats observés sur l'échantillon ont été extrapolés à l'ensemble des divorces enregistrés en 1996.

Première confirmation apportée par cette enquête : les divorces par consentement mutuel, c'est-à-dire ceux qui sont réglés sur la base d'un accord entre les époux (divorce sur requête conjointe, divorce sur demande acceptée) dépassent en nombre les divorces pour faute : les premiers représentent 55 % des procédures, contre 42 % pour les seconds – le solde étant constitué par les divorces pour rupture de la vie commune ou par conversion de séparation de corps. On constate donc, par rapport à 1981, une lente régression des divorces pour faute (qui représentaient alors 59 % des divorces) et une augmentation des divorces sur requête conjointe (30 % en 1981), le divorce à l'amiable par excellence.

Une procédure de divorce dure en moyenne 13 mois, soit un mois de plus qu'en 1981. Mais cette moyenne connaît de très fortes variations selon le type de divorce engagé : elle va de 16,5 mois pour un divorce pour faute à 9,5 mois pour un divorce sur requête conjointe. L'épouse prend de plus en plus souvent l'initiative de l'officialisation de la rupture : elle est à l'origine de la demande de divorce dans les trois quarts des procédures contentieuses (contre les deux tiers seulement en 1981). En moyenne, le divorce vient interrompre 14 années de mariage,

alors que la femme est âgée de 38 ans et l'homme de 40 ans. Contrairement aux idées reçues, les couples étaient donc restés mariés plus longtemps en 1996 qu'à la fin des années 70, où la durée moyenne du mariage n'excédait pas 12 ans.

La durée du mariage et la présence d'enfants influent fortement sur le type de divorce demandé. Le divorce sur requête conjointe est celui qui intervient le plus tôt après le mariage : il représente 60 % des divorces intervenant après moins de dix ans de mariage. Avec la durée du mariage augmente la fréquence de la procédure pour faute, ce qui est lié, précisent les auteurs de l'étude, à l'acquisition de biens par le couple

la résidence alternée, elle représente moins de 1 % des décisions des juges. Selon le ministère de la justice, cette situation est la conséquence directe des demandes formulées par les parents : « *La demande des parents va, le plus souvent, dans le sens d'une résidence chez la mère* », et cela même lorsque les époux sont engagés dans un divorce contentieux. Tandis qu'ils réclament massivement l'exercice de l'autorité parentale conjointe (à 93 %), les pères ne sont que 17 % à demander que la résidence soit fixée chez eux. Quelque 14 % des pères d'enfants mineurs ne sont même pas présents lors des débats, et ne forment donc aucune demande.

Ces chiffres, néanmoins, varient

Manifestation pour la réforme des prestations compensatoires

Un millier de divorcés ont manifesté, à Paris, samedi 27 novembre, à l'appel de l'Association pour la réforme des prestations compensatoires (Arpec). Ils protestaient contre ce système de prestations qui les contraint à verser, le plus souvent sous la forme d'une rente à vie, une compensation financière dont le montant n'est pas révisable et qui se transmet même aux héritiers du débiteur. Actuellement, la prestation compensatoire peut être versée à un conjoint dont le train de vie est amoindri par la séparation. Mardi 23 novembre, la chancellerie avait indiqué que cette prestation allait être réformée avant même la réforme du droit de la famille, prévue pour la fin 2000. Elle pourrait, désormais, être en principe versée sous forme de capital, avec une durée fixe, la rente devenant l'exception. En outre, la révision du montant de la dette serait rendue possible, y compris pour les prestations en cours. Selon l'Arpec, qui approuve cette réforme, 400 000 personnes seraient concernées.

et à l'existence d'enfants. Car plus il y a d'enfants mineurs, plus les divorcés pour faute prennent le pas sur les autres, et cela quelle que soit la durée préalable de l'union.

La mère conserve une très forte mainmise sur la résidence habituelle de l'enfant. Seuls 13 % des pères obtiennent que leur seul enfant, ou au moins un enfant de la fratrie, vive auprès d'eux. Quant à

selon les procédures. Dans les divorces pour faute, une proportion significative de pères (22 %) exprime son désir de voir au moins un enfant résider auprès d'eux.

« *Ces résultats révèlent l'ampleur du conflit dans le divorce pour faute, où l'enfant devient un véritable enjeu* » lorsque, comme c'est le cas dans 4 % des divorces, un désaccord entre les parents oblige le juge à trancher entre les demandes

Le Syndicat de la magistrature critique le projet de réforme du parquet

Il met en garde contre « toute tentative de monnayer l'accord du Congrès »

LYON

de notre envoyée spéciale

A l'issue d'une année d'intenses débats internes, où les partisans d'une « *critique constructive* » des choix gouvernementaux sur la justice se sont confrontés aux tenants d'une opposition plus radicale, les membres du Syndicat de la magistrature (SM, gauche), réunis pour leur congrès annuel, samedi 27 et dimanche 28 novembre à Lyon, se sont efforcés d'adopter une position sans ambiguïtés sur la réforme de la justice : le SM a ainsi nettement affirmé son soutien à la réforme constitutionnelle du Conseil supérieur de la magistrature (CSM), tout en continuant à dé-

noncer la « *reprise en main des parquets* » qui serait incluse dans les projets de réforme de la garde des sceaux, Elisabeth Guigou.

Jusqu'à présent, le SM avait préféré mettre l'accent sur les « *insuffisances* » de la réforme du CSM, qui donnera un avis conforme pour les nominations des procureurs généraux et des procureurs, mais sur proposition du ministre de la justice (*Le Monde* du 11 novembre). Constatant, cependant, que le vote de la réforme constitutionnelle du CSM, qui sera soumise au Congrès le 24 janvier, est loin d'être acquis au regard de l'hostilité grandissante des élus face aux juges, le SM a jugé bon de rappeler, dans une

motion, que cette réforme « *représente un progrès significatif pour notre démocratie et pour les libertés de chaque citoyen, en garantissant à l'institution judiciaire une plus grande indépendance* ».

Alors que les parlementaires tentent d'obtenir du gouvernement des concessions sur la réforme de la justice en contrepartie de leur vote au Congrès, le SM « *met en garde contre toute tentative de monnayer l'accord du Congrès au prix de tractations visant à rétablir les anciennes immunités des notables* ». Il ajoute n'être « *pas dupe des arrière-pensées qui guident certains politiques dans le débat sur la responsabilité des magistrats* ». « *Sans frivolité sur ce thème, n'ayant jamais cessé de dénoncer pour sa part les dysfonctionnements de la justice, le SM rappelle que les sanctions disciplinaires ne peuvent viser que des comportements individuels, à l'exclusion des dysfonctionnements institutionnels résultant notamment du productivisme judiciaire* ».

« STATUT DE DÉPENDANCE »

Le syndicat a, par ailleurs, réitéré ses vives critiques envers le projet de réforme du parquet. Dans une seconde motion, il estime que ce projet « *pérennise et aggrave le statut de dépendance des magistrats du parquet, la suppression salubre des instructions individuelles ne constituant qu'un aimable leurre* » destiné à masquer l'ampleur de la reprise en main des parquets ». Le SM s'insurge notamment contre les directives de politique pénale émanant du ministre de la justice, transmises aux procureurs pour application, et dont le non-respect pourrait entraîner des poursuites disciplinaires. Il s'alarme également de l'obligation d'informer en temps réel le ministre de la justice des affaires en cours et demande que soit « *strictement délimité par la loi le contenu de cette informa-*

tion ». « *A cet égard, l'interdiction de la transmission de copie de pièces de procédure et d'informations sur les actes d'enquête doit être absolue et s'appliquer également aux ministres de l'intérieur et de la défense qui sont parfois informés de la teneur d'un procès-verbal avant le magistrat concerné* ».

En matière de lutte contre la délinquance, le secrétaire général de SM, Gilles Sainati, a stigmatisé, samedi 27 novembre à la tribune du Congrès, la dérive « *sécuritaire* » de la justice. Il a estimé que le traitement en temps réel de la délinquance « *est paré de toutes les vertus, parce qu'il met en conformité la justice avec le temps policier* ». Il a ainsi souligné que ces nouvelles méthodes, instaurées par le gouvernement, « *ne font pas reculer la délinquance, puisqu'elles ne s'attaquent en rien au cœur de la délinquance organisée, aux trafics des quartiers et des cités qui deviennent une véritable économie parallèle, au travail illégal, sans même parler des trafics de stupéfiants pour lesquels ne sont déferés que les petits dealers* ».

Le SM a également adopté une motion sur la Corse, dans lequel il condamne « *les graves dérives affectant la 14^e section du parquet de Paris et les juges antiterroristes, dont les méthodes et les résultats reflètent une trop grande perméabilité aux logiques des ministères de l'intérieur successifs* ». S'agissant enfin du courrier adressé par les quatre juges antiterroristes au président de la République pour dénoncer l'ingérence des commissions parlementaires dans les instructions dont ils ont la charge (*Le Monde* du 25 novembre), le SM note, avec une pointe d'ironie, « *le silence de ces mêmes magistrats lorsque l'ingérence dans la conduite des instructions judiciaires émanait du pouvoir exécutif* ».

Cécile Prieur

Une campagne d'information sur la contraception débutera le 11 janvier

CENTRÉE sur les jeunes, une campagne de communication sur la contraception sera lancée le 11 janvier 2000, six jours avant le vingtième-cinquième anniversaire de l'adoption de la loi Veil sur l'interruption volontaire de grossesse (IVG). Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, l'a annoncé, vendredi 26 novembre, devant le comité de pilotage qui réunit les représentants des ministères concernés et des associations, ainsi que des personnes qualifiées. Elle a également fait part des mesures prises en vue de faciliter l'accès à l'IVG, notamment le déblocage dès 1999 de 12 millions de francs pour le personnel médical, à la suite du rapport qui lui a été remis, le 19 mars, par le professeur Israël Nisand (*Le Monde* du 20 mars).

Censée démarrer au début du premier semestre 1999, la campagne avait dû être retardée en raison des difficultés à formuler un message adéquat. La dernière campagne d'information et de communication sur la contraception menée en France remonte à 1992. La nouvelle campagne était donc très attendue, compte tenu de l'importance du nombre d'avortements en France, environ 220 000 pour 730 000 naissances par an, chiffre qui reste stable. Elle comprendra la diffusion durant trois semaines à la télévision de trois spots de vingt secondes dont la réalisation a été confiée à Claire Denis. Ils « *présenteront les témoignages d'une adolescente, d'une célibataire et d'un couple sur les raisons qui les ont amenés à choisir leur contraception* ».

UN GUIDE DE POCHE

Des messages radios passeront à compter du 12 janvier, notamment sur Fun Radio, Skyrock et NRJ. Les stations de radio des quatre départements d'outre-mer diffuseront des messages spécifiques en français et en créole. Des annonces seront insérées dans *Télé Loisirs* et *Télé star*, *Femme actuelle*, *Elle*, *Marie-Claire*, *Salut*, *OK Podium* et *Jeune et Jolie*.

Un guide de poche de la contraception sera diffusé à 12 millions d'exemplaires, dont 5 millions aux élèves de troisième et aux lycéens et lycéennes, accompagné d'une information par les personnels de santé. De plus, les infirmières scolaires pourront délivrer en cas d'urgence une contraception « *du lendemain* » (*Le Monde* daté 28-29 novembre). Un numéro de téléphone indigo sera mis en place tout au long de l'année 2000 et une affiche, tirée à 200 000 exemplaires, sera mise à la disposition des professionnels de santé.

Sur ce volet contraception, « *les associations ont le sentiment d'avoir été entendues* », résume Maya Surduts, porte-parole du Collectif national pour le droit des femmes. Les mesures concernant la facilitation de l'accès à l'IVG semblent laisser les associations davantage sur leur faim. Elles sont, certes, sensibles au déblocage de moyens en personnel médical qui permettront, selon Martine Aubry, « *de consolider, dès les prochaines semaines, les structures hospitalières publiques d'IVG les plus en difficulté* » et aux moyens annoncés pour les régions. La ministre a également insisté sur l'élaboration de normes de qualité pour l'activité d'orthogénie et indiqué que l'IVG devait être explicitement mentionnée dans les projets des chefs de services de gynécologie-obstétrique, et prise en compte dans les études médicales.

« *Nous nous préoccupons de l'incertitude quant à trois problèmes-clés pour l'IVG*, explique Maya Surduts : *le délai légal pour le recours à l'IVG plus court que chez nos voisins européens, l'autorisation parentale pour les mineures, qui demeure un obstacle, et les difficultés administratives auxquelles doivent faire face les étrangères* ». Sur ces trois points, Martine Aubry n'a pas encore arrêté de position, mais affiche sa détermination d'« *éviter qu'en cet fin de siècle, on assiste à une remise en cause du droit à l'IVG* ».

Paul Benkimoun

Associations : un guide pratique pour déterminer facilement votre régime fiscal

Nouveau régime fiscal des associations
Guide pratique
Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie
1999, 96 pages, 4,57 € – 30 F

En vente chez votre libraire
par correspondance :
télécopie : 01 40 15 68 00
minitel : 3615/3616 la doc (1,29 F/mn)
www.ladocfrancaise.gouv.fr

La **documentation** Française



HORIZONS

ENQUÊTE

1 LA GUERRE OUBLIÉE DE LA SIERRA LEONE

THE world should know», est-il écrit au dos de sa chaise roulante. « Le monde devrait savoir. » L'adolescent a perdu sa jambe. Ce ne fut pas un mauvais tour du destin, une balle perdue dans une guerre de huit ans. Ce fut une amputation pratiquée à la hache par un combattant, un soir de janvier, lorsque les rebelles ont envahi l'est de Freetown. « Le monde devrait savoir. » L'adolescent ne veut pourtant pas raconter son histoire. Las, il s'en va.

Alors que des orages de plus en plus rares annoncent la fin de la saison des pluies, que les chefs rebelles sont revenus à Freetown, que six mille « bérets bleus » de l'ONU vont être envoyés par New York, les Sierra-Léonais naviguent entre espoir et désespoir. Parce que la paix est éminemment fragile. Et parce qu'ils cherchent à répondre à une question : le monde a-t-il connaissance, la moindre idée, du vent de barbarie qui s'est abattu sur ce pays ?

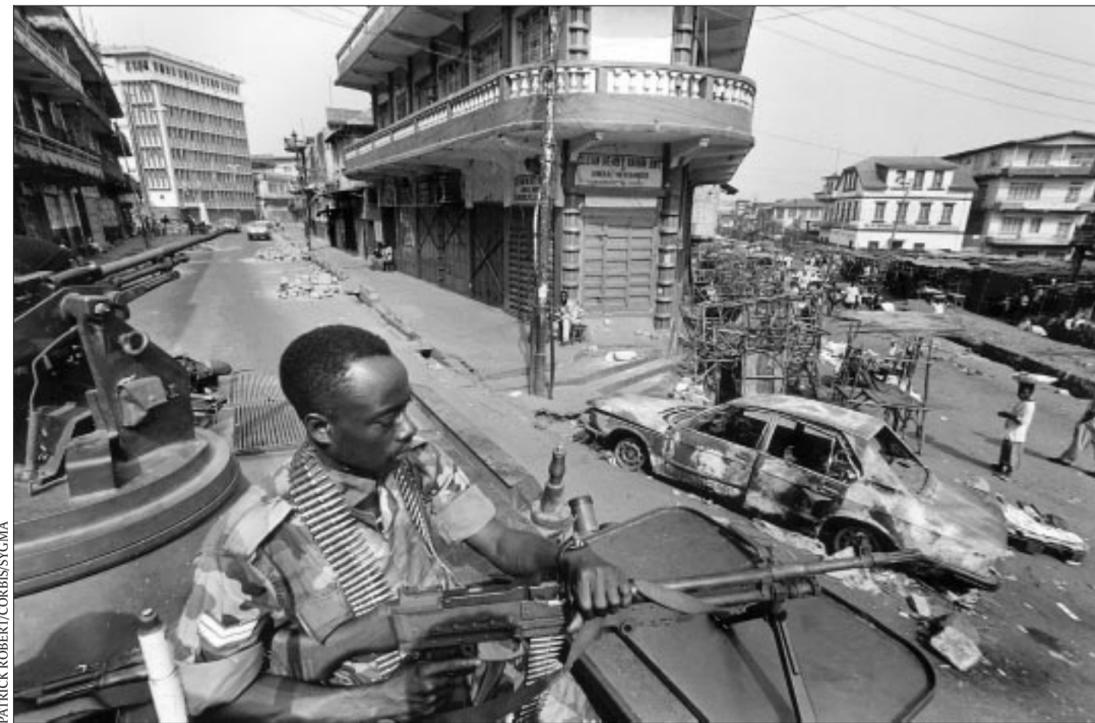
Le sujet – la vision du monde – intéresse d'autant plus les Sierra-Léonais qu'ils ont vécu cette année une expérience étrange. En s'informant, de mars à juillet, l'oreille collée à leurs postes de radio, sur l'évolution des discussions entre leur gouvernement et les factions rebelles, ils ont incidemment, involontairement, par le biais des bulletins d'information, suivi le feuilleton de la guerre au Kosovo.

A Freetown, dirigeants politiques, chauffeurs de taxi, commerçants, mendiants, tous ont le mot au bord des lèvres. « Kosovo... » Si certains ne savent presque rien des tourments balkaniques, des Serbes ou des Albanais, ils se souviennent qu'une guerre a été menée par « l'Amérique et l'Europe » au nom des « droits de l'homme » et que Slobodan Milosevic est recherché par la justice internationale pour « crimes contre l'humanité ».

Le bilan de la guerre oubliée de Sierra Leone et les objectifs de la paix sont d'un autre ordre, loin de l'Europe. Huit années de conflit, de mars 1991 à juillet 1999. Un à deux millions de personnes jetées hors de leurs foyers, parfois hors de leur pays. Cinquante mille morts. Cinq mille à dix mille amputés. Cinq mille à dix mille femmes et fillettes violées. Dix mille enfants enrôlés comme soldats. L'heure est aux sombres records : pays le plus pauvre du monde, plus faible espérance de vie (trente-cinq ans), plus fort taux de mortalité infantile...

Et, pour la première fois depuis la création des tribunaux pénaux internationaux pour l'ex-Yougoslavie et le Rwanda, depuis que l'idée de lutter contre l'impunité des criminels de guerre bouleverse les us et coutumes diplomatiques, un accord de paix inclut une amnistie, y compris pour les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre. Kosovo, Sierra Leone...

Les Sierra-Léonais ne cachent pourtant pas leur espoir en cette époque de paix naissante. Le président, Ahmad Tejan Kabbah, et le chef du Front révolutionnaire uni (RUF, Revolutionary United Front), Foday Sabana Sankoh, ont signé le 7 juillet à Lomé, la capitale du Togo, un accord de paix, sous la pression internationale. Le président Kabbah, élu en 1996 et destitué en 1997, qui ne doit d'avoir



PATRICK ROBERT/CORBIS/SYGMA

Avril 1999. Freetown est reprise aux rebelles du Front révolutionnaire uni (RUF). Un soldat de l'Ecomog, la force militaire ouest-africaine, commandée par le Nigeria, et soutenue par des agents des Etats-Unis et de Grande-Bretagne, patrouille après l'instauration du couvre-feu.

« Tant de souffrance, c'est l'œuvre du Diable... », clame un homme qui débambule, les coudes ancrés sur ses béquilles, dans les allées de Murray Town. Il lève un doigt accusateur vers le ciel. Il raconte que les rebelles demandaient parfois à leurs victimes, avant d'abattre la machette ou la hache : « Short sleeves or long sleeves ? ». « Manches courtes ou manches longues ? » Amputation au coude ou à l'épaule ?

« L'œuvre du Diable... » Les Sierra-Léonais qui s'interrogent sur les causes de la guerre n'obtiennent qu'une réponse en retour, toujours la même injonction : « Réconciliez-vous ! ». Assassinats, amputations, viols, destructions, la culpabilité du Diable permet souvent d'éviter d'avoir à accuser les vrais coupables. Si les Sierra-Léonais ne sont pas dupes, s'ils savent que l'unité nationale est surtout un prix à payer pour éviter d'autres horreurs, ils n'en sont pas moins profondément croyants, remettant l'analyse des causes du conflit et le châtiement des criminels entre les mains de Dieu.

DIEU saura punir ces hommes... » Muctar Jalloh est le chef du camp de Murray Town. Il a vu récemment l'homme qui lui a coupé un bras et les deux oreilles. « Je l'ai abordé dans la rue. Il ne me reconnaissait pas, ou refusait de me reconnaître. Je me suis mis face à lui. Il a mis sa main à la poche pour m'offrir un peu d'argent. Je suis parti vite. J'ai réalisé que je n'ai plus de désirs de vengeance. Je pardonne. J'accepte l'amnistie. » « Nous sommes impuissants de toute façon, dit Alimamay Kargbo. En temps de guerre comme en temps de paix, je n'ai aucun moyen de lutter contre les hommes qui ont coupé les mains de ma fille. Je suis un pauvre paysan. Alors je me tourne vers Dieu. »

Une psychologue s'étonne du « peu de haine et de désirs de vengeance ». Valérie Cresson, de Handicap International, parle du « fatalisme africain », le cliché qui

L'œuvre du Diable

Cinquante mille morts, cinq à dix mille amputés, autant de femmes et de fillettes violées. « Le Monde » revient sur les huit années de conflit qui ont mis à feu et à sang la Sierra Leone, minuscule pays d'Afrique. Une horreur sans nom que voudrait effacer un récent accord de paix, prévoyant l'amnistie des crimes de guerre

retrouvé son pouvoir qu'à une intervention militaire du Nigeria, était menacé de ne plus recevoir de soutien militaire, et le rebelle Sankoh, emprisonné depuis 1996, était condamné à mort, en dépit de la puissance militaire de son mouvement. Pour les deux hommes, l'heure du dialogue forcé avait sonné.

L'accord prévoit le désarmement et la démobilisation des quarante-cinq mille combattants, la création d'une nouvelle armée, l'entrée de quatre ministres rebelles dans le gouvernement, le contrôle par une commission dirigée par Foday Sankoh des inestimables ressources minières du pays, et l'amnistie, dont l'effet doit être amoindri par une commission Vérité et Réconciliation. L'heure est à la réconciliation nationale à Freetown et à l'optimisme dans les ambassades américaine et britannique, au siège des Nations unies : les trois tuteurs du processus de paix.

« Le monde devrait savoir. » Des appels ont pourtant été lancés. Rarement entendus. Dans son enquête *Getting Away with Murder, Mutilation, and Rape*, l'organisation Human Rights Watch avait résumé l'attaque de Freetown par les rebelles le 6 janvier 1999. « Les civils ont été abattus dans leurs maisons, interpellés et massacrés dans les rues, jetés des étages supérieurs des immeubles, utilisés comme boucliers humains, brûlés vifs dans les voitures ou les maisons. Ils ont eu les membres sectionnés avec des machettes, les yeux arrachés avec des couteaux, les mains écrasées avec des marteaux, et des corps étaient brûlés dans l'eau bouillante. Les femmes et les filles ont été systématiquement violées. Les enfants et les adolescents ont été kidnappés par centaines. »

ALIMANAY KARGBO sourit, cachant mal son amer-tume sous ses rides de vieux paysan. « Parfois, Isatu pleure. Elle demande pourquoi ses mains ont été coupées », dit-il. Isatu, sa fille de treize ans, joue un peu plus loin avec d'autres enfants, dans le camp des blessés de guerre de Murray Town. Ses deux bras ont été sectionnés au niveau des coudes. « Alors je lui parle, la supplie d'accepter la volonté de Dieu », murmure Alimamay.

Assise devant sa case, Isatu toise ses ortels couverts de vernis rouge. « Les rebelles ont attaqué Freetown. Mon oncle nous a ordonné de sortir dans la rue pour éviter que nous soyons brûlés vifs dans la maison. Les rebelles ont attrapé six personnes. Ils nous ont emmenés dans un coin de la rue, un peu plus loin. Ils nous ont alignés.



Un homme, qui était torse nu et avait des bottes noires, m'a coupé les deux mains avec une hache. Il a coupé une main aux cinq autres personnes. Puis il nous a dit d'aller voir le président Kabbah pour qu'il nous offre de nouvelles mains... Je me suis enfuie. Je pleurais. Ma tante est arrivée vers moi, et elle a pleuré quand elle a vu que mes mains avaient disparu. Des rebelles nous ont dit que, si nous n'arrêtons pas de pleurer, nous allons mourir. Je me suis cachée toute la nuit dans une ruelle et les ai regardés brûler les maisons. Parfois, des rebelles voyaient que je les observais. Je ne voulais plus m'enfuir. J'étais prête à mourir... Le matin, je suis sortie dans la rue. Un homme m'a conduite à l'hôpital. »

Il y a près de quatre cents amputés, dont une trentaine d'enfants, à Murray Town, dans la capitale. Le camp est devenu la vitrine de la sauvagerie sierra-léonaise. La vitrine qui cache encore le drame des campagnes, souvent inaccessibles, qui ont connu huit années de combats, tandis que Freetown n'a subi « que » cette attaque terrible du mois de janvier, jusqu'à ce que les rebelles soient forcés de retourner dans la jungle après une intervention de l'Ecomog, la force militaire ouest-africaine, commandée par le Nigeria et soutenue par des agents des Etats-Unis et de Grande-Bretagne.

Deux ans et quatre mois. Memuna avait deux ans lorsqu'un rebelle l'a amputée du bras droit. Au nom de la liberté et de la lutte pour la démocratie. Memuna est célèbre à Freetown pour avoir accompagné le président Kabbah à Lomé, où il a brandi l'enfant blessée aux yeux du monde. « Avez-vous vu Memuna à la télévision, en Europe ? » demande un homme de Murray Town. Tous les jours la question. Et, souvent, la soif de raconter, de témoigner. « Le monde doit savoir. » Elizabeth Kuyateh, la tante de Memuna, raconte pour la énième fois, tout en épluchant des oignons, l'histoire de la famille. Sans savoir « si cela aidera Memuna, et la Sierra Leone, à avoir un avenir meilleur ».

« Memuna a été emmenée dans la rue par un combattant qui lui a coupé le bras et l'a jetée dans le caniveau. Sa mère, Mariatu, qui tentait de la secourir, a été blessée par une balle. Le frère aîné de Memuna les a finalement aidés à rejoindre la maison. Elles sont restées cachées là durant trois jours, Memuna avec son bras coupé, Mariatu avec sa balle dans le corps, avant d'être transportées à l'hôpital Connaught. » Elizabeth veille sur Memuna depuis la mort de sa mère en mai. « Depuis ce jour maudit de janvier, Mariatu pleurait jour et nuit. Elle regardait Memuna et elle pleurait. Je tentais de la reconforter. Je lui disais que, depuis ses deux oreilles à mon mari, nous tentions tout de même de continuer à vivre... Mariatu était inconsolable. Elle avait le cœur brisé. Elle est morte de tristesse. »

Il est impossible de savoir si Memuna comprend le récit de sa tante. L'enfant estropiée est silencieuse, la main gauche soutenant le vilain bras droit. « Memuna ne parle jamais ni de son bras ni de sa mère. Parfois elle a mal, elle s'assoit dans un coin de la pièce, sans rien dire, sans se plaindre, et alors on peut voir son immense tristesse »,

Les rebelles demandaient parfois à leurs victimes, avant d'abattre la machette ou la hache : « Short sleeves or long sleeves ? ». « Manches courtes ou manches longues ? » Amputation au coude ou à l'épaule ?

dit Elizabeth. Memuna n'a pas d'amis. Memuna ne sourit jamais.

Le pouvoir sierra-léonais et la communauté internationale apportent peu de réconfort à ces victimes de la guerre, hormis des programmes humanitaires insuffisants. Lorsque la secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright, a visité Murray Town, lorsqu'elle a vu Memuna Mansaray, elle a déclaré avoir eu « le cœur soulevé et l'estomac retourné ». « Madame Madeleine a essayé de jouer avec Memuna. Je crois qu'elle était très choquée, très triste. Elle pouvait à peine parler. Puis elle est partie vite, vraiment très vite », se souvient Elizabeth. Cela n'a pas empêché Washington de s'engager, aux côtés de Londres, en faveur d'un accord de paix parfaitement contradictoire avec les ambitions morales énoncées en Europe, dans les Balkans. L'amnistie ? « Dans l'intérêt de la paix, nous sommes prêts à pardonner », murmure Elizabeth. Puis elle se ravise. « Nous ne sommes pas heureux... »

accompagne, dans l'esprit des étrangers, l'idée de la « sauvagerie africaine ». « Le fatalisme, oui, c'est un mécanisme de défense. Attention, derrière le sourire, il y a souvent du découragement, de la dépression. J'essaie de convaincre les gens que la sérénité, le pardon et l'oubli sont des obstacles à la colère, et que la colère n'est pas toujours un mal. Les victimes s'en prennent finalement au gouvernement, à la communauté internationale, à la terre entière, sauf aux vrais coupables. »

Ibrahim Barry « Share Blood » sait, lui, ce que la « sauvagerie » signifie. Et l'anarchie. Et l'impunité. Etre un combattant dans une guerre oubliée du monde. De rites initiatiques en combats délirants, il a exécuté, durant huit ans, « l'œuvre du Diable ».

Rémy Ourdan

PROCHAIN ARTICLE : Au cœur des ténèbres

Ne pas oublier l'exclusion

UNE FOIS DE PLUS, il faut jouer les Casandre. Ce n'est pas parce que cela va mieux que tout va bien. Le chômage a beau diminuer dans des proportions inconnues, et l'emploi salarié augmenter à un rythme rarement atteint, le problème de fond demeure : l'exclusion continue de sévir et, pis, se maintient, pas même soluble dans la croissance confirmée. Grave en soi, cette situation est lourde de menaces à l'approche de l'hiver. Mais, surtout, elle présente chaque jour davantage le risque d'un clivage durable, voire permanent. Entre ceux qui renouent avec les vertus économiques de l'optimisme et ceux qui se désespèrent de sortir de l'impasse, ce ne sont pas seulement les inégalités qui se creusent. Deux mondes coexistent, à défaut de cohabiter, et le plus dangereux serait qu'ils prennent l'habitude de s'ignorer. D'autres pays, notamment anglo-saxons, vivent déjà dans de tels états de ségrégation.

Le jour même où Martine Aubry pouvait annoncer la création de 300 000 emplois salariés supplémentaires en neuf mois et Christian Sauter, nouveau ministre de l'économie et des finances, saluer le franchissement historique du « cap des 14 millions d'emplois salariés marchands », l'Institut Paul-Delouvrier tenait, le 18 novembre, son premier colloque, intitulé « L'homme dans la société de demain ». Coïncidence, cette toute nouvelle association, qui regroupe pour l'essentiel de grands commis de l'Etat, tous attachés à la mémoire de celui qui fut l'artisan de grandes réformes – dont la création de la région Ile-de-France et des villes nouvelles –, déclinaient pour l'occasion un sujet unique. Celui des ravages de l'exclusion, au cœur des politiques d'insertion et d'emploi.

Parce que les disparités sociales se recourent de plus en plus avec des disparités territoriales qui ajoutent sûrement à la myopie, Marie-Françoise Goldberger se devait de donner l'alerte. « *Il y a des lieux qui cristallisent toutes les difficultés* », affirme donc cette statisticienne, reconvertie depuis des années dans l'accompagnement de toutes les politiques successives de la ville, de Banlieues 89 à la Délégation interministérielle à la ville. Forte de son expérience, sans être vraiment démentie, elle parle de zones « proches de la sécession » et évoque des phénomènes « de ghettoïsation à la française, de ghettos ethniques ».

Actuel préfet de la région Ile-de-France, mais aussi ancien préfet de la Seine-Saint-Denis, Jean-Pierre Dupont se pose logiquement en défenseur de l'intégration républicaine, mais pour en reconnaître aussitôt les limites. Si l'école a pu jouer son rôle par le passé, c'est qu'il y avait à l'époque de l'emploi pour tous, alors qu'aujourd'hui, malgré le retour de la croissance, les personnes qui n'ont pas travaillé éprouveront beaucoup de difficultés à accéder au marché du travail. Et de citer des exemples, tirés de son excellente connaissance du terrain : à Romainville ou à Stains, que peuvent réussir les enseignants quand 100 % des enfants d'un établissement du primaire, 75 % des élèves d'un collège ne parlent ni le français ni la même langue ? « *Il faut sortir de la logique de la ségrégation à l'école* », souligne-t-il. Favorable à une approche globale de l'insertion, opposé au communautarisme anglo-saxon, il s'interroge toutefois. Selon lui, le moment est venu de se demander « comment on peut faire place aux groupes dans nos sociétés ».

Jean-Baptiste de Foucauld, ancien commissaire général au Plan et animateur de nombreuses associations, dont Solidarités nouvelles face au chômage, trouve là des raisons de continuer à creuser son sillon en équilibrant « le pessimisme et l'optimisme ». Avec le « nouveau contrat social »

qu'il appelle de ses vœux, il doit être possible d'« universaliser les conditions du droit de chacun à la réussite », ce qui, à ses yeux, suppose que l'on traite en préalable de deux questions déterminantes.

Pour créer du lien social, d'abord, il serait nécessaire de parvenir « à une coconstruction des politiques publiques d'emploi » qui associerait les acteurs, l'Etat et les bénéficiaires eux-mêmes, questionnés sur leurs besoins et, par suite, responsabilisés. Une telle démarche, pense-t-il, obligerait à faire confiance et à personnaliser les interventions plutôt que de s'en remettre à des normes qui, en fin de compte, alimentent l'exclusion. Contre « une logique de moyens », il oppose des solutions adaptées à une finalité et, vieille idée qu'il défend avec obstination, préconise la création d'un chèque syndical ou associatif qui permettrait aux exclus de réintégrer la vie démocratique.

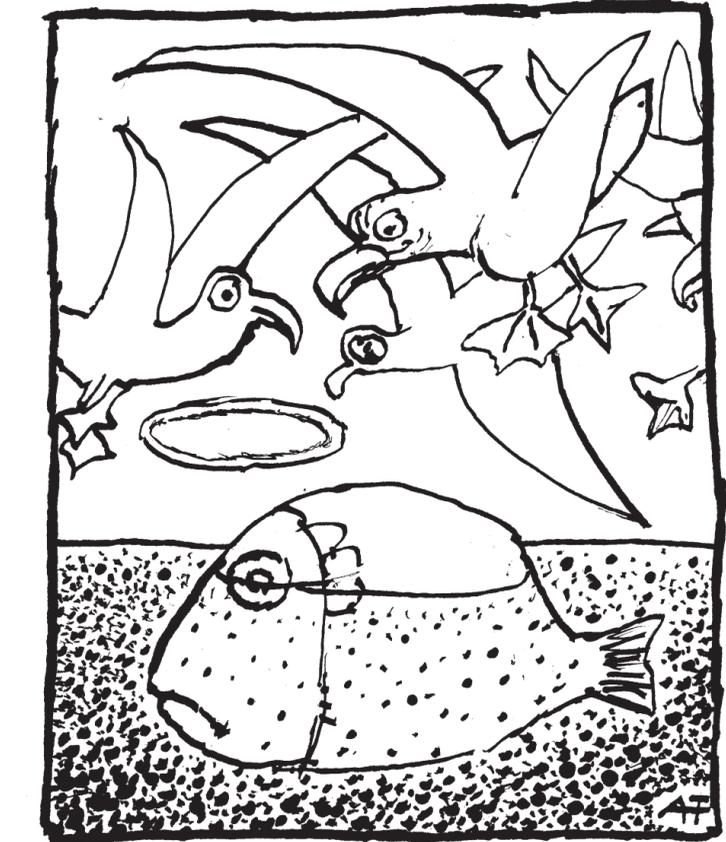
Sujet d'actualité ensuite, Jean-Baptiste de Foucauld estime que l'on ne peut pas éviter le débat

sur la « conditionnalité » des aides publiques. Saurait abandonner un système d'assistance absolue ou de *welfare* pour basculer dans le modèle, anglo-saxon là encore, de *workfare*, où l'attribution de l'aide est fonction des efforts individuels de réinsertion, il conviendrait de définir « les droits et devoirs de la société vis-à-vis des exclus, comme les droits et devoirs des exclus », selon des règles de proportionnalité. Il faut échanger et « donner ».

Pour autant, l'euphorie justifiée par la croissance risque de « faire oublier » la nécessité – et l'urgence – de ces réflexions, s'inquiète l'ancien commissaire général au Plan, moins confiant que Jean-Pierre Dupont. L'amélioration évidente du contexte économique exige de coordonner les politiques de l'emploi et du chômage si l'on veut empêcher qu'une partie de la population reste en dehors du chemin. Et c'est quand tout va mieux qu'on peut le faire, parce qu'on dispose de marges de manœuvre.

Alain Lebaube

Bestiaire par André François



La mouette
Dans la barque du vent, elle conspire
contre les poissons innocents. *Vincent Pachès*

Les artistes n'ont pas peur des critiques

Suite de la première page

De quoi se plaignent-ils ? D'être critiqués sauvagement par certains journalistes – tout en précisant que l'opinion desdits journalistes ne change rien au destin de leurs films. Mais il serait trop facile de faire le relevé minutieux de leurs contradictions pour masquer la réalité de certaines questions, même si elles sont mal formulées. Elles concernent autant les médias que les créateurs et chacun craint de les poser franchement, de peur d'avoir à reconnaître que la société, en passe de devenir totalement marchande et médiatique, souhaite nier l'existence, et la possibilité même, de l'art comme geste original et périlleux, expression irréductible d'un individu – de son goût, de son désir, voire de son génie – pouvant être jugée par un autre individu au nom de son goût, de son désir, voire de son talent.

Toutes les images sont maintenant brouillées, tous les rôles confondus, tous les pactes tacites rompus. D'abord celui qui faisait que les « auteurs à succès » se contentaient de la réussite publique et ne demandaient pas aux critiques réputés intellectuels, exigeants, élitistes si l'on veut, de les admirer. Et inversement : les avant-gardes ne s'attendaient pas à des éloges unanimes (elles créaient même des revues pour se soutenir). Désormais, tout le

monde veut tout : 500 000 exemplaires ou des millions d'entrées, des prix littéraires, la Palme d'or à Cannes, la couverture des *Inrockuptibles*, la « une » du « Monde des livres » et celle de *Libération*, le journal de 20 heures de TF1 ou France 2, LCI, « Bouillon de culture », etc. Ensuite, et c'est plus grave encore, le lien qui s'instaurait entre le lecteur – l'auditeur, le spectateur – et le critique a été presque totalement détruit.

À la télévision, comme le soulignait Jérôme Garcin dans *Le Nouvel Observateur* du 18 novembre, on est dans l'ère de « la bande-annonce généralisée ». On a renoncé à toute fonction de jugement. Dans la presse écrite, on n'en est pas là, mais le critique n'est plus vraiment l'esprit libre qu'il était – c'est pourtant ce critique ancien, auquel on ne demandait aucun compte sur ses coups de cœur et ses aversions, que célèbrent aujourd'hui les cinéastes en citant Michel Cournot, Jean-Louis Bory et quelques autres. Chaque journal incite désormais ses critiques – surtout ceux de cinéma – à la prudence. Si « tout le monde trouve ce film, ce livre "bien" », comment pourrait-on n'y consacrer qu'un entrefilet négatif ? Si « ça ne sort que dans une salle à Paris », comment pourrait-on crier au génie et écrire une page entière d'éloges ? Alors on fait des compromis, des concessions, des entre-deux et finalement le lecteur n'y trouve pas son compte.

DE PLUS EN PLUS INCERTAIN

La liberté du critique n'est pas nécessaire à son ego, elle est nécessaire à son lecteur ou auditeur, qui a besoin de comprendre les critères, les goûts du critique, pour se

déterminer par rapport à lui. Quand on lisait Jean-Louis Bory, on connaissait ses points de vue, on savait si on les partageait, donc si on allait aimer les films qu'il défendait ou, inversement, adorer ceux qu'il détestait. L'exercice critique devient de plus en plus incertain, le journaliste étant désormais considéré comme le dernier relais de la chaîne de promotion des « produits culturels » (ce que dévoile la demande des cinéastes de ne voir publier aucune critique négative avant la semaine suivant la sortie d'un film).

La presse refuse ce rôle, bien sûr, tout en se montrant de plus en plus réticente à l'égard du geste critique. Autant les commentaires politiques sans concession sont encouragés, comme preuve d'indépendance à l'égard de tous les pouvoirs, autant toute conviction fortement exprimée par un critique est suspecte a priori : interprétée comme connivence si elle est soutien radical à un créateur et comme règlement de comptes si elle est jugement négatif. Bref, on veut du juste milieu, du *soft* généralisé. Et ça ne fonctionne pas. Tout le monde est mécontent.

Il faut donner acte aux cinéastes d'une de leurs plaintes, qu'on entend aussi chez les écrivains, même s'ils ne se réunissent pas pour publier des pétitions : c'est leur sensation que, parfois, les jeux sont faits d'avance. Que, quel que soit le film, le livre, celui qui l'a produit ne sera pas jugé sur sa création mais sur l'image que tel ou tel critique semble avoir de lui depuis toujours et pour toujours, ce qui est évidemment lassant et décourageant. Il n'est certes jamais inutile de rappeler à certains qu'être prêt à changer d'avis est plutôt ex-

citant et qu'une forme de générosité à l'égard des auteurs, metteurs en scène et acteurs ne provoque aucune maladie grave... Mais s'il s'agit de constater qu'il y a, parmi les critiques comme ailleurs, des personnes de mauvaise foi, des jaloux, des envieux, des cinéastes rentrés, des musiciens qui se sont rêvés géniaux, des écrivains insatisfaits qui deviennent des procureurs trop satisfaits... c'est une évidence, pas une découverte.

Plus neuve est la croyance, de part et d'autre – chez les créateurs et dans les médias – qu'on peut « résoudre une fois pour toutes le problème » en donnant de moins en moins de liberté aux critiques. En fait, on l'aggrave, car c'est la certitude de pouvoir dire ce qu'on pense vraiment qui autorise l'enthousiasme. Pour qu'il y ait de vrais soutiens, il faut tolérer les passions négatives. Les cinéastes, comme tous les artistes, le savent bien. Et si leur texte est si long, si contradictoire, c'est sans doute qu'en le rédigeant ils se sont aperçus qu'en voulant donner le coup de grâce à la liberté critique, c'est à eux-mêmes, créateurs, qu'ils risquaient de le donner.

Josyane Savigneau

RECTIFICATIF

ALGÉRIE

Notre confrère Samy Mouhoubi, coauteur avec Yassir Benmiloud de l'enquête « Algérie : un colonel dissident accuse » publiée dans nos éditions du 27 novembre, est de nationalité française et non algérienne, contrairement à ce qui était indiqué par erreur dans l'appel de première page.

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

L'ombre de Kurtz

QUI a entendu parler de la Sierra Leone, ce minuscule pays d'Afrique d'à peine cinq millions d'habitants où, huit années durant, de mars 1991 à juillet 1999, le sang n'a cessé de couler, l'horreur de se répéter, la mort d'engendrer la mort ? La guerre civile a fait 50 000 victimes. On ne compte plus les femmes et les fillettes violées, les amputés de la main, des deux mains, des bras. On ne compte plus les enfants-soldats dressés à tuer, les enfants chefs de clan et buveurs de sang trouvant le courage de continuer leur combat dans le sacrifice quotidien de prisonniers à la tête tranchée. Le monde a-t-il la moindre idée du vent de barbarie qui a emporté ce pays au cœur des ténèbres, et même au-delà, ainsi que le montre l'enquête de Rémy Ourdan dont nous commençons la publication (lire page 15) ? Comment la soif de pouvoir et de diamants de quelques rebelles se proclamer révolutionnaires peut-elle justifier l'impardonnable ?

C'est pourtant de pardon qu'il fut question le 7 juillet dans l'accord de paix signé entre le pouvoir sierra-léonais et les rebelles, sous l'égide de la Grande-Bretagne, des Etats-Unis et de l'ONU. Alors qu'en ex-Yougoslavie, un chef d'Etat était poursuivi par la communauté internationale pour crimes contre l'humanité, les rebelles et leur chef Foday Sankoh bénéficiaient d'une amnistie ressemblant fort à une amnésie. Pour la première fois depuis la création des tribunaux pénaux internationaux pour l'ex-Yougoslavie et le Rwanda, les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité ont été sciem-

ment étudiés, effacés. En sacrifiant la justice à la paix, les parrains de l'accord du 7 juillet ont donné à la vie humaine un poids politique différent selon qu'on est blanc ou noir de peau.

Sur place, à Freetown, les observateurs estimaient que cette impunité était la condition nécessaire à l'arrêt des massacres. Quatre chefs rebelles ont même été récompensés en devenant ministres au sein du nouveau gouvernement. Pour les défenseurs des droits de l'homme et de l'idée d'une justice universelle, cette solution provoque un mélange de gêne et d'états d'âme. Selon un représentant sur place de Médecins sans frontières, ne pas dénoncer les criminels, c'est une chance de pouvoir secourir les gens ; défendre des valeurs universelles comme la justice pourrait au contraire entraîner une reprise des combats, et donc de l'horreur.

En passant sur les atrocités de cette guerre, le processus de paix en Sierra Leone n'a fait qu'allonger la liste des conflits oubliés d'Afrique qui, le Rwanda excepté, n'ont jamais donné lieu à la moindre recherche d'explication. Comme si la barbarie allait de soi en Afrique, comme si prévalait encore l'ancienne vision coloniale que le seul avenir du continent noir est de ne rien avoir pas. « *Exterminez toutes ces brutes* », lâchait Kurtz, le héros de Conrad, à la fin d'*Au cœur des ténèbres*. Notre enquête le montre : ce mot d'ordre prévaut encore dans certaines zones de la planète où l'extermination, ainsi qu'on le croyait au siècle dernier, est un autre nom donné à la sélection naturelle, avec pour non-dit que les « races sauvages » ne seront pas sauvées.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani, Dominique Audo, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Royonnet
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef : Alain Frachon, Erik Izraelewicz (*Editoriaux et analyses*) ; Laurent Greilsamer (*Suppléments et cahiers spéciaux*) ; Michel Kajman (*Débats*) ; Eric Fottorino (*Enquêtes*) ; Eric Le Boucher (*International*) ; Patrick Jarreau (*France*) ; Frank Nouel (*Société*) ; Claire Blandin (*Entreprises*) ; Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Josyane Savigneau (*Culture*) ; Christian Massol (*Secrétariat de rédaction*)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Médiateur : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vermet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesoume (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 1 000 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

La transmutation du mercure en or

LA TRANSMUTATION en or de certains isotopes du mercure, telle qu'elle vient d'être réalisée par des savants américains, présente-t-elle un intérêt économique ? Pour le moment, assurément non. La quantité d'or obtenue est infinitésimale. La production d'or dans le monde est de l'ordre d'un million de kilogrammes par an. Quelques atomes de plus ou de moins ne comptent pas.

Admettons même que l'énergie déployée par les piles atomiques nous fournisse un poids appréciable de métal précieux, le prix de revient de celui-ci avec le procédé qui vient d'être expérimenté serait infiniment plus considérable que celui de l'or extrait dans les mines. Aucune opération industrielle et commerciale n'est concevable dans ces conditions.

Si l'on arrive à produire l'or en quantités industrielles et à prix de

plus en plus bas, il perdra quelques-unes des qualités essentielles qui l'avaient fait choisir comme étalon monétaire : la rareté et l'accroissement relativement lent de la production. Déjà il a perdu en partie ses fonctions monétaires. La monnaie de papier n'est plus convertible.

Mais l'or sert encore aux paiements internationaux, et il est toujours une réserve de valeur, un refuge. Ces dernières fonctions disparaîtraient, à moins que les Etats ne s'entendent pour en réglementer la production et pour conserver ainsi un étalon monétaire. Car il n'est pas dit que l'on pourra se passer d'un tel point d'appui, et le vieux mythe de l'or répond peut-être à une nécessité psychologique.

M. T.
(30 novembre 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

La nouvelle formule du « Figaro » vise les 400 000 exemplaires

En quête d'un rajeunissement de son lectorat, le quotidien va « évoluer très profondément sans révolutionner », déclare, dans un entretien au « Monde », Yves de Chaisemartin, PDG de la Socpresse, pour qui l'indépendance du groupe « passe par une entrée en Bourse »

« La nouvelle formule du Figaro est-elle un simple lifting ou marque-t-elle un profond changement, dans l'esprit comme dans la forme ?

– Un changement de maquette est un lifting de forme qui ne peut que s'accompagner d'un changement de fond. Reste à savoir ce qui doit changer et quelles sont les évolutions que nous devons faire. Il faut d'abord changer une image injuste, microcosmique, parisienne et politicienne du Figaro. Nos lecteurs savent que c'est un journal complet, pluriel sinon pluraliste. Nos non-lecteurs le considèrent parfois comme un journal ringard, vieilli, voire sectaire. Tous nos efforts vont être de leur démontrer qu'ils ont tort.

Le changement de forme induira des changements sur le fond. Pas plus que d'autres, nous ne voulons faire de révolution. Nous avons une des toutes premières diffusions de presse nationale. Nous sommes très attachés à nos lecteurs traditionnels. Je souhaite simplement qu'ils amènent leurs enfants à lire de plus en plus un journal de presse quotidienne nationale. C'est cela l'objectif.

– Le Figaro doit faire face à une érosion continue de ses ventes depuis plusieurs années. Quels objectifs de diffusion assignez-vous à cette relance ?

– Méfions-nous des comparaisons. Quand Robert Hersant a ra-

cheté Le Figaro en 1974, il vendait 285 000 exemplaires. Sur vingt-cinq ans, il en a gagné près de 100 000. Les comparaisons qui nous sont désagréables sont en référence à 1986, année historique en raison d'événements politiques forts, de la création de nombreux produits complémentaires et du concours Portfolio qui a apporté une hausse brutale et quelque peu artificielle de notre diffusion. Comme tous ses confrères, Le Figaro a vu sa diffusion légèrement régresser depuis cette date. Il n'y avait pas péril en la demeure, mais incontestablement une volonté de réagir. Si nous pouvions stabiliser la diffusion France aux alentours de 400 000 exemplaires, je serais un homme heureux. Mes ambitions sont importantes, mais atteignables.

– Vous avez pourtant déclaré récemment que 400 000 exemplaires ne faisaient pas un vrai journal ?

– C'est un problème fondamental. On peut se demander pourquoi les Suédois sont à 60 % lecteurs réguliers d'un quotidien contre 15 % des Français. Les choix faits à la Libération ne sont pas intellectuellement satisfaisants quand on s'aperçoit que la pénétration globale de la presse quotidienne en France reste inférieure à celle de certains quotidiens anglais. Mais, c'est peut-être notre chance, nous avons un boulevard devant nous. Les dernières études de Diffusion Contrôle ré-



YVES DE CHAISEMARTIN

velent un net regain d'intérêt des jeunes pour la presse écrite. J'ai toujours eu la conviction qu'il y avait une demande en France, mais l'offre n'a peut-être pas été à la hauteur.

– Quels sont les principaux changements dans le nouveau Figaro ?

– Un effort de lisibilité, de mise en scène et de hiérarchisation de l'information pour que le lecteur y trouve plus facilement ses repères. Sur le fond, l'effort est le même : plus de clarté, plus de différenciation entre le fait et le commentaire. Une partie du public a besoin qu'on l'aide à s'y retrouver dans la masse des informations et à faire ses choix.

Une autre partie de la population, en particulier les jeunes, tient fondamentalement à se faire une opinion par elle-même. Nous allons donc changer l'ordre des facteurs

en faisant passer l'actualité avant les opinions du Figaro.

– Nous commençons notre journal par un éditorial, aussitôt suivi par une page d'opinions. Le lecteur entrait dans le journal par une prise de position avant même de connaître les faits d'actualité. Nous avons déplacé au centre du journal, tout en la développant, la place des débats. Elle sera plus ouverte aux opinions divergentes, aux polémiques et à l'interactivité à travers un courrier des lecteurs moderne. Le Figaro marquera clairement quels sont ses choix, ses idées et ses positions, tout en laissant une très large place à ceux des autres.

– Le positionnement politique du journal va-t-il changer à cette occasion ? Le Figaro ambitionne-t-il de devenir le journal fédérateur d'une droite divisée ?

– Le Figaro ne sera jamais un journal de chapelles. Il est plus que jamais un journal libre et indépendant des pouvoirs politique, économique et bancaire. Ses propriétaires véritables sont ses lecteurs. Est-il un journal de droite ? On ne sait plus très bien aujourd'hui ce qu'est la droite, où est la limite entre la droite et la gauche et ce qu'est la gauche. Alors de droite sans doute, de toutes les droites, mais pas dans le sens partisan ou politicien. Il est attaché à des valeurs clairement libérales, familiales, de liberté, de responsabilité dans tous les domaines. Au-

jour d'hui, on ne peut pas défendre l'entreprise sans défendre l'emploi, on ne peut pas défendre le libéralisme sans défendre un certain rôle de l'Etat dans le domaine social et des services publics. Le Figaro se veut un grand journal libéral, français, européen et... de droite parce que je ne trouve pas d'autre mot pour définir ce que nous sommes, mais sans être pleinement satisfait de cette appellation.

« L'une des solutions pour assurer définitivement la pérennité et l'indépendance du groupe passe probablement par une entrée en Bourse »

– Avez-vous tranché dans le débat interne au journal qui opposerait une ligne libérale plus ouverte et un courant plus traditionnel et conservateur ?

– Il n'existe pas de courants à l'intérieur du journal. Il existe des personnalités, des journalistes, écrivains et intellectuels qui ont des opinions personnelles, mais nous sommes tous dans la même ligne de ce que doit être Le Figaro de demain. Il n'est pas vrai que nous ayons eu un choix ou un conflit à gérer entre un pôle conservateur et figé et un autre, libéral et ouvert. Le Figaro, c'est tout cela à la fois.

– Vous aviez annoncé cette nouvelle formule pour septembre. Pourquoi avez-vous tardé pour la lancer ?

– J'ai lu ici ou là que je manquais d'audace et que j'hésitais parce que j'avais peur des réactions de nos lecteurs et fidèles lecteurs. C'est totalement faux. Je sais que ce que nous allons faire donnera satisfaction à nos lecteurs actuels, le pari est de savoir si cela plaira aux autres.

– Nos lecteurs vont retrouver tout ce qu'ils avaient avant. Nous ne faisons qu'ajouter des nouveautés. Mais cela ne se fera pas du jour au lendemain. Soyons clairs, nous ne faisons pas un nouveau journal, nous faisons évoluer Le Figaro. Ce numéro du 29 novembre n'est pas une fin en soi, ni un aboutissement de notre démarche. C'est une toute première étape, nous allons en

M. De

La première étape d'une transformation longuement mûrie

L'HISTOIRE du Figaro retiendra sans doute que la nouvelle formule du quotidien, fondé en 1826, a paru deux jours après la mort du président de son comité éditorial, Alain Peyrefitte. « C'est forcément un symbole du passage de flambeau d'une génération à une autre », a sobrement commenté Yves de Chaisemartin, président de la Socpresse, dans une déclaration à l'AFP. Elle intervient aussi vingt-cinq ans après la précédente transformation mise en œuvre par Robert Hersant, au moment du rachat du titre.

Il a fallu près de onze mois aux dirigeants du quotidien de la rue du Louvre pour franchir le pas. C'est en effet lors de la cérémonie des vœux, début janvier, que M. de Chaisemartin a annoncé au personnel le lancement de ce chantier. L'opération, alors confiée à Franz-Olivier Giesbert, directeur des rédactions, a été conduite par un groupe de travail associant, entre autres, un consultant, Jean-Louis Missika, un universitaire spécialiste en sémiologie, Denis Bertrand, et, parallèlement, deux graphistes du Daily Telegraph, Clive Crooke et Georges Darby.

Elaboré dans le plus grand secret durant de long mois, testé sous la forme de trois numéros zéros, le projet est repris en main, au cours de l'été, par Yves Thérard, ancien directeur de

France-Soir, nommé « représentant personnel » du patron de la Socpresse auprès de la rédaction, et par Michel Schifres, directeur délégué de la rédaction. Ce sont eux qui, au fil des présentations dans les services, assureront la mise au point jusqu'à une ultime réunion de décision, le 23 octobre, avec les chefs de service et les cadres commerciaux.

TROIS INNOVATIONS

Ni « révolution » ni « bouleversement ». Malgré les efforts pour rassurer les lecteurs traditionnels, le nouveau Figaro apparaît avec une maquette entièrement transformée. Le titre s'est arrondi, les caractères du texte et des titres sont allégés. La Une est plus organisée et l'ensemble des pages remanié avec une présentation plus aérée.

Le Figaro n'a pourtant bouleversé ni la structure ni l'ordonnement de ses pages. La principale innovation reste la création de deux pages débats et idées avec le courrier des lecteurs, au centre du journal, qui accueillent l'éditorial et le dessin de Faizant auparavant à la Une. L'élaboration de ces pages relève d'un comité éditorial dirigé par Michel Schifres avec Baudouin Bollaert, José Macé-Scaron et Max Clos. Trois innovations ont, par ailleurs, été in-

troduites : une page Europe quotidienne, la dernière page consacrée au multimédia et un nouveau cahier de l'économie du lundi.

Du verdict des lecteurs – de plus de cinquante ans dans leur majorité – devrait en fait dépendre d'autres transformations et sans doute des changements dans l'organisation des services et de la hiérarchie du journal. Pour l'heure, Yves de Chaisemartin reste entouré de ses deux « bras droits », selon son expression : Franz-Olivier Giesbert, nommé récemment directeur de l'ensemble des rédactions, directeur général du Figaro Magazine, et Patrice Duhamel, directeur général adjoint du groupe, chargé de la gestion. La direction du quotidien reste assurée par Michel Schifres, assisté de Charles Lambroschini et Jean-Paul Mulot.

Conçue pour enrayer l'érosion des ventes – 360 441 exemplaires de diffusion totale payée en 1998, en baisse de 11 % depuis 1991 –, la relance du quotidien bénéficiera d'une campagne de publicité d'environ 20 millions de francs. Comme en 1986, année « exceptionnelle », les dirigeants du quotidien ont repris la recette du concours invitant les lecteurs à « tester [leur] quotient intellectuel » !

Le PDG de l'AFP renonce à l'idée d'un « partenariat stratégique global »

APRÈS TROIS MOIS de confrontation, Eric Giully a fini par céder. Alors que les syndicats de l'Agence France-Presse (AFP) avaient appelé à une grève illimitée pour s'opposer, une fois encore, à la réforme proposée par le PDG, M. Giully a mis fin aux hostilités en renonçant à l'essentiel de son plan.

A l'issue d'une réunion avec l'intersyndicale, samedi 27 novembre, le président de l'agence a accepté de retirer la pierre d'angle de son projet qui consistait à ouvrir le capital de l'AFP à des partenaires privés en liant cette proposition à une réforme du statut de l'agence. Sous la pression des syndicats, M. Giully avait déjà dû revoir sa copie et il était revenu sur la création d'une filiale comme mesure transitoire (Le Monde du 26 novembre). L'accord conclu samedi avec les syndicats va beaucoup plus loin. « La direction accepte de retirer définitivement sa proposition de partenariat stratégique global et de transformation de l'agence en société anonyme », affirme le texte.

Une assemblée générale du personnel devait se réunir, lundi 29 novembre, dans l'après-midi, pour entériner le document et lever le mot d'ordre de grève. Elle devait également donner son aval à l'ouverture de négociations sur la stratégie de déve-

loppement de l'AFP, désormais découplée d'une éventuelle réforme du statut. Pour les syndicats, qui reprochaient au PDG de vouloir mener une « privatisation rampante » de l'agence, la nouvelle donne constitue une véritable reddition de la part de la direction.

« C'est une capitulation. L'accord est clair, le projet de privatisation de M. Giully, c'est fini, terminé, affirme Patrick Filleux (CGT). Pour nous, c'était un préalable, le conflit portait là-dessus depuis le début. Maintenant, on va pouvoir discuter développement. » Désormais en position de force, les syndicats se déclarent prêts à débattre avec M. Giully. « Nous sommes ouverts, y compris à la création de filiales pour développer tel ou tel produit spécifique », précise-t-on même à la CGT.

PRUDENCE AU MINISTÈRE

La direction de l'AFP, de son côté, se félicite de l'ouverture de véritables négociations et insiste sur l'apaisement des tensions au sein de l'entreprise. « Il y avait une ambiance de guerre civile et on allait vers un conflit majeur qui risquait de tout faire éclater », affirme-t-on au sixième étage de l'agence. Même si M. Giully se refusait à tout commentaire officiel avant l'assemblée générale de lundi après-midi, la direction

faisait sa propre lecture de l'accord conclu avec les syndicats et essayait d'en minimiser la portée. « La notion de partenariat stratégique global n'est pas abandonnée, elle est retirée de la discussion avec les syndicats. On ne renonce pas à l'entrée de partenaires privés, on la met de côté pour pouvoir avancer », faisait-on valoir à la direction.

Convaincu du soutien du gouvernement, M. Giully semble toujours miser sur une réforme du statut qui réintroduirait la notion d'ouverture du capital à des partenaires privés, une fois le climat social apaisé. D'après la direction, le renoncement au « partenariat stratégique global » ne serait qu'un recul stratégique et répond avant tout au souci de concertation et de présence manifesté par le gouvernement. « Comme l'a dit Catherine Trautmann, la stratégie de développement relève de l'entreprise, la réforme du statut et l'entrée de partenaires dans le capital sont du ressort du Parlement et du gouvernement », explique la direction de l'AFP.

Toujours prudent dans son soutien à M. Giully, le ministère de la culture et de la communication s'est d'abord félicité de l'accord intervenu samedi, en soulignant que la stratégie de l'AFP devait être « élaborée avec les personnels de l'agence et ses

administrateurs ». « Ce n'est qu'au terme de cette concertation que le gouvernement proposera au Parlement les mesures législatives qui s'avèreraient nécessaires », précise Mme Trautmann dans un communiqué. En atten-

franchir d'autres dans la rapidité, mais sans précipitation. Nous allons évoluer profondément sans révolutionner.

– Cette relance fait-elle partie des exigences de votre nouvel actionnaire, le groupe Carlyle ?

– Nous avons fait entrer dans le capital du Figaro un fonds d'investissement à hauteur de 4,9 % et, pour l'instant, Carlyle n'a souscrit qu'à hauteur de 2,45 %, le doublement de sa participation étant possible si nous le souhaitons. Il est donc évident que nos amis de Carlyle n'ont aucune intervention dans la gestion du Figaro, et encore moins dans sa rédaction. Il n'y a donc pas, de leur part, d'exigence en matière de diffusion ou autre.

– Toutefois, cette nouvelle formule a été rendue possible grâce à eux, car le groupe a vécu une crise financière et économique très lourde depuis le début des années 90. Nos soucis de trésorerie nous empêchaient complètement d'avoir la disponibilité d'esprit et les disponibilités financières permettant de se consacrer au développement de l'entreprise. Nous avons maintenant le temps et les moyens des ambitions qui étaient les nôtres depuis toujours.

– Où en êtes-vous de l'opération de recapitalisation du Figaro et de l'ouverture du capital à d'autres actionnaires ?

– Nous avions un rêve : assurer la pérennité dans l'indépendance du groupe fondé de toutes pièces par Robert Hersant. Ce rêve est devenu une ambition, et cette restructuration financière a permis qu'elle commence à se concrétiser. C'est une étape. Un journal de presse quotidienne nationale ne peut exister qu'en étant totalement indépendant de tout pouvoir et de tout autre intérêt que la presse. La famille Hersant n'a aujourd'hui aucun intérêt ailleurs que dans la presse quotidienne ; c'est la démarche que je suis.

– L'une des solutions pour assurer définitivement cette pérennité et cette indépendance passe probablement par une entrée en Bourse. L'avenir de la conjoncture économique et sociale permettra aux actionnaires de choisir, dans les toutes prochaines années, s'ils privilégient la voie d'une introduction du seul Figaro ou de l'ensemble de la Socpresse. Cela passe par le règlement de nombreux problèmes économiques et sociaux, à Paris comme en province, mais c'est un plan que nous mettons en œuvre. »

Propos recueillis par Jean-Jacques Bozonnet et Michel Delberghe

DÉPÊCHES

■ PRESSE : le groupe Midi libre ouvre son capital aux salariés. L'assemblée générale des actionnaires a décidé, samedi 27 novembre, de proposer aux 1 300 employés un plan d'entreprise, sous la forme d'un emprunt obligataire représentant 10 % des parts du capital, jusqu'à hauteur de 30 millions de francs. Par ailleurs, un système de stocks-options, à hauteur de 3,23 % du capital, devrait être institué pour les cadres et mandataires sociaux du groupe.

■ Le quotidien régional Paris-Normandie était absent des kiosques de Seine-Maritime, samedi 27 novembre, en raison d'un mouvement de grève des ouvriers du Livre CGT. Des négociations en cours sur les effectifs, les modalités de réduction du temps de travail et la modernisation du titre sont à l'origine du conflit.

■ Le groupe France Antilles de Philippe Hersant a racheté Havas media hebdo, filiale du groupe Havas, éditeur de trois hebdomadaires locaux en région parisienne : Le Republicain (26 550 exemplaires de diffusion payée en 1998) dans l'Essonne, Toutes les nouvelles (19 800 exemplaires) dans les Yvelines et La Gazette (8 270 exemplaires) sur le Val-d'Oise. Cet ensemble, qui emploie une centaine de salariés pour un chiffre d'affaires de 65 millions de francs (9,9 millions d'euros), étend le pôle des hebdomadaires de France Antilles implanté en Pays de la Loire et en Normandie.

administrateurs ». « Ce n'est qu'au terme de cette concertation que le gouvernement proposera au Parlement les mesures législatives qui s'avèreraient nécessaires », précise Mme Trautmann dans un communiqué. En atten-

dant, les discussions entre syndicats et direction devraient débiter par le budget 2000, présenté au conseil d'administration le 15 décembre.

Frédéric Chambon

Paris 6^e : 47, rue de Rennes - Paris 8^e : 60, rue du Faubourg St Honoré
Bordeaux : 26, Cours Georges Clemenceau - Nice : 2, rue Paradis
Strasbourg : 18, rue de la Mésange

FINANCES ET MARCHÉS

VALEURS EUROPÉENNES

● A la Bourse de Londres, les actions Carlton et United News ont fini la séance du vendredi 26 novembre en forte hausse...

« les négociations avancent de manière constructive ». ● Le titre Dexia a joué les vedettes à la Bourse de Bruxelles, vendredi, dans la perspective d'un doublement...

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for AUTOMOBILE and BANQUES.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for PHARMACIE and ÉNERGIE.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for BANQUES and TÉLÉCOMMUNICATIONS.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for CONGLOMÉRATS and ÉNERGIE.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for BANQUES and TÉLÉCOMMUNICATIONS.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for CONGLOMÉRATS and ÉNERGIE.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for BANQUES and TÉLÉCOMMUNICATIONS.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for CONGLOMÉRATS and ÉNERGIE.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for BANQUES and TÉLÉCOMMUNICATIONS.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for CONGLOMÉRATS and ÉNERGIE.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for BANQUES and TÉLÉCOMMUNICATIONS.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for CONGLOMÉRATS and ÉNERGIE.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for BANQUES and TÉLÉCOMMUNICATIONS.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for CONGLOMÉRATS and ÉNERGIE.



Table listing various companies and their stock prices, including HPI, HUNTER DOUGLAS, KLM, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including ABB PARTI, ADECCO, ALSTOM, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including AKER MARITIME, BG, BP AMOCO, etc.

Advertisement for DJ STOXX with text: 'Dérivés sur Indices européens. Toute la compil DJ STOXX. En exclusivité à Paris sur: WWW.MONEP.FR'.

Table listing various companies and their stock prices, including ROYAL DUTCH CO, SAP, SHELL TRANSP, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including 3I, ALMANJI, ALPHA FINANCE, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including AEGON NV, AGF/RM, ALLEANZA ASS, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including ACCOR/RM, ADIDAS-SALOMON, AIR FCE, etc.



Table listing various companies and their stock prices, including POHJOLA YHTYMAE, PRUDENTIAL, RAS, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including ABB PARTI, ADECCO, ALSTOM, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including AKER MARITIME, BG, BP AMOCO, etc.

Advertisement for DJ STOXX with text: 'Dérivés sur Indices européens. Toute la compil DJ STOXX. En exclusivité à Paris sur: WWW.MONEP.FR'.

Table listing various companies and their stock prices, including ROYAL DUTCH CO, SAP, SHELL TRANSP, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including 3I, ALMANJI, ALPHA FINANCE, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including AEGON NV, AGF/RM, ALLEANZA ASS, etc.

Table listing various companies and their stock prices, including ACCOR/RM, ADIDAS-SALOMON, AIR FCE, etc.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Table listing various companies and their stock prices, including AIRSPRAY NV, ANTONOV, C/AC, etc.

BRUXELLES

Table listing various companies and their stock prices, including ENVIPO HLD CT, FARDEM BELGIUM B, etc.

FRANCFORT

Table listing various companies and their stock prices, including 1 & 1 AG & CO.KGAA, AIXTRON, etc.

COMMERCE DISTRIBUTION

Table listing various companies and their stock prices, including BOOTS CO PLC, CARREFOUR/RM, CASTO.DUBOIS/R, etc.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table listing various companies and their stock prices, including AEROSPATIALE MA, ALCATEL/RM, ALTEC SA REG, etc.

SERVICES COLLECTIFS

Table listing various companies and their stock prices, including AEM, ANGLIAN WATER, BRITISH ENERGY, etc.

CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne

IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande

LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche

FI : Finlande - BE : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark

GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

SPORTS La phase aller du championnat de France de football de première division s'est achevée, dimanche 28 novembre. ● L'AS MONACO, vainqueur (4-1) au Havre,

s'adjuge le titre honorifique de champion d'automne en devançant de deux points Lyon, qui a lourdement chuté (0-3) à Bastia. ● MONTPELLIER s'est incliné à domicile face

au Paris-SG (0-1). Le président Louis Nicollin s'est fait à l'idée que son équipe sera reléguée en mai 2000. ● LE NOMBRE de spectateurs est en augmentation par rapport à la sai-

son dernière : environ 22 780 spectateurs se sont rendus, en moyenne, aux stades lors des matches aller contre 19 644 il y a un an. ● À MARSEILLE, la tension n'est pas retom-

bée après la démission de Roland Courbis. Plusieurs affaires judiciaires sont en cours et l'ancien entraîneur de l'OM pourrait être invité à s'expliquer prochainement.

Louis Nicollin et Montpellier se résignent à la relégation

Alors que s'achèvent les matches aller, l'équipe du Languedoc occupe la dernière place du championnat de France de football de première division. Cette situation illustre la difficulté des clubs traditionnels à continuer à faire jeu égal avec ceux qui s'appuient sur des investisseurs extérieurs

MONTPELLIER

de notre envoyé spécial

Dans un coin des vestiaires du stade de la Mosson est assis Louis Nicollin, muet et figé dans une attitude de sumotori vaincu. La défaite de ses joueurs, en ce samedi 27 novembre, face au Paris-Saint-Germain (0-1) pour le compte de la 17^e journée du championnat de France de football, vient de porter un coup supplémentaire au président de Montpellier-Hérault. L'homme au célèbre embonpoint est tellement dépité qu'il n'a pas eu la force de pousser un de ses fameux coups de gueule. « S'il faut y aller, on ira », soupire-t-il au contraire devant un petit comité, en évoquant la perspective d'une descente en deuxième division. Bon dernier au classement, à désormais six points du premier non-relégable, Montpellier n'en finit plus de sombrer.

Le club phare du Languedoc est-il victime d'une mauvaise spirale sportive, comme on l'explique sur place, ou d'un contexte footballistique plus général ? Vingt-cinq ans après avoir créé une petite association sportive dans un quartier populaire de la ville, Louis Nicollin n'a pas changé : il continue d'appeler son club « La Paillade » et de revendiquer haut et fort les « valeurs familiales » qui ont toujours fait son identité. Le dernier rebondissement en date n'a pas trahi l'état d'esprit maison. C'était le 11 novembre : venu remettre sa démission à Louis Nicollin, l'entraîneur Jean-Louis Gasset s'en retourna en étant reconduit dans ses fonctions. Le célèbre « Loulou » a beau expliquer que « les joueurs ne voulaient pas changer de coach », on ne se prive pas, en coulisses, de rappeler la nature affective des

liens qui unissent Louis Nicollin à Jean-Louis Gasset, fils d'un des fondateurs du club, Bernard Gasset. Dimanche soir, les rumeurs laissaient toutefois entendre qu'une forte pression était exercée sur Michel Mézy, manager général du club, pour qu'il reprenne l'équipe, comme il le fit plusieurs fois dans le passé.

« Je préférerais partir à la guerre avec mes balayeurs et mes ramasseurs de poubelles qu'avec mes joueurs »

Louis Nicollin

Remplacer l'entraîneur par un autre ? Taper du poing sur la table ? Recruter des joueurs supplémentaires lors du mercato (entre le 18 décembre et le 31 janvier 2000) ? Louis Nicollin ne croit plus en ces recettes miracles dont il fit pourtant grand usage dans le passé. Sa résignation est antérieure à cette dixième défaite de la saison, samedi face au PSG. « Dès le premier match de championnat, les joueurs sont venus me demander de doubler les primes, se souvient-il. Je n'ai pas apprécié ce comportement car je suis plutôt quelqu'un qui donne spontanément sans qu'on ait besoin de réclamer. »

Nul n'a oublié sa tonitruante « remontée de bretelles » un soir de décembre 1998, après une défaite à domicile face à Marseille



Louis Nicollin (à gauche), au stade de La Mosson en 1998, au côté de Michel Mézy, le manager général du club, qui pourrait reprendre les rênes de l'équipe.

(0-1). Devant les micros, le président avait alors traité ses joueurs de « gonzesses » et de « petits cons ». En bon Père Fouettard, cependant, il leur avait promis un doublement des primes s'ils gagnaient le match suivant, à Toulouse, ce qu'ils firent (2-5). « Cette fois-ci, ils n'auront rien. Après notre défaite contre Saint-Etienne (0-1), le 13 octobre, j'ai recommencé : je les ai traités de tous les noms d'oiseaux. Sauf que là, je n'ai rien dit à la presse. Je m'attendais à une rébellion de leur part. Mais il n'y a rien eu. Depuis ce jour, je n'ai pas confiance en eux. Franchement, je

préférerai partir à la guerre avec mes balayeurs et mes ramasseurs de poubelles qu'avec ces mecs-là », poursuit Louis Nicollin, PDG d'une importante entreprise de nettoyage urbain.

Il y a dix ans, sa fortune personnelle lui permettait d'attirer à Montpellier des stars du ballon rond – Eric Cantona, Stéphane Paille, le Colombien Carlos Valderrama ou le Brésilien Julio Cesar. L'inflation des salaires et des transferts a modifié le paysage. Ne pouvant plus suivre dans le haut du marché mais contraint de recruter des noms connus afin de sa-

tisfaire un public réputé pour son manque de fidélité, Louis Nicollin a dû se rabattre sur des joueurs en fin de carrière ou sortant de situations quatorzième saison en première division, l'association de cinq anciens Nantais ayant connu des expériences conflictuelles dans d'autres clubs – Nicolas Ouédé, Patrice Loko, Jocelyn Gourvenec, Eric Decroix et Raynald Pedros – exprimait parfaitement cette nouvelle donne.

« Sans doute qu'à l'avenir il faudra arrêter de recruter des gars qui ont fait plusieurs équipes avant »,

avance Louis Nicollin. « Montpellier au début, c'était un terrain avec une buvette qu'on faisait fonctionner nous-mêmes. Aujourd'hui, ce sont des loges avec une panoplie d'hôtes et des joueurs qui ne mouillent plus le maillot. Ce n'est plus la Paillade que j'aimais », regrette-t-il, convaincu qu'un séjour en deuxième division, avec des joueurs moins payés, serait l'occasion de reconstruire le club dans l'esprit des débuts.

Cette solution, en tout cas, lui semble largement préférable à celle préconisée dans d'autres clubs ayant entrepris leur mutation en ouvrant leur capital à des investisseurs extérieurs. Voilà quelque temps, le groupe Midi Libre effectua des démarches vers Louis Nicollin mais aucune suite ne fut donnée. Le président-fondateur ne veut rien entendre. Le « foot-buisness » lui fait pousser des cris de vierge effarouchée. « La Paillade restera à nous », clame-t-il, tout en rappelant que Montpellier-Hérault fonctionne encore sous le régime d'une association loi 1901, comme à ses débuts.

Pour oublier ces heures difficiles, Louis Nicollin n'est heureusement pas à court de dérivatifs, entre sa collection d'objets sportifs, sa manade camarguaise ou encore son goût immodéré pour les joutes nautiques. L'homme s'est même trouvé une nouvelle marotte en devenant acquéreur, en mai, du club de rugby de Béziers, relégué en Elite 2. Les vertus collectives prônées dans le monde d'Ovalie lui mettent du baume au cœur et lui rappellent les temps anciens de la Paillade de Montpellier. « Le rugby me repose », dit-il.

F. P.

Monaco champion d'automne

LE CYCLE des matches allers du championnat de France de football s'est achevé par un naufrage pour l'Olympique lyonnais à Bastia, dimanche 28 novembre. Les Corses l'ont largement emporté (3-0) en désarticulant méthodiquement la meilleure défense de la D1. Une volée somptueuse de Yann Lachuer (20^e minute), suivie d'un doublé de Frédéric Née (77^e et 85^e minutes), a concrétisé la stratégie victorieuse des Bastiais. « On a été inexistant », a pesté l'entraîneur de l'OL, Bernard Lacombe.

L'embarquée lyonnaise a fait le bonheur de l'AS Monaco, qui s'empare du titre honorifique de champion d'automne grâce à son large succès (4-1) au Havre. L'Italien Marco Simone a marqué à deux reprises, ce qui lui permet de rejoindre Sonny Anderson (Lyon) en tête du classement des buteurs. Monaco a l'opportunité d'accroître son avance en gagnant son match en retard face à Auxerre, mercredi 1^{er} décembre.

Pour sa première comme entraîneur de l'Olympique de Marseille, Bernard Casoni a dû se contenter d'un résultat nul (2-2) à Nancy. Florian Maurice, auteur d'un doublé, a échoué dans sa tentative de transformation d'un penalty à l'ultime minute. « Les joueurs ont retrouvé leur fierté », a positivement Casoni. A Strasbourg, Claude Le Roy a inauguré ses nouvelles fonctions par un succès – le premier sur terrain adverse – sur Saint-Etienne. Le libero Teddy Bertin, qui avait traité, mercredi 23 novembre, quelques supporters alsaciens de « sales Boches », ce qui lui a valu 50 000 francs d'amende du club, a marqué l'unique but. Le Roy, qui reçoit nombre de fax racistes pour avoir recruté plusieurs joueurs africains, devrait conserver son poste jusqu'à la fin de la saison. Ensuite, il pourrait redevenir consultant permanent de Canal+ à la place de Jean-Luc Arribart, annoncé comme prochain manager général du RC Lens.

L'Olympique de Marseille sous la menace de nouveaux embarras judiciaires

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Après six mois d'auditions et de perquisitions, les enquêteurs de la brigade financière du service régional de police judiciaire (SRPJ) de Marseille viennent de remettre leur rapport au parquet à propos des comptes de l'OM, selon le journal *La Provence*. Les faits recensés depuis juin pourraient déboucher sur une information pour « faux et usage de faux ». Un juge d'instruction du pôle financier du palais de justice de Marseille devrait être désigné afin de compléter les informations déjà recueillies. La direction du club affirme avoir mis à la disposition de la police toutes les pièces et documents requis et demandé à ses membres une étroite coopération avec les membres du SRPJ.

Trois dossiers ont intéressé les

enquêteurs, qui avaient été alertés par un proche du club. D'abord, les relations opaques entre l'OM et les clubs de supporters. Ceux-ci disposent d'abonnements qu'ils revendent à leurs adhérents. Cela leur permet d'être regroupés selon leurs affinités tout en leur assurant un fonds de trésorerie. Ils disposent, ainsi, d'un monopole des abonnements et des billets dans les virages nord et sud, qu'ils occupent complètement, sans qu'un contrôle précis ne soit exercé sur les conditions exactes de vente ou d'utilisation des titres.

La police s'est attachée, dans un deuxième temps, à comprendre dans quelles conditions exactes Robert Louis-Dreyfus, ancien président, mais qui reste l'actionnaire principal du club, et à ce titre le véritable propriétaire, a financé l'OM sur sa société en nom propre

– et non sur Adidas – à hauteur de 500 millions de francs.

Troisième centre d'intérêt des enquêteurs, l'inévitable Roland Courbis, démissionnaire du poste d'entraîneur le 25 novembre. Des commissions illégales auraient été versées en Amérique latine au profit de différents animateurs du club, dont M. Courbis, pour l'achat d'un joueur qui finalement ne fut jamais transféré à Marseille. Marcel Dib, bras droit de l'entraîneur pour le recrutement, Jean-Michel Roussier, ancien directeur délégué, ainsi que le comptable du club ont été entendus dans cette affaire.

LE PASSÉ JUDICIAIRE DE COURBIS

C'est, bien sûr, l'implication de Roland Courbis dans ce dossier qui fait couler le plus d'encre. Car l'entraîneur, qui est parti se repo-

ser à Monaco, où il réside le plus souvent, a souvent fréquenté les palais de justice et la rubrique des faits divers. Inculpé dans une affaire de baronnage en 1990, il fut relaxé mais y gagna une interdiction de casino. Entraîneur de Toulouse, il fut condamné au procès des comptes du Sporting Club à trois ans d'emprisonnement avec sursis et à 300 000 francs d'amende, après avoir effectué cent jours de détention provisoire.

Cette même affaire toulonnaise lui avait, ensuite, valu de sérieux ennuis avec le fisc, soldés après appel par deux ans de prison avec sursis et 500 000 francs d'amende. Et, puisqu'on ne prête qu'aux riches, on rappela son nom quand un de ses amis fut abattu à Hyères dans un règlement de comptes. Depuis cette époque, ce fils de policier marseillais a toujours été

soupçonné de mélanger, ce qui est interdit, un rôle d'agent de joueurs à celui d'entraîneur de club.

Son départ, après vingt-neuf mois passés à la tête de l'équipe, a été provoqué par une suite de résultats sportifs décevants (*Le Monde* du 27 novembre) et n'est pas directement lié à la possibilité qu'il connaisse de nouveaux démêlés judiciaires. Il n'empêche que la direction du club avait fait savoir depuis longtemps à l'intérieur, mais aussi à l'extérieur, qu'elle ne couvrirait aucune irrégularité susceptible de porter atteinte à l'image de l'OM. Il s'agit pour elle de rompre avec ce qu'elle estime être de très anciennes et très dommageables traditions dans un club réputé jongler depuis toujours avec la légalité.

Michel Samson

Le championnat de France de football de D1													
17 ^e JOURNÉE	CLASSEMENT												
	Points	D	N	P	Dif.	Critères	Séries						
Bastia-Lyon	3-0												
Le Havre-Monaco	1-4	1	Monaco	33	16	10	3	3	+20	▲	GNGGG		
Montpellier-Paris-SG	0-1	2	Lyon	31	17	9	4	4	+6	▼	PGPGP		
Rennes-Auxerre	1-0	3	Paris-SG	30	17	9	3	5	+6	▲	PGPGP		
Lens-Bordeaux	3-3	4	Auxerre	29	16	9	2	5	+4	▼	GPPGP		
Sedan-Nantes	0-0	5	Rennes	26	17	7	5	5	+3	=	NNGGG		
Nancy-Marseille	2-2	6	Bordeaux	24	17	6	6	5	+1	=	NNPPN		
St-Etienne-Strasbourg	0-1	7	Sedan	24	17	7	3	7	-3	▲	GNGPN		
Troyes-Metz	2-2	8	Marseille	23	17	5	8	4	+5	▲	GNNPN		
		9	St-Etienne	23	17	6	5	6	-2	▼	GPNGP		
		10	Metz	22	17	4	10	3	+5	=	PNNNN		
		11	Bastia	22	17	5	7	5	+3	=	GNNPG		
		12	Nantes	20	17	6	2	9	-2	=	PGNGN		
		13	Lens	20	17	5	5	7	-6	▲	NNGPN		
		14	Troyes	20	17	6	2	9	-10	▼	PGGNN		
		15	Le Havre	19	17	5	4	8	-9	▼	GPGGP		
		16	Strasbourg	19	17	5	4	8	-10	▲	PPPPP		
		17	Nancy	17	17	4	5	8	-2	▼	NGPPN		
		18	Le Havre	7	33	13	17	3	4	10	-9	=	PPPNP
LES ATTAQUES		1 Monaco 36 buts • 2 Bordeaux 28 buts • 3 Paris-SG 26 buts.											
LES DÉFENSES		1 Lyon 14 buts • 2 Metz 15 buts • 3 Monaco 16 buts.											
LES BUTEURS		1 Anderson (Lyon) et Simone (Monaco) 12 buts • 3 Trezeguet (Monaco) 10 buts.											

18^e JOURNÉE : vendredi 3 décembre : Marseille-Le Havre ; Bordeaux-Montpellier ; Strasbourg-Bastia ; Nancy-Sedan ; Lyon-Troyes ; Nantes-Saint-Etienne. Dimanche 5 décembre : Auxerre-Metz ; Monaco-Lens ; Paris-SG-Rennes.

TROIS QUESTIONS À...

ALAIN PETITJEAN

1 Directeur général du cabinet d'analyse financière Eurostat, vous avez publié en 1998 une enquête sur la situation économique du football français. Que vous inspire celle du club de Montpellier-Hérault ?

Il s'agit d'un cas unique. Ce club repose sur la personnalité d'un seul individu, lequel a investi ses deniers propres dans la structure mais sans jamais vouloir récupérer sa mise ou chercher à faire des bénéfices. Montpellier-Hérault, du coup, revendique sa qualité de « club familial », et les footballeurs qui portent ses couleurs expliquent qu'ils viennent à Montpellier pour cet aspect. Forcément, cela attire des joueurs qui ne sont pas parmi les plus ambitieux, car ils savent qu'ici ils n'auront pas le couteau entre les reins. A ce propos, il est curieux de constater qu'ils ont tous le même profil : bon joueur de D1, ex-international, trente ans. Je crois que ce type de club ne corres-

pond plus à ce qu'est en train de devenir le football. A Montpellier, les objectifs ne sont pas explicitement orientés vers un programme de performances sportives. On le voit dans les propos de Louis Nicollin qui, aujourd'hui, explique qu'il ne quittera pas le navire en cas de relégation en D2 : voilà bien la preuve que ce club ne se met pas en situation d'insécurité.

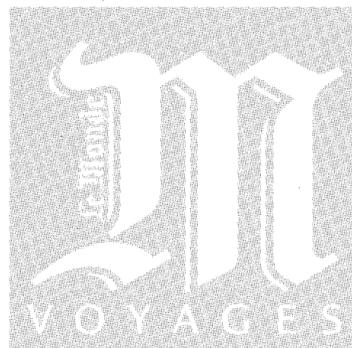
2 Quel est le principal handicap de Montpellier dans le contexte du football professionnel d'aujourd'hui ?

Quand on gère un club selon le modèle familial, il ne faut pas s'étonner de voir les problèmes se régler tardivement, comme dans toutes les familles. J'en discutais récemment avec Laurent Perpère, le président-délégué du Paris-Saint-Germain. Quand il a débarqué dans le foot, son attitude était de constater qu'il y avait beaucoup de conflits au PSG et qu'il n'arriverait jamais à tout régler ; aujourd'hui, il a compris qu'il faut « organiser » la gestion des conflits, de telle sorte qu'ils éclatent avant qu'il ne soit trop tard. Seul un staff nombreux et autoritaire peut régler ces problèmes. Les clubs doivent donc se munir de contremaîtres pour faire peur aux joueurs. C'est ce qui fait défaut à Montpellier.

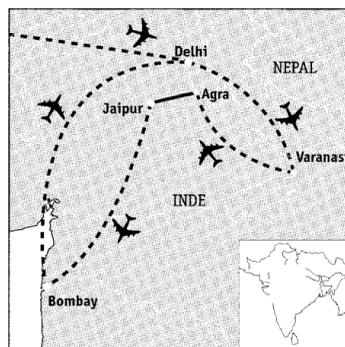
3 Rester hermétique à tout investisseur extérieur, comme l'est Montpellier, est-ce actuellement un obstacle ?

Oui. Un investisseur privé sert à deux choses. Premièrement, il apporte des sous, ce qui permet d'acheter une ou deux vedettes, mais aussi d'attirer d'autres bons joueurs qui, à salaire égal, sont ravis d'évoluer aux côtés de joueurs de renom. Deuxièmement, la présence d'une référence extérieure dans un club a pour effet d'augmenter la pression en interne. Le président, tout d'un coup, n'est plus tout seul. Il y a derrière lui quelqu'un avec un gros bâton.

Propos recueillis par Frédéric Potet



Voyagez avec Le Monde



La politique et les partis

La presse et les médias
La culture et l'éducation
Le patronat

Hindouisme et spiritualité

Visite du Taj Mahal

L'Inde historique

Visite du Fort

Industrie, sciences et technologie

Visite des Grottes d'Elephanta

Pour plus de renseignements sur ce voyage, contactez **iti** (licence 092950028) : Katia Goujon
Tél : 01 46 05 03 92

Tous ces prix s'entendent hors taxes d'aéroport et assurance-annulation.

COORDINATION : FED SYSTEM - CRÉATION : STUDIO VOYAGEURS

Menace de relégation sur la section rugby du Racing Club de France

Le club a jusqu'à fin 1999 pour éviter une cessation d'activité

Depuis la décision du président du Racing Club de France, Xavier de La Courtie, de couper les ponts avec le professionnalisme, la section rug-

by n'a toujours pas trouvé de repeneur, en dépit de plusieurs projets dont celui de Jacques Fouroux, Franck Mesnel et Eric Blanc qui après

avoir été retenu a dû revoir ses ambitions à la baisse. Si aucune solution n'est trouvée avant le 31 décembre, le club cessera d'exister.

AVEC une seule victoire en cinq rencontres pour leur équipe, la plupart des supporters de la formation professionnelle de rugby du Racing Club de France se disent sans



RUGBY

doute que la saison 1999-2000 va être longue. Et ils se trompent. A l'aube du prochain millénaire, l'équipe connaîtra en effet soit une cessation d'activité, et donc une fin de saison anticipée, soit un nouveau départ qui pourrait propulser la formation vers ses hauteurs d'antan. Un pari que Patrick Hervouet des Forges est contraint de relever. Jeudi 25 novembre, le président de la Société anonyme à objet sportif (SAOS) rugby du Racing Club de France (RCF) a tenu à clarifier la situation de son équipe,

notamment pour couper court aux rumeurs qui avaient couru récemment quant à la santé financière de la formation.

Mais s'il a souligné le « parfait équilibre budgétaire » de la section rugby, il a malgré tout reconnu que l'avenir immédiat de l'équipe était plus qu'incertain. Patrick Hervouet des Forges s'est engagé vis-à-vis du bureau du RCF à trouver un repeneur à la SAOS rugby d'ici au 31 décembre, faute de quoi « il n'y aura d'autre solution que la cessation des activités ». Une situation qui entraînerait un incroyable imbroglio pour la Ligue nationale de rugby (LNR), ainsi qu'une probable relégation.

OUVRIR LE CAPITAL

Ce problème de repeneur hante le Racing depuis plusieurs mois déjà. Tout a commencé au début de cette année, lors de l'élection de Xavier de La Courtie au poste de président du Racing Omnisports. Le programme était clair : établir une nette distinction entre les équipes amateurs et professionnelles du RCF en se désolidarisant de ces dernières. Toute section qui désirait conserver une formation professionnelle devait donc créer une SAOS et trouver un partenaire financier qui puisse prendre en charge 66 % des parts de la société (légalement, le Racing est obligé de garder une participation minoritaire de 34 %).

Pour la section rugby, le problème n'a toujours pas été réglé : ce repeneur providentiel n'a toujours pas donné signe de vie. Plusieurs projets de reprise ont déjà été avancés, dont celui de Jacques Fouroux, Franck Mesnel et Eric Blanc, projet qui avait été retenu. Mais en juin, faute de moyens suffisants, les trois hommes ont dû revoir leurs ambitions à la baisse.

Dépourvue de mécène et du moindre soutien du RCF, la SAOS rugby ne dispose dès lors pour (sur) vivre que de sponsoring et de subventions. Et encore, quand il y en a. Ainsi le conseil général des Hauts-de-Seine n'a-t-il toujours pas accordé la moindre aide à l'équipe, ce qui fait du Racing le seul club de l'Elite à vivre sans l'aide des collectivités locales. Même problème pour la

Ligue, qui avait promis entre 4,2 et 4,5 millions de francs, et n'a avancé qu'un million et demi pour l'instant. L'absence de ressources soucie les dirigeants du Racing, étranglés par un nombre de frais incompressibles comme celui du stade Charléty, qui coûte 500 000 francs par an à la SAOS. Voilà notamment pourquoi, le club s'est retrouvé avec un « trou » de 300 000 francs et a dû demander l'aide de la Fédération française de rugby (FFR) pour pouvoir boucler le mois de novembre.

Cette situation précaire inquiète d'autant plus le Racing Omnisports que, tant que la section rugby n'a pas trouvé de repeneur, le RCF reste titulaire de 100 % des parts de la SAOS et se porte caution des pertes éventuelles de la société jusqu'au transfert final. D'où la décision d'établir cette date-butoir du 31 décembre. Les dirigeants envisagent toutes les pistes de reprise,

car le temps presse. Premièrement, il se peut qu'un candidat acquiert directement 66 % du capital de la société, même si cette solution providentielle n'a pu être trouvée en six mois. La création d'un pool d'actionnaires qui se partageraient le total des parts est également envisageable. Il comprendrait sans doute Jacques Fouroux, Franck Mesnel et Eric Blanc, même si ce dernier s'accorde à dire que « c'est le plus gros investisseur qui dispose du pouvoir de décision ». Patrick Hervouet des Forges compte également proposer une position d'actionnaire aux différents sponsors de l'équipe.

Si aucune solution n'était trouvée avant la date fatidique, les joueurs seraient quand même payés jusqu'en juin 2000, malgré la cessation d'activité. Dans le cas où les 66 % des parts trouveraient un (ou plusieurs) acquéreur, la question du redressement sportif de l'équipe ne serait que partiellement réglée. « Il n'est, de toute façon, pas question de jouer les seconds couteaux, indique Jacques Fouroux, manager de l'équipe. Mais pour ça, il faut les moyens ».

En clair, une augmentation des investissements sera nécessaire pour pouvoir recruter de nouveaux joueurs sur le marché dès le mois de mars, et encourager les membres de l'équipe qui auront fait leurs preuves à signer une extension de contrat. « Nous cherchons tout partenaire prêt à aller dans un sens constructif », précise-t-il.

Repeneurs, investisseurs, partenaires... La route est encore longue, alors que l'échéance approche. Mais le président de la SAOS rugby refuse de céder au pessimisme : « Quand on se fixe un objectif, en général, on l'atteint. Depuis six mois, nous avons effectué un travail important afin de conserver l'équipe et de la redresser sportivement. »

David Marcelis

La lourde condamnation de Richard Nonès, pilier à Colomiers

Exclu du terrain pour avoir effectué une fourchette sur un adversaire lors du match de Coupe d'Europe ayant opposé Pontyprid à Colomiers (22-14), vendredi 26 novembre, au pays de Galles, le pilier français Richard Nonès a été condamné à deux ans de suspension par un commissaire à la discipline. Le club et le joueur, qui plaide non coupable, ont décidé de faire appel de cette décision qui a provoqué une vive émotion dans le rugby français. Cette deuxième journée de Coupe d'Europe a vu les victoires à domicile de l'AS Montferrand face à Cardiff (46-13), de Toulouse sur Swansea (46-3) et de Grenoble sur Northampton (20-18). Le Stade français s'est incliné à Leicester (25-30) et Bourgoin a chuté à Llanelli (10-29). La prochaine journée aura lieu les 10, 11 et 12 décembre.

Un club plus que centenaire

- **Couleurs** : maillot blanc et bleu, chaussettes bleues et blanches.
- **Date de création** : 1892.
- **Stade** : Yves-du-Manoir (12 000 places), à Colombes (Hauts-de-Seine).
- **Palmarès** : cinq fois champion de France (1892, 1900, 1902, 1959, 1990), cinq fois vice-champion de France (1893, 1894, 1950, 1957, 1987).
- **Saison 1998-1999** : non qualifié pour les phases finales, classé n°16 national.
- **Saison 1999-2000** : quatre défaites (RCF-Agen 14-37 ; Toulon-RCF 25-21 ; RCF-Bourgoin 9-13 ; Pau-RCF 39-3), une victoire (RCF-Périgueux 19-12). Actuel 10^e (sur 12) de la poule 2 de l'Elite 1 avec 7 points (66 points pour, 126 contre).
- **Président** : Patrick Hervouet des Forges.
- **Entraîneurs** : Jacques Fouroux et Didier Nourault.
- **Capitaine** : John Daniell (deuxième ligne).

A treize ans, Cyndie Alleman, pilote de karting, a tout d'une grande

À PREMIÈRE VUE, rien ne distingue vraiment les concurrents de la finale juniors de la 7^e édition des Elf Masters de Bercy. Sur la ligne de départ, leur casque dissimule

PORTRAIT

« Beaucoup de gens ne me respectaient pas vraiment avant que j'aie ce titre »

regards et émotions. Les paroles du speaker, qui présente certains d'entre eux, semblent ne pas les atteindre. Ils n'écoutent pas. Ou peut-être ne peuvent-ils plus entendre, assourdis par le ronflement des moteurs, concentrés sur leur course proche.

Dans ce groupe encore compact figure Cyndie Alleman. Ou plutôt C. Alleman, comme le tableau d'affichage l'annonce aux 10 000 spectateurs présents, qui ne se doutent donc pas qu'une très jeune fille figure au rang des favoris. Dans les sports automobiles, la présence de la gent féminine lors des rencontres de haut niveau est plutôt rare.

Samedi 27 novembre. Cyndie Alleman occupe la deuxième place de la grille. Dans le vacarme fracassant du démarrage, le groupe perd son homogénéité. Le public, qui fixait un ensemble quelques secondes auparavant, se concentre maintenant vers la tête. Une tête qu'occupe le kart n° 2. « C'est Cyndie Alleman, championne d'Europe cadet, qui est devant. Je dis bien championne, car elle a terminé devant ces messieurs », explique le présentateur. Et c'est alors que le public découvre, non pas l'identité du pilote, mais le pilote lui-même, celui qui est en ce moment

sur la piste, devant ses seize concurrents directs, grâce à un excellent départ.

« Je pense que Robert Kubica (NDLR : le pilote en pole position) a eu un problème au démarrage. Il a regardé les feux au lieu des drapeaux, ce qui explique son hésitation », expliquera Cyndie Alleman, qui terminera la course en 9^e position, suite à un accrochage avec le même Robert Kubica, accident qui laissera une marge d'avance décisive à leurs concurrents. Mais à l'issue de la course, elle a malgré tout été invitée à monter sur le podium un peu après la remise des prix. « Il s'agissait juste de mettre les deux filles présentes dans la compétition juniors en avant », déclare-t-elle. Mais le public, lui, ne s'y est pas trompé, réservant à l'héroïne l'ovation qu'elle méritait.

Une gloire à laquelle Cyndie Alleman s'habitue peu à peu. A treize ans, cette jeune Suisseuse a déjà cinq ans de compétition derrière elle. « Je suis née dans le karting, rappelle-t-elle. Mon père est menuisier mais il a une longue expérience de pilotage et il nous a transmis sa passion, à mon frère et à moi. »

Son frère, Ken, commence le karting à l'âge de cinq ans. Cyndie en a alors trois : « Depuis ma toute petite enfance, j'ai le goût de la vitesse. » Qu'il s'agisse de ses débuts sur un kart, vers sept ans et demi, de promenades avec Kurt, son père, à moto, ou tout simplement de suivre les exploits de Ken, qui a déjà, à l'époque, gagné le championnat de Suisse.

Elle s'efforce alors de suivre les traces de ce rapide aîné. Plongée dans le championnat à l'âge de huit ans, elle le gagne en 1998, après deux deuxième places. C'est alors que ses parents l'ins-

crivent au championnat d'Europe cadets. « J'étais surprise, assure-t-elle. C'était la première année que je pouvais y participer et je pensais ne pas encore être prête. Mais quand j'ai vu qu'aux manches qualificatives, je disputais la première place avec le favori, j'ai compris que j'avais peut-être une chance. »

Le sacre a, pour la jeune pilote, une importance toute spéciale. « Beaucoup de gens ne me respectaient pas vraiment avant que j'aie ce titre, dit-elle. Et puis maintenant, je peux charrier mon frère ! » Mais cette consécration précoce l'empêche, pour l'instant, de viser en-

core plus haut : le championnat du monde n'est pas ouvert aux pilotes âgés de moins de quinze ans. Tant pis, Cyndie Alleman attendra.

Et après ? « A moins que je ne lance dans une carrière de pilote, j'aimerais devenir hôtesse de l'air, confie-t-elle. Mais je voudrais d'abord étudier les langues, chose qui m'est plutôt difficile, vu mon emploi du temps actuel. Enfin, je verrai bien. » Entre-temps, la jeune fille se consacrera à un autre projet : passer son permis de conduire.

D. M.

Le Monde
DOSSIERS DOCUMENTS
LES CLÉS DE L'INFO

Au sommaire
du numéro
de décembre

LA BOURSE

Marché organisé, réglementé, en évolution :
à quoi sert la Bourse et comment fonctionne-t-elle ?

Les aires géopolitiques

A l'exemple de l'Union européenne, de nombreux Etats
en Asie, en Afrique et en Amérique se regroupent
dans des blocs économiques régionaux, dessinant
ainsi un monde multipolaire.

Plus : LES CLÉS DE L'INFO
4 pages pour décoder l'actualité

Chez votre marchand de journaux
12 F - 1,83 €

L'évasion de deux clandestins dans la jonglerie et l'acrobatie

LE CIRQUE CLANDESTIN, Les Frères Kazamaroffs : Chapiteau, 68, quai de la Seine, Paris 19^e. M^o Stalingrad ou Crimée. Tél. : 01-40-05-03-19. Jusqu'au 3 décembre. 20 h 30 (dimanche à 17 h). 90 F (13,72 €); chômeurs, étudiants : 70 F (10,67 €); enfants : 40 F (6,10 €).

A la piste aux étoiles, les artistes de rue préfèrent celle du pavé. Même quand ils reviennent sous chapiteau – comme celui posé à l'angle du quai de la Seine et de la rue de Crimée par *Le Cirque clandestin* des frères Kazamaroffs –, il reste quelque chose de leurs expériences urbaines, de leur appréhension des réalités sociales. Pas de paillettes sous cette voûte de toile noire. Juste une petite scène sur laquelle est posé un genre de contenant. De nuit, sans doute, un entrepôt de douanes. On décryptera assez vite que, profitant du convoi d'antiquités égyptiennes, deux jeunes gens originaires d'un pays balkanique – Vladimir et Aliocha, respectivement interprétés par Gérard Clarte et Benoît Belleville – émigrent clandestinement.

En introduction, on a projeté sur un drap un court-métrage noir et blanc, souvenir de ce que les deux personnages ont laissé derrière eux. Une caravane garée dans une hypothétique banlieue d'une ville de l'est de l'Europe, un bric-à-brac burlesque comme on en trouve dans les films d'Emir Kusturica. Le spectacle peine un peu à démarrer. Que de bandelettes à enlever à ces clandestins déguisés en momies ! Vladimir et Aliocha essaient, sans succès, de s'expliquer dans un sabir slavophone. La communication bute sur un mur qui ne s'écroulera que quand le duo choisira de s'exprimer par la jonglerie, l'acrobatie et la chorégraphie clownesque. *Le Cirque clandestin* décolle alors au propre comme au figuré.

Trampoline, barres fixes et parallèles accélèrent les mouvements à la manière d'un dessin animé de Tex Avery

Si Gérard Clarte et Benoît Belleville ont été formés à l'école du cirque classique, ils ont vite cherché à échapper à ses conventions, *via* les performances punk du cirque Archaos, le théâtre de rue ou une expérience comme Clowns sans frontières à Sarajevo qui, on l'imagine, a dû marquer les futurs Frères Kazamaroffs. Parfaitement intégrées à la petite histoire des deux clandestins, leurs créations de jonglerie inventent un nouveau graphisme des corps et des cascades de balles. Jouant autant de l'apesanteur que de l'attraction, du jet que du rebond, ces athlètes à houppette sculptent des figures qui parlent autant d'évasion que de travail à la chaîne. Vladimir dansera aussi avec un bâton avant que le duo ne transforme leur contenant en agrès gymnique. Trampoline, barres fixes et parallèles accélèrent les mouvements à la manière d'un dessin animé de Tex Avery.

Chaque action, chaque émotion est sonorisée par le compositeur Jean-Christophe Camps – membre du groupe d'électroacousticiens, les Kristoff K. Roll –, qui, en direct, joue d'une multitude de petits objets et d'instruments. Utilisant les bruitages de la musique concrète comme les rêveries de l'orchestre tzigane, il souligne les moments de drôlerie, de tension et de poésie. Même si, dans le tableau final, c'est l'accordéon d'Aliocha qui accompagne d'une valse triste son camarade jonglant, dans un ultime moment de grâce, avec trois plumes de paon.

Dérives de l'amour, de l'amitié et de la poésie au bord d'un lit vénitien

« Trahisons », d'Harold Pinter, mis en scène avec distance et tact par David Leveaux et servi par des interprètes (Marianne Basler, Bernard Yerlès, François Aubineau) parfaits dans leurs incertitudes

TRAHISONS, d'Harold Pinter. Mise en scène : David Leveaux. Avec Marianne Basler, Philippe Volter, Bernard Yerlès, François Aubineau. ATELIER, place Charles-Dul-lin, Paris 18^e. M^o Anvers. Du mardi au samedi à 21 heures, samedi à 18 heures, dimanche à 15 h 30. Tél. : 01-46-06-49-24. De 55 F (8,38 €) à 220 F (33,54 €). Durée : 1 h 30.

Dans sa langue originale, l'anglais, *Trahisons* s'intitule *Betrayal*, c'est-à-dire *Trahison*, sans s. Comme tout l'œuvre de Harold Pinter, *Trahisons* a été adaptée par Eric Kahane, qui vient de mourir. Personne en France ne connaissait mieux l'auteur de *La Collection* qu'Eric Kahane. Il n'aurait pas affecté le titre d'un pluriel sans l'aval du maître. Ont-ils pris en compte des résolutions différentes de part et d'autre de la Manche ? Le singulier, plus énigmatique, joue dans les graves comme un cri sourdement répété, planant collectivement sur les personnages ; le pluriel, plus cruel, se place dans les aigus d'une scie terrible qui atteint séparément chacun.

DE L'HUILE À L'AQUARELLE
A sa création à Londres, en 1978, *Betrayal* avait été accueilli plutôt fraîchement par les admirateurs de l'auteur. Pinter n'était plus dans Pinter. Il paraissait s'embourgeoiser et se fondre dans la comédie de mœurs britannique. On le donnait perdu, infidèle à son passé, alors qu'il était avec un genre, résumé par la figure classique du triangle :

femme, mari, amant. Il en attaquait la géométrie en la décomposant dans le temps. Il insistait : il ne traiterait pas de tromperie (s) ; mais bien de trahison (s). Une accusation grave, pour laquelle il était passé de l'huile à l'aquarelle, laissant affleurer, sous une touche légère, nouvelle, cette inquiétude existentielle qui est sa marque.

Le motif, répété, de la trahison, s'ordonne autour d'une image centrale, repérée dans un livre, lu par le couple marié. La scène cruciale, centrale – la cinquième sur les neuf que compte la pièce –, se passe au bord d'un lit vénitien (décor exact de Rob Howell), où éclate le désaccord. Avant, après, les errements se dévoilent entre retours en arrière et projections en avant. Un procédé qui place chaque scène à égalité devant le vrai et le faux, et que renforce encore le metteur en scène (britannique) David Leveaux en élaguant peu à peu les dates et les saisons indiquées par Pinter.

L'important est en effet de pointer les moments précis, où l'amour, l'amitié, la poésie ont dévié. Où chacun a commencé de se trahir lui-même. Sans parvenir jamais à se reconnaître assez infidèle aux serments amoureux, aux pactes d'amitié, à l'engagement artistique. Et cela n'est pas la moindre affaire des deux hommes, liés par une petite revue poétique à l'époque de leurs études, à Oxford pour l'un et à Cambridge pour l'autre – un détail assez considérable pour qui sait son Angleterre. Quinze ans plus tard, ils sont devenus respectivement agent, dénicheur

de romanciers à succès, et éditeur des mêmes. Le dernier avouera sa nausée pour cette prose, et son besoin de retourner vers le Yeats qui accompagnait l'absolu de ses vingt ans.

Un sentiment de déclin, de perte irrémédiable, que l'alcool ne parvient pas à apaiser, les frôle. Ils ont trahi l'espoir. Ils se sentent dépossédés. L'image d'une fillette jetée au ciel apparaît comme un sommet, une tentative impossible de réécrire le passé ou une image de résurrection. Partout ailleurs, sourd la menace, très pintérienne, qui pèse sur ceux qui ne se sont pas accomplis.

ÉPOUSE-MAÎTRESSE-MÈRE

David Leveaux a travaillé comme l'ombre portée de l'auteur. Il a dirigé son monde en tournant soigneusement le dos aux effets de boulevard. Distance, tact, souplesse. Ses interprètes ont su déployer le réseau des incertitudes voulu par Harold Pinter. Comme souvent chez lui, la femme, placée au centre, maintient. Emma – le prénom ne tombe pas du ciel – (Marianne Basler) parfaite épouse-maîtresse-mère marmoreenne, dont même les larmes sont de Carrare, est la seule à disposer encore d'un semblant d'avenir face à des hommes fragiles, désespérés. A ses côtés, Philippe Volter (Robert, le mari) et Bernard Yerlès (Jerry, l'amant) ont fait le voyage de Belgique pour la scène du nouvel Atelier. Ils y sont parfaitement à leur place.

Jean-Louis Perrier

Dépêchez-vous, il reste encore quelques places dans votre salon.



et



présentent



LUNDI 29 NOVEMBRE 1999 - 20H55

avec Tina Turner, Noa, Patrick Bruel, Alain Souchon, Véronique Sanson, Alain Chamfort, Gilbert Bécaud, Mc Solaar, Missy Elliott, Patrick Fiori, Dany Brillant, Anthony Kavanagh, Lääm, Zebda, Grease.

A voir sur



et à écouter en simultané et en stéréo sur



Toutes les fréquences sur 3615 RTL2 (2,23 F/mn) et www.rtl2.fr

SORTIR

PARIS

R. L. Burnside, T-Model Ford, Paul Jones, 20 Miles
Deux soirées mises sur pied autour du label Fat Possum, maison de disques américaine vouée au blues et plus rugueusement primitif. A l'affiche, des papys - R. L. Burnside, 72 ans, T-Model Ford, 75 ans - sauvages comme une crue du Mississippi, râpeux comme une rasade de bourbon. Avec les deux jeunots blancs de 20 Miles, par ailleurs collaborateurs du Jon Spencer Blues Explosion, on vérifiera que cette musique à plus d'accointances avec le punk qu'avec les standards aseptisés des nouveaux bars de Memphis. *New Morning, 7-9 rue des Petites-Ecuries, 10^e. M^o Château-d'Eau. Les 29 et 30, 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. 130 F.*

Tina May
Jeune chanteuse britannique, Tina May a le goût du risque, le contrôle du souffle et de l'intonation qui lui permettent de se promener hors des sentiers battus. Parmi la dizaine d'enregistrements pour le label 33 Records, les plus récents montrent la diversité de ses envies : *Time Will Tell* avec un quatuor à cordes ou *N'oublie jamais*, recueil de chansons françaises, interprétées en français, avec l'immense saxophoniste Tony Coe. Son quintette parisien permettra de retrouver le pianiste Patrick Villanueva et le batteur Daniel Garcia-Bruno. *Jazz Club Lionel-Hampton, 81, boulevard Gouvion-Saint-Cyr, 17^e. M^o Porte-Maillot. Du 29 novembre au 4 décembre, 22 h 30. Tél. : 01-40-68-30-42. 130 F.*

Semaine du théâtre autrichien
Sous l'intitulé « Le Wiener Gruppe et quelques conséquences... »,

cette treizième édition présente, avec le concours de la Société des gens de lettres, six lectures scéniques en langue française réalisées par Heinz Schwarzingler : *Les Boxeurs*, de Konrad Bayer, suivi de *Prévision pour l'après-midi* et *Sortilèges miniatures*, de H. C. Artmann (le 29) ; *Un commerce de rêve*, de Ingeborg Bachmann (le 30) ; *Maladie ou femmes modernes*, d'Elfriede Jelinek (le 1^{er}) ; *La Ravissante ronde*, de Werner Schwab, d'après Arthur Schnitzler (le 2) ; *Péchés mortels*, de Felix Mitterer. Un débat sur le thème « Réinventer la langue, le théâtre, l'art... » est également prévu le 3 décembre en présence d'auteurs et de traducteurs. Ces lectures seront dites notamment par Féodor Atkine, Catherine Dewitt, Danièle Lebrun, Roger Mirmont et Laurence Février.

Hôtel de Massa, salle François-Billettoux, 38, rue du Faubourg-Saint-Jacques, 14^e. M^o Port-Royal. Du 29 novembre au 3 décembre. Tél. : 01-45-39-40-35. Entrée libre sur réservation.

Maurice Béjart
Toujours sur la brèche, Maurice Béjart s'offre une fin d'année effervescente. Avant d'investir le Châtelet le 10 décembre pour un *Casse-Noisette* autobiographique, il présente à l'Opéra Garnier *Le Concours*, un ballet-film de son cru, sorte de polar psychologique dans l'atmosphère cruelle d'un concours de danse international. Créé en 1985 pour le Ballet du vingtième siècle, ce divertissement, qui compte un grand nombre de variations, fait son entrée au répertoire du Ballet de l'Opéra. (Avec l'Orchestre Colonne, dirigé par David Coleman). *Palais Garnier, place de l'Opéra, 9^e. M^o Opéra. Jusqu'au 7 décembre, 19 h 30. Tél. : 08-36-69-78-68. De 25 F à 355 F.*

GUIDE

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min)

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Grand et petit
de Botho Strauss, mise en scène de Robert Cantarella. *Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Du 30 novembre au 4 décembre, 20 h 30 ; le 5, 16 heures. Tél. : 01-48-13-70-00. 50 F.*

Phédre
de Racine, mise en scène de Moriaki Watanabe. *Maison de la culture du Japon, 101 bis, quai Branly, 15^e. Du 30 novembre au 3 décembre, 20 h 30. Tél. : 01-44-37-95-95. De 60 F à 100 F. Spectacle en japonais surtitré en français.*

Mathilde Monnier
Les Lieux de là. *Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, 4^e. M^o Châtelet. Du 30 novembre au 2 décembre, 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. De 90 F à 140 F.*

Compagnie Terre rouge
Isabelle Dubouloz : *Ma maison va jusqu'à l'horizon.* *Dunois, 108, rue du Chevaleret, 13^e. M^o Chevaleret. Du 30 novembre au 8 décembre, 20 h 30. Tél. : 01-45-84-72-00. 50 F.*

Compagnie Käfig
Récital. *Espace 1789, 2, rue Bachelet, 93 Saint-Ouen. Le 30, 20 h 30. Tél. : 01-40-11-50-23. 90 F.*

Sonia de Beaufort (mezzo-soprano)
Claire-Marie Le Guay (piano)
Mélodies de Chausson. *Bibliothèque nationale de France, quai François-Mauriac, 13^e. M^o Quai-de-la-Gare. Le 30, 19 heures. Tél. : 01-53-79-59-59. 100 F.*

Orchestre de Paris
Œuvres de Brahms. Philippe Aïche (violon), Emmanuel Gaugué (violoncelle), Wolfgang Sawallisch (direction). *Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 8^e. M^o Ternes. Le 30, 20 heures. Tél. : 01-45-61-65-89. De 60 F à 240 F.*

Gary Hoffman (violoncelle)
Philippe Bianconi (piano)
Œuvres de Prokofiev et Chostakovitch. *Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, 8^e. M^o Miromesnil. Le 30, 20 h 30. Tél. : 01-49-53-05-07. De 85 F à 200 F.*

Soirée de gala
des voix du Téléthon
Œuvres de Neuvillat et Gershwin. Béatrice Uriat-Monzon, Ludovic Tézier, Franck Della Valle, Claude Collet. Solistes de l'Opéra-Comique. *Opéra-Comique, 5, rue Favart, 2^e. M^o Richelieu-Drouot. Le 30, 20 h 30. Tél. : 01-42-44-45-46. De 50 F à 700 F.*

Laurent De Wilde Quintet
Sunset, 60, rue des Lombards, 1^{er}. M^o Châtelet. Du 30 novembre au 2 décembre, 21 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

Soirée Divan du monde
Avec Kanjar'oc à 19 h 30 (rock, ragga marseillais) ; Shamrock Festival à 23 h 30 (musiques rock et électroniques avec Nolderise, Bosco, Smith & Mighty, MR Nevaux, Big Ben & dj Bertrand, Curtis).

Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, 9^e. M^o Pigalle. Le 30. Tél. : 01-44-92-77-66. 110 F chaque concert.

Shamrock Festival
Musique rock et électroniques avec Dionysos, Guest, The Auteurs, Les Rythmes Digitales. *Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, 18^e. M^o Anvers. Le 30, 19 heures. Tél. : 01-55-07-06-00. 132 F.*

Dikès
Lavoir moderne parisien, 35, rue Léon, 18^e. M^o Château-Rouge. Jusqu'au 11 décembre, 21 heures. Tél. : 01-42-52-09-14. De 80 F à 120 F.

RÉSERVATIONS

L'Orestie
d'Eschyle, mise en scène de Georges Lavaudant, texte français de Daniel Loayza. *Odéon-Théâtre de l'Europe, 1, place Paul-Claudiel, 6^e. Du 3 décembre au 15 janvier. Tél. : 01-44-41-36-36. De 30 F à 180 F.*

Peines de cœur
d'une chatte française
de René de Ceccatty et Alfredo Arias, mise en scène de Marilu Marini et Alfredo Arias. *MC 93, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. Du 3 décembre au 29 janvier. Tél. : 01-41-60-72-72. De 100 F à 140 F.*

Miguel Poveda (flamenco)
Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, 6^e. M^o Notre-Dame-des-Champs. Les 9, 10 et 11 décembre, à 20 h 30. Tél. : 01-45-44-41-42. 100 F et 140 F.

Steve Grossman
Sunset 60, rue des Lombards, 1^{er}. Du 17 au 22 décembre, à 21 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 100 F.

DERNIERS JOURS

4 décembre :
Mozart et Salieri
d'Alexandre Pouchkine, mise en scène et interprétation Oleg Mokchanov. *Tremplin-Théâtre des 3 Frères, 18^e. Tél. : 01-42-54-91-00. De 50 F à 100 F.*

Meurtres hors champ
d'Eugène Durif, mise en scène de Jean-Michel Rabeux. *Théâtre Ouvert, 4 bis, cité Véron, 18^e. Tél. : 01-42-62-59-49. 70 F et 100 F.*

Fragments Koltès
de Bernard-Marie Koltès, mise en scène de Catherine Marnas. *Les Abbesses, 31, rue des Abbesses, 18^e. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F et 140 F.*

EN VUE

■ Une mère de Tokyo, affolée par l'échec de sa fille à l'examen d'entrée dans une crèche trois étoiles, a étranglé **Haruna**, deux ans, petite rivale sélectionnée.

■ Un chasseur arrêté mardi 23 novembre à Andolsheim en Alsace empoisonnait des rapaces pour protéger ses faisans, en attendant de les tirer.

■ Dimanche 28 novembre, en pleine messe à la Saint Andrew's Church de Thornton Heath, dans la banlieue de Londres, un homme entièrement nu, armé d'un sabre de samouraï, blesse onze fidèles, avant qu'un choriste, officier de police, ne l'assomme avec un tuyau d'orgue.

■ L'entreprise Genuflex de Venise propose, à l'occasion du Jubilé de l'Eglise catholique, ses confessionnaux *high tech*, en noyer massif, équipés d'un protège-genoux en cuir, d'un chauffage et d'une climatisation intégrés.

■ A Assise, dimanche 28 novembre, lors de la réouverture de la basilique Saint-François endommagée par le séisme de 1997, les officiels qualifiaient de « *chantier de l'utopie* » la restauration rapide des voûtes peintes par Giotto. « *Il s'est pourtant passé la même chose chez nous ; le toit s'est écroulé* », soupirait, en contrebas, **Diana Baldini**, rescapée qui s'apprête à vivre son troisième hiver dans un préfabriqué.

■ Samedi 20 novembre, après trois heures d'attente aux urgences de la clinique Umberto I à Rome, sœur **Rachel Filippetto**, qui accompagne une religieuse atteinte d'emphysème, force une porte et tombe sur deux médecins rigolards. « *Je n'ausculte pas les nonnes, fais-le, toi qui es catholique* », lance le premier. L'autre répond du tac au tac : « *Moi si, mais seulement si elles portent un pagne !* »

■ Une centaine de Maoris, aborigènes de Nouvelle-Zélande, soi-disant descendants d'Ephraïm, une des dix tribus perdues du peuple juif – selon une coutume ancestrale, ils ne travaillent pas le samedi –, iront, au nom de la Loi du retour, s'installer en Israël à l'occasion de l'an 2000.

■ En élisant triomphalement, samedi 27 novembre, **Georgina Beyer**, ancienne danseuse de cabaret, les fermiers de la circonscription rurale de Wairarapa, en Nouvelle-Zélande, font entrer, pour la première fois, une transsexuelle au Parlement.

■ Jeudi 18 novembre, les autorités de Perth ayant mis en quarantaine leurs accessoires en bois et leurs souliers aux talons attaqués par les termites, les danseurs du Kirov, en tournée en Australie, n'ont pu danser le *Casse-Noisette* de Tchaïkovski.

Christian Colombani

« Historia » s'intéresse aux grandes manipulations de l'Histoire

De l'incendie de Rome aux procès de Moscou, de nombreuses falsifications ont été commises au cours des siècles pour peser sur les événements. Aux historiens de déceler les mensonges, les provocations et les trucages

LA REVUE *Historia*, qu'éditent les Editions Tallandier, fait peau neuve. Elle se dote d'un comité éditorial (composé d'Alexandre Adler, conseiller éditorial, Lucien Jerphagnon, Jean-Marie Rouart, Pierre Miquel et Claude Imbert), change de format, renouvelle sa mise en page et son approche, voulant « *prendre du recul pour donner du sens* ».

Le dossier présenté dans le numéro de novembre porte sur « *les grandes manipulations de l'Histoire* ». Néron fut-il l'auteur de l'incendie de Rome en 64, comme l'en accuse la postérité ? Non, répond Lucien Jerphagnon, qui fait

porter sur la haute société romaine la responsabilité de cette calomnie, rapportée par Tacite, puis par Suétone et Plin l'Ancien. Le maréchal Toukhatchevski, qui fut exécuté en 1937 sur l'ordre de Staline, complotait-il avec Hitler pour s'emparer du pouvoir à Moscou ? Non, explique Rémi Kauffer, qui raconte comment les Allemands fabriquent des faux pour convaincre le Kremlin de la trahison du modernisateur de l'Armée rouge ?

L'attaque des Japonais sur Pearl Harbor en 1941 a-t-elle été une surprise pour les Américains, comme ils n'ont cessé de l'affir-



mer ? Non, affirme Jean Monesvert, qui accuse le président Roosevelt d'avoir choisi de pousser l'adversaire à la faute « *afin de provoquer, dans l'opinion publique américaine, un sursaut national* ». « *Une thèse à confirmer* », indique

prudemment la revue dans un petit texte non signé qui note que l'hypothèse présentée ne peut être étayée par aucune preuve.

Un plan juif de domination du monde a-t-il jamais existé ailleurs que dans l'esprit des antisémites, comme tentent de l'établir les « Protocoles des Sages de Sion », un texte mis en circulation au début du siècle et exploité aujourd'hui encore par certains mouvements islamistes ? Non, souligne Pierre-André Taguieff, qui démontre que ce pseudo-document est un faux, forgé à Paris par les services secrets du tsar, et nomme son auteur, identifié ré-

cemment par un historien russe, Mikhaïl Lepekhine, après cinq ans de recherches dans les archives de l'ex-URSS : le faussaire s'appelait Mathieu Golovinski et travaillait, par intérêt lui-même, par conviction, pour la police russe.

Autres falsifications de l'Histoire : le « *mensonge des origines* » sur « *nos faux ancêtres les Gaulois* » analysé par Michèle Battesti, la bataille de Bouvines, « *une bataille en trompe-l'œil* », selon Jean Verdon, ou « *La fausse donation de Constantin* », datée officiellement du IV^e siècle, qui confia aux papes l'Empire d'Occident et qui, comme l'explique Blandine Kriegel, fut probablement fabriqué au VIII^e siècle. Toutes ces « *forgeries* », précise Alexandre Adler, relèvent de trois techniques. La première est celle du bouc émissaire, qui permet de disculper les vrais coupables. La deuxième est la provocation pure et simple, comme l'incendie du Reichstag en 1933. La troisième est la construction de mythes, qui servent des desseins politiques.

Historia n'est pas une revue universitaire, elle n'a d'autre prétention que de plaire au grand public, qui aime les récits, les héros et les énigmes. Elle tente de le satisfaire, dit Alexandre Adler, « *avec la précision du savant, avec la couleur du romancier* ». Difficile synthèse et louable ambition !

Thomas Ferenczi

★ *Historia*, 74, avenue du Maine, 75014 Paris, tél. 01-44-10-12-90.

DANS LA PRESSE

L'HUMANITÉ

Pierre Laurent

■ La mondialisation capitaliste n'est plus un long fleuve tranquille. Les peuples ont décidé de s'en mêler et, désormais, cela se voit. Il y a une dizaine d'années, en marge des réunions internationales du G 7, quelques centaines de militants venus des quatre coins de la planète défrichaient dans la quasi-clandestinité médiatique l'organisation de contre-sommet. Quelques années plus tard, Seattle les accueillit par dizaines de milliers, le contre-sommet fait événement. (...) La fatalité a reculé. On disait la mondialisation inéluctable, ce qui est vrai, mais aussi intouchable dans ses principes, et inaccessible à l'intervention du plus grand nombre, ce qui ne l'est pas.

LIBÉRATION

Gérard Dupuy

■ Que la « *mondialisation* » soit désormais inéluctable, ses détracteurs eux-mêmes le prouvent en accourant en chœur à Seattle et en assurant à cette rencontre technocratique un retentissement médiatique réllement mondial. (...) L'OMC n'est pas à condamner, elle doit au contraire être renforcée. Et cela ne peut passer que par sa mue en organisation à la fois plus transparente et plus responsable devant les tiers. Même si elles agitent des arguments ambigus et contradictoires, les organisations non gouvernementales qui foisonnent à Seattle peuvent jouer le rôle dévolu aux avant-gardes autoproclamées : forcer les institutions à prendre au sérieux leurs propres discours démocratiques.

THE ECONOMIST

■ Briser les barrières est une tâche controversée. Cela sera évident le 30 novembre quand 100000 manifestants défilent dans les rues de Seattle pour protester soi-disant contre le lancement, lors du sommet de l'Organisation mondiale du commerce, d'un nouveau cycle de discussions visant à libéraliser le commerce. Mais leur véritable cible est la mondialisation au sens large. (...) Les avantages économiques d'une plus grande ouverture des frontières – une croissance plus rapide, des importations moins chères, de nouvelles technologies, l'aiguillon de la concurrence étrangère – dont le monde a bénéficié ces dernières années sont trop faci-

lement considérés comme acquis d'avance. (...) L'Amérique et l'Europe doivent faire la preuve, de façon urgente, qu'elles sont authentiquement acquies à la liberté du commerce.

EL PAIS

■ L'organisation terroriste ETA a fait se réaliser le pire des pronostics : la trêve n'était pas une offre de paix. Son communiqué lui-même dément qu'elle ait accepté d'entrer dans un processus de pacification. Il ne s'agissait que d'une autre façon d'imposer son programme de « *construction nationale* » au Pays basque. Comme l'ETA n'a atteint son but ni dans les urnes ni dans les institutions, elle est revenue sur le seul territoire qu'elle connaisse : le terrorisme.

SUR LA TOILE

CAMPAGNE MUSCLÉE

■ Steve Forbes, candidat à l'investiture du Parti républicain pour l'élection présidentielle américaine de novembre 2000, a lancé une opération d'envoi de courriers électroniques vers plusieurs dizaines de milliers d'internautes. Adoptant un ton plus offensif que dans les médias traditionnels, il attaque violemment son rival George W. Bush, qu'il qualifie notamment de « *playboy à la retraite* ». – (AP) www.forbes2000.com

PROUST NUMÉRIQUE

■ Dans le cadre de l'exposition sur Marcel Proust, Gallica, service numérique de la Bibliothèque nationale de France, publie sur Internet une reproduction des six cahiers d'écolier composant le manuscrit du *Temps retrouvé*, y compris les « *notes marginales, paperoles et renvois* ». Afin de faciliter la compréhension, le site propose également le texte de l'édition originale publiée en 1927, ainsi qu'un dossier explicatif sur Proust et son œuvre.

ÉLECTIONS

■ Bill Bradley, candidat à l'investiture démocrate pour l'élection présidentielle américaine de novembre 2000, a déjà collecté pour sa campagne plus de 1 million de dollars de dons via Internet. – (AP)

Vincent Truffly

www.babeloueb.com
Une fédération indépendante – et française – de passionnés de jeu vidéo



présent que le site a atteint sa vitesse de croisière, Sébastien compte démarcher des investisseurs « *en insistant bien sur cet esprit communautaire, qui permet une proximité avec le visiteur qu'on ne retrouve pas sur les gros sites. Nous sommes un peu le cinéma de quartier qui programme des films qu'on*

ne voit pas ailleurs et qui, en plus, projette un court-métrage en première partie ».

BabelOueb entend pratiquer l'hospitalité sans discrimination : « *On ne refusera pas d'héberger un site parce qu'il n'est pas de bonne qualité, on ne veut pas empêcher ceux qui font ça dans leur coin de*

s'éclater. En revanche, on rejettera le sexe, le racisme et les sites publicitaires. » Car la jeune société va bientôt insérer ses premiers bandeaux promotionnels dans les pages personnelles de ses membres. Cette décision n'est pas sans risque : début octobre, une initiative similaire de l'hébergeur gratuit Multmania avait suffi à provoquer la fronde des internautes (« *Le Monde interactif* » du 10 novembre). « *Mais chez nous, les responsables de sites seront rémunérés en bons-cadeaux ; et s'ils refusent la publicité, nous ne les déconnecterons pas autoritairement ; nous continuerons à les héberger jusqu'à ce qu'ils aient trouvé une solution de réchange* ». Il n'est d'ailleurs pas sûr que le conflit ait lieu, car le 6 décembre, tous les membres de BabelOueb vont apprendre à mieux se connaître : ils se rencontreront dans « *la vraie vie* », pour un affrontement généralisé par jeu interposé dans une salle d'arcade de l'est de Paris.

Vincent Truffly

Abonnez-vous au Monde pour seulement **173F** par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : **LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex**

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : Nom :

Adresse : Localité :

Code postal : Localité :

Offre valable jusqu'au 31/12/99 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 901MQPA1

Autorisation de prélèvements	N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031	ORGANISME CRÉANCIER : LE MONDE 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05
TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER		
Nom :		
Prénom :		
N°rue.....		
Code postal Ville		
NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)		
N°rue.....		
Code postal Ville		
DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER		
Code Etablissement	Code Guichet	N° de compte
.....
Cte RIB		
.....		

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc : **Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.**

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : **0 803 022 021 (0,99F TTC/min)**

Le Monde (USPS-009729) is published daily for \$ 892 per year *Le Monde* 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Le cinéma de José Bové par Alain Rollat

D'ASTÉRIX le Gaulois, José Bové n'a pas que la moustache. Il incarne aussi la part de mythe qui va avec. On ne devient pas, en quatre mois, un phénomène culturel de masse si l'on n'apparaît pas porteur de profondes valeurs de société. Si le combat de cet homme contre la « *McDomination* » suscite aujourd'hui un tel mouvement d'adhésion parmi les populations des pays représentés à la conférence de Seattle, c'est bien la preuve qu'il procure des références communes à des attentes très partagées. Si sa figure familière est devenue une image mondialisée, c'est bien le signe qu'il y a quelque chose d'universel dans sa charge symbolique.

N'en déplaise à ceux qui aimeraient la réduire à une dimension folklorique, cette image s'inscrit, en droite ligne, dans la filiation qui unissait déjà le personnage héroïque d'Astérix le Gaulois au personnage historique de Charles de

Gaulle. José Bové est devenu un héros sans frontières parce qu'il incarne, lui aussi, une certaine idée du comportement individuel en présence de forces hostiles. Il a déjà gagné la bataille médiatique parce qu'il résume la résistance joyeuse du village planétaire à une OMC aussi triste qu'anonyme, de la même façon qu'Astérix force la sympathie en se jouant de Romains aussi pitoyables qu'interchangeables (Revue d'« *Ethnologie française* », juin-septembre 1998, « *Astérix. Un mythe et ses figures* »).

Que José Bové, en plus, fasse du cinéma, cela ne fait aucun doute. Il est tombé tout petit dans la marmite de la pédagogie par l'image et le fromage de brebis est sa potion magique. Quand, en guise de roquefort, il porte son morceau de drapefort à bout de bras, comme on brandit un flambeau, il met sciemment en scène un geste visuel dont la puissance métapho-

rique est destinée à faire sourire l'imaginaire américain en lui rappelant l'œuvre d'un autre Français, celle de Bartholdi, la statue de « *La Liberté éclairant le monde* ». Cette forme de communication n'a rien de spontané, personne n'est dupe, mais le public américain est séduit. Il retrouve dans la démarche de l'éleveur du Larzac le mythe du cow-boy solitaire confronté aux hordes sauvages qui habite sa nostalgie du Far-West.

Il y a d'ailleurs, dans le jeu de José Bové, fait de simplicité, tranquillité, refus de tout intellectualisme, plus porté aux actions d'éclat qu'aux discours, une sobriété de langage qui renvoie au laconisme des Gary Cooper, John Wayne et autres Clint Eastwood. Eh oui ! Le cinéma de José Bové est du genre hollywoodien... Mais qui trouvera à redire à ce paradoxe puisque c'est du bon cinéma populaire ? Critiques du roquefort s'abstenir !

LUNDI 29 NOVEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

15.10 Le Monde des idées. Thème : Thème : Les anti-OMC. Invités : Jacques Attali ; Christophe Aguitton. **LCI**

22.05 L'Espace, pour quoi faire ? **Forum Planète**

23.00 Vikings, nos ancêtres venus du nord. **Forum Planète**

MAGAZINES

18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Valérie Bruni-Tedeschi ; Satian Supa Crew ; Rupert Everett ; Michel Leeb. **Canal +**

20.15 Le Journal de l'histoire. L'extrême droite en Europe ; Le Bouddhisme ; Le PCF. **Histoire**

20.55 Changez de vie ! **France 3**

21.00 Lundi soir. Invités : Arnaud Boetsch et Alain Calmat. **Eurosport**

21.05 Le Point. Qui mène en prison. Les femmes flics. **TV 5**

21.55 Les Aventuriers de la science. Quoi de neuf dans vos assiettes ? **France 3**

22.45 Ya a pas photo ! Les histoires étonnantes et drôles des rigolos. **TF 1**

23.10 Mots croisés. Les Français sont-ils anti-Américains ? **France 2**

DOCUMENTAIRES

19.15 La Fin du « France ». **Histoire**

19.50 Survivre. [3/8]. Le lémurien. **Odyssee**

Le Monde TELEVISION

ARTE

20.15 Talibans, l'ombre et l'espoir Un film signé de Stéphane Allix, tourné à l'aide d'une caméra discrète, dans ce pays, l'Afghanistan, où les talibans sont au pouvoir depuis 1996. Plusieurs personnes – des talibans, mais aussi des femmes, des journalistes et des représentants d'ONG – parlent. Avec des résultats surprenants qui donnent une autre image de ce régime, en tout cas différente de celle qu'en a l'Occident.

19.55 Les Monstres sacrés d'Hollywood. Gary Cooper. **Ciné Classics**

20.00 Jazz sous influences. [3/13]. Bossa nova. **Planète**

20.15 Reportage. Talibans, l'ombre et l'espoir. **Arte**

21.15 Les Immigrants silencieux. **Odyssee**

21.25 Ganesh, le dieu éléphant. **Planète**

23.45 Massaf Mara, le royaume des grands félins. [1/3]. **Planète**

SPORTS EN DIRECT

19.00 Tennis de table. Ligue européenne des champions : Ochsenhausen - Caen. **Eurosport**

MUSIQUE

21.00 Manon Lescaut. Opéra de Puccini. Par l'Orchestre de la Scala de Milan, dir. Riccardo Muti. **Muzzik**

21.45 Anne-Sophie Mutter joue Beethoven. Paris 1998. Avec Lambert Orkis, piano. **Mezzo**

22.45 Musique italienne du XVII^e siècle. Par l'ensemble Europa Galante, dir. Fabio Biondi. **Mezzo**

23.10 Monteverdi. *Madrigali erotici*. Par le Consort of Musicke, dir. Anthony Rooley. **Muzzik**

0.00 Mozart. *Concerto pour piano n° 19*. Avec Maurizio Pollini, piano. Par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Karl Böhm. **Mezzo**

0.50 Concert Mahler au Château. Par l'Orchestre de Paris, dir. Pierre Boulez. **France 2**

VARIÉTÉS

20.55 Taratata. **France 2**

TÉLÉFILMS

19.50 Flash. Simon Winger. **Disney Channel**

20.50 Passeur d'enfants au Maroc. **TF 1**

22.10 Parents à mi-temps. Alain Tasma. **Festival**

23.15 Espionnage sur le Net. Serge Rodnunsky. **France 3**

COURTS MÉTRAGES

22.25 Tribu. Franck Clarenc, Nicolas Darques et Thomas Lecointre. **Arte**

1.20 Waxwing. Beryl Schennen. **Arte**

1.35 Parle-moi. Lukas Moodysson. **Arte**

SÉRIES

20.55 3^e planète après le Soleil. Much Ado About Dick (v.o.). **Série Club**

21.45 New York Police Blues. La théorie du big bang (v.o.). **Canal Jimmy**

22.05 The PJ's, les Stubbs. Hangin'with Mr. Super (v.o.). **Série Club**

22.55 First Wave. Hypnose. **13^{ème} RUE**

23.40 New York District. Sonate en ré majeur (v.o.). **13^{ème} RUE**

0.15 Ardéchois, cœur fidèle. **TMC**

0.25 New York Undercover. Affaire de famille. **13^{ème} RUE**

FILMS

20.45 Les Nerfs à vif ■■ Martin Scorsese (Etats-Unis, 1991, 130 min). **13^{ème} Rue**

21.00 Voyage au bout de l'enfer ■■■ Michael Cimino (EU, 1978, v.o., 180 min). **Ciné Cinémas 3**

21.45 Violette et François ■■ Jacques Rouffio (France, 1977, 100 min). **Cinétoile**

22.30 Les Virtuoses ■■ Mark Herman (Grande-Bretagne, 1997, 105 min). **Ciné Cinémas 2**



22.35 Parfait amour ! ■■ Catherine Breillat. Avec Isabelle Renauld, Francis Renaud (France, 1996, 110 min). **Arte**

22.35 Tandem ■■ Patrice Leconte (France, 1986, 90 min). **Ciné Cinémas 1**

22.40 L'Arrière-pays ■■ Jacques Nolot (France, 1998, 94 min) ○. **Canal +**

22.45 Cadavres exquis ■■■ Francesco Rosi (Italie, 1975, 120 min). **Histoire**

23.10 Bobby Deerfield ■■ Sydney Pollack (Etats-Unis, 1977, v.o., 125 min). **Paris Première**

23.25 Le Violent ■■ Nicholas Ray (EU, 1949, N., v.o., 90 min). **Cinétoile**

23.45 Wonder Bar ■■ Lloyd Bacon (Etats-Unis, 1934, N., v.o., 90 min). **Ciné Classics**

0.05 Je suis un criminel ■■ Busby Berkeley (EU, 1939, N., v.o., 95 min). **Cinéfaz**

0.35 Sid et Nancy ■■ Alex Cox (Grande-Bretagne, 1986, v.o., 115 min). **Cinéstar 2**

0.55 Les Sept Femmes de Barberousse ■■ Stanley Donen (EU, 1954, v.o., 100 min). **Cinétoile**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.25 Exclusif. **19.00** Etre heureux comme... **19.05** Le Bigdil. **19.55** L'Air d'en rire. **19.57** Clic et net. **20.00** Journal, Météo. **20.48** 5 millions pour l'an 2000. **20.50** Passeur d'enfants au Maroc. Téléfilm. Franck Apprederis.

22.45 Ya a pas photo ! **0.15** Minuit sport. **1.05** TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

18.20 Hartley, cœurs à vif. **19.10** 1 000 enfants vers l'an 2000. **19.15** Qui est qui ? **19.50** Un gars, une fille. **20.00** Journal, Météo. **20.55** Taratata. **23.10** Mots croisés. **0.30** Journal, Météo 2. **0.50** Musiques au cœur. Concert Mahler au Château.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion. **18.48** Un livre, un jour. **18.55** Le 19-20 de l'information, Météo. **20.05** Fa si la. **20.35** Tout le sport. **20.55** Changez de vie ! Changez de vie par amour. **21.55** Les Aventuriers de la science. Quoi de neuf dans vos assiettes ? **22.50** Météo, Soir 3. **23.15** Espionnage sur le Net. Téléfilm. Serge Rodnunsky. **0.45** Aléas. L'œuf de Clipse. En mai, fais ce qu'il te plaît. Emmanuel qui perd gagne. Ma sœur, si près, si loin.

CANAL +

► En clair jusqu'à 20.40 **18.20** Nulle part ailleurs. **20.30** Le Journal du cinéma. **20.40** Le Témoin du mal Film. Gregory Hoblit. ○. **22.39** Tragédies minuscules. ○. **22.40** L'Arrière-pays ■■ Film. Jacques Nolot. ○. **0.15** Boxe hebdo. **1.15** La Dame du jeu Film. Anna Brasí. ○.

ARTE

19.00 Nature. Forêts et montagnes de Bavière. **19.45** Météo, Arte info. **20.15** Reportage. Talibans, l'ombre et l'espoir. **20.40** Drame de la jalousie ■■ Film. Ettore Scola (v.o.). **22.25** Court-circuit. Tribu. Franck Clarenc, Nicolas Darques et Thomas Lecointre. **22.35** Parfait amour ! ■■ Film. Catherine Breillat. **0.25** Drôles, tendres et méchants. La comédie à l'italienne, de Toto à Roberto Benigni.

M 6

18.25 Stargate SG-1. **19.15** Unisexe. **19.50** La sécurité sort de la bouche des enfants. **19.54** Le Six Minutes, Météo. **20.10** Une nounou d'enfer. **20.40** Décrochages info, Le Six Minutes sur le siècle, Les Produits stars. La voiture. **20.55** Le Cobaye 2 Le Cyberspace. Film. Farhad Mann. **22.30** La Rivale. Téléfilm. William A. Graham. ○. **0.15** Culture pub. Blacks à part. **0.40** Jazz 6. Acoustic Blues Trio.

RADIO

FRANCE-CULTURE

21.20 Expresso - Poésie sur parole. **21.30** Voix nue. **22.00** Le Journal - Revue de presse. **22.10** Carnet de notes. Archives d'un mélomane. **22.30** Surpris par la Nuit.

FRANCE-MUSIQUES

20.30 Concert CRPEL. Par l'Orchestre de chambre de Lausanne, dir. Roger Norrington ; Œuvres de Stravinsky, Berlioz, Haydn. **22.30** Jazz, suivez le thème. Who Cares ? **23.00** Le Conversatoire.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. Trio avec piano n° 2, de Berwald, par The Caulder Ensemble. **20.40** Sere Taneiev. Œuvres de Taneiev, Tchaïkovski, etc. **22.38** Les Soirées... (suite). Œuvres de Mozart, Mendelssohn, R. Schumannn.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 Fascisme, la maladie du XX^e siècle. **Forum Planète**

22.00 Le Rire, quelques secondes de bonheur en plus. **Forum Planète**

23.00 Photo, que la guerre est jolie... **Forum Planète**

MAGAZINES

14.35 La Cinquième rencontre... Justice, société : Ces dames de conviction. **La Cinquième**

14.58 Questions au gouvernement. A l'Assemblée nationale. **France 3**

16.05 Saga-Cités. J'espérons que je m'en sortirai. **France 3**

18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Chuck D ; Public Enemy ; Pierre Perret ; Camille Japy. **Canal +**

19.00 Archimède. L'ordinateur chirurgical. Hippocampes ; pères porteurs. Puces optiques pour Internet. Quand le cerveau disjoncte. Portrait : Jonathan Slack. **Arte**

20.15 Le Journal de l'histoire. La Méridienne ; L'an mil ; La fusée Ariane. **Histoire**

20.50 Fréquentstar. Petit, Lizarazu, Karembeu, Henry, Thuram : cinq champions à cœur ouvert. **M 6**

21.00 Le Gai Savoir. Ya-t-il encore une justice en France ? Invités : Philippe Douste-Blazy ; Jacques Toubon ; Jacques Julliard ; Georges Fenech, Karl Lagerfeld, J.-François Nahmias. **Paris Première**

21.05 Temps présent. L'Assiette de tous les dangers. **TV 5**

22.20 Ushuaïa nature. Les trésors de l'océan. **Odyssee**

22.30 Le Droit de savoir. Côte d'Azur : permis de combines. **TF 1**

23.25 Questions d'identité. La femme à travers le siècle. Invitée : Michèle Manceaux. **France 3**

0.50 Top bab. Avec David Hallyday. **Canal Jimmy**

DOCUMENTAIRES

17.10 Le Temps des cathédrales. [6/9]. Les nations s'affirment. **Histoire**

17.20 Nam, retour sur image. **Planète**

17.40 Histoire d'un loup solitaire. **Odyssee**

18.00 L'Actors Studio. Ron Howard. **Paris Première**

18.10 L'homme qui a créé Miami Beach. **Odyssee**

18.30 Le Monde des animaux. Entre cobras et crocodiles. **La Cinquième**

19.10 Chine, le sacrifice des orphelins. **Planète**

Le Monde TELEVISION

ARTE

20.45 La Vie en face Pendant la seconde guerre mondiale, de nombreuses industries allemandes, parmi lesquelles certaines restent honorablement connues aujourd'hui, employèrent de la main-d'œuvre des camps de concentration. Certains de ces prisonniers en moururent, épuisés. Un demi-siècle après, ce documentaire décrit le combat mené par un des survivants pour que justice soit faite.

19.30 Bushmen. Polyphonies du désert du Kalahari. **Muzzik**

20.05 Téhéran, la vingt-cinquième heure. **Planète**

20.15 Reportage. Catch électoral aux USA. **Arte**

20.30 Iran. Le foot, un enjeu pour tous. **Planète**

20.45 La Vie en face. J'étais un travailleur esclave. **Arte**

20.45 Etat des lieux. Le Botswana. **Odyssee**

20.50 Picasso. **Mezzo**

21.25 Benito Mussolini. **Planète**

21.45 Nathalie Sarraute. [3/6]. **Histoire**

22.45 La Saga scandinave. [1/2]. **Histoire**

22.55 Le Fracas des ailes, la 2^e Guerre mondiale vue du ciel. [13/13]. Les bombardiers. **Planète**

23.45 Yougoslavie, suicide d'une nation européenne. [4/6]. Les portes de l'enfer : la Bosnie, 1992-1993. **Histoire**

23.50 Ganesh, le dieu éléphant. **Planète**

0.00 Going Wild. Les ours bruns. **Odyssee**

0.25 Bo, l'arbre de Bouddha. **Odyssee**

0.45 Balade en pays protestant. **Planète**

0.55 Visages du Burundi. [1/6]. **Odyssee**

SPORTS EN DIRECT

17.00 Handball. Championnat du monde féminin : France-Côte d'Ivoire. **Pathé Sport**

19.00 Tennis. Tournoi exhibition : trophée de l'Enfant. **Eurosport**

DANSE

17.45 La Nuit transfigurée. Chorégraphie de Jiri Kylian. Musique d'Arnold Schoenberg. Par le Nerdelands Dans Theater. **Mezzo**

22.15 Mercure. Musique d'Eric Satie. Chorégraphie de Léonide Massine. Avec Lorca Massine, Paola Catalani, Lucien Bruchon, etc. **Mezzo**

MUSIQUE

17.20 « Burlesque », de Richard Strauss. Avec Volker Banfield, piano. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Elgar Howarth. **Mezzo**

18.00 Marie Devellereau, soprano, et A. Tharaud, piano. **Muzzik**

20.25 The Nat « King » Cole. Show 17. **Muzzik**

21.00 Emmanuel Chabrier & Manuel De Falla. Avec Alicia De Larrocha, piano. Dir. Serge Baudo. **Muzzik**

CANAL+

22.40 L'Arrière-Pays ■■ Le premier film de Jacques Nolot, choisi par Agnès Michaux, dans sa nouvelle et intéressante case, « Quartier libre ». Il raconte le retour d'un homme dans son village natal, à l'occasion de l'enterrement de sa mère. Vérité des sentiments et précision de l'image, silences peuplés et dialogues affûtés. Bref, une réussite, à laquelle les inter-prètes participent pleinement.

TÉLÉFILMS

20.30 L'Education sentimentale. Marcel Cravenne [2/2]. **Festival**

21.25 Fugues. Marion Sarraut. **RTBF 1**

22.50 La Part du mensonge. Jan Egleson. ○. **M 6**

0.20 Les Invincibles. Dominik Graf. ○. **Arte**

COURTS MÉTRAGES

0.15 La Rencontre. Irène Fall-Lichtenstein. **France 3**

17.15 Les Nouvelles Aventures de Lassie. L'idole déchue. **RTL 9**

17.20 Thierry la Fronde. L'échafaud. **Série Club**

17.20 Le Petit Malin. Famille je vous hais. **Disney Channel**

17.20 Wonder Woman. Le voleur de bétail. **13^{ème} RUE**

18.05 Cadfael. La Foire de Saint-Pierre. **Festival**

18.15 Magnum. Dette de vie, dette d'honneur. **13^{ème} RUE**

18.25 Stargate SG-1. Secrets. **M 6**

19.05 Les Enquêtees de Remington Steele. Le biscuit en or. **13^{ème} RUE**

19.10 Les Anges du bonheur. Lorsque l'enfant paraît. **Téva**

19.30 Clair de lune. Sam et Dave. **Série Club**

19.30 Hercule Poirot. La mine perdue. **TMC**

20.45 Le Caméléon. Un virus parmi nous. Le Premier Noël de Jarod. **Série Club**

21.40 Ally McBeal. Love Unlimited (v.o.). **Téva**

22.25 Friends. Celui qui persiste et signe (v.o.). **Canal Jimmy**

22.30 Sex and the City. Le pouvoir sexuel des femmes (v.o.). **Téva**

22.50 Les Soprano. Mise au point. **Canal Jimmy**

23.00 The Practice. Intrigue souterraine (v.o.). **Série Club**

23.20 Une femme en blanc. [5 et 6/6]. **Festival**

0.00 Ardéchois, cœur fidèle. **TMC**

2.00 Star Trek, Voyager. Possession (v.o.). **Canal Jimmy**

2.50 Star Trek, Deep Space Nine. Survivre à tout prix ? (v.o.). **Canal Jimmy**

SÉRIES

17.15 Les Nouvelles Aventures de Lassie. L'idole déchue. **RTL 9**

17.20 Thierry la Fronde. L'échafaud. **Série Club**

17.20 Le Petit Malin. Famille je vous hais. **Disney Channel**

17.20 Wonder Woman. Le voleur de bétail. **13^{ème} RUE**

18.05 Cadfael. La Foire de Saint-Pierre. **Festival**

18.15 Magnum. Dette de vie, dette d'honneur. **13^{ème} RUE**

18.25 Stargate SG-1. Secrets. **M 6**

19.05 Les Enquêtees de Remington Steele. Le biscuit en or. **13^{ème} RUE**

19.10 Les Anges du bonheur. Lorsque l'enfant paraît. **Téva**

19.30 Clair de lune. Sam et Dave. **Série Club**

19.30 Hercule Poirot. La mine perdue. **TMC**

20.45 Le Caméléon. Un virus parmi nous. Le Premier Noël de Jarod. **Série Club**

21.40 Ally McBeal. Love Unlimited (v.o.). **Téva**

22.25 Friends. Celui qui persiste et signe (v.o.). **Canal Jimmy**

22.30 Sex and the City. Le pouvoir sexuel des femmes (v.o.). **Téva**

22.50 Les Soprano. Mise au point. **Canal Jimmy**

23.00 The Practice. Intrigue souterraine (v.o.). **Série Club**

23.20 Une femme en blanc. [5 et 6/6]. **Festival**

0.00 Ardéchois, cœur fidèle. **TMC**

2.00 Star Trek, Voyager. Possession (v.o.). **Canal Jimmy**

2.50 Star Trek, Deep Space Nine. Survivre à tout prix ? (v.o.). **Canal Jimmy**

MARDI 30 NOVEMBRE

FILMS



13.30 Les Bas-fonds ■■ Jean Renoir. Avec Louis Jouvet, Jean Gabin (France, 1936, N., 90 min). **Ciné Classics**

15.35 Wonder Bar ■■ Lloyd Bacon (EU, 1934, N., v.o., 90 min). **Ciné Classics**

16.45 L'Arrière-Pays ■■ Jacques Nolot (France, 1998, 90 min) ○. **Canal +**

18.05 Cadavres exquis ■■■ Francesco Rosi (Italie, 1975, 130 min). **Histoire**



18.30 Femmes entre elles ■■■ Michelangelo Antonioni. Avec Eleonora Rossi Drago, Valentina Cortese (It., 1955, v.o., 110 min). **Ciné Classics**

19.00 Tandem ■■ Patrice Leconte (France, 1986, 90 min). **Ciné Cinémas 2**

19.05 Les Incorruptibles ■■ Brian De Palma (Etats-Unis, 1987, 115 min) ○. **Cinéfaz**

20.30 Prince Valiant ■■ Anthony Hickox (All. - GB, 1997, 90 min) ○. **Ciné Cinémas 5**

21.10 Raccrochez, c'est une erreur ■■ Anatole Litvak (Etats-Unis, 1948, N., 90 min). **Cinétoile**

22.25 Le Diner de cons ■■ Francis Veber (France, 1997, 80 min) ○. **Cinéstar 1**

22.30 Le Salon de musique ■■ Satyajit Ray (Inde, 1958, N., 105 min). **Muzzik**

22.40 New York-Miami ■■ Frank Capra (EU, 1934, N., v.o., 105 min) ○. **Cinétoile**

23.00 Sid et Nancy ■■ Alex Cox (Grande-Bretagne, 1986, v.o., 115 min). **Cinéstar 2**

23.25 Le Jour et l'Heure ■■ René Clément (France, 1962, N., 120 min). **Ciné Classics**

CANAL +

15.30 1 an de +. **16.20** Du sexe et des animaux. [1/6]. **16.45** L'Arrière-pays ■■ Film. Jacques Nolot. ○. ► En clair jusqu'à 20.40 **18.20** Nulle part ailleurs. **20.30** Le Journal du cinéma. **20.40** Maman je m'occupe des méchants Film. Raja Gosnell. **22.20** Les Kidnappeurs Film. Graham Guit. ○. **23.55** La Journée de la télé 1999.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

15.40 Sydney Police. **16.40** Sunset Beach. **17.30** Melrose Place. **18.25** Exclusif. **19.00** Etre heureux comme... **19.05** Le Bigdil. **19.55** L'Air d'en rire. **20.00** Journal, Météo. **20.50** Sac de nœuds Film. Josiane Balasko. **22.30** Le Droit de savoir. Côte d'Azur : permis de combines. **23.50** Les Dessous de Palm Beach. Le prix du verdict. ○. **0.40** Les Rendez-vous de l'entreprise.

FRANCE 2

14.55 Le Renard.

Le Monde

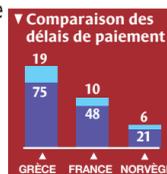
ECONOMIE

LES ENJEUX ▲ LES INITIATIVES

MARDI 30 NOVEMBRE 1999

EUROPE

La Commission prépare une directive contre les mauvais payeurs pour l'an 2000. Les retards de paiement des entreprises et des administrations sont à l'origine d'une faillite sur quatre dans l'Union (page IV)



HISTOIRE

1949

20 janvier

Dans un discours, le président américain Harry Truman fait appel à une notion inédite alors : le sous-développement, qui va rapidement s'imposer, avec toutes ses implications idéologiques (page VI)

TRIBUNES

La France est-elle entrée dans la « nouvelle économie » ? Quatre des intervenants d'un colloque organisé par Rexecode et « Le Monde Economie » prennent la plume (page VII)



MÉTIERS D'AVENIR

Annie Bressac, directeur recherche et développement de l'Institut de l'audit interne, témoigne de l'évolution de la profession. Et aimerait que les jeunes diplômés la considèrent un peu moins comme un tremplin vers un poste opérationnel (page VIII)

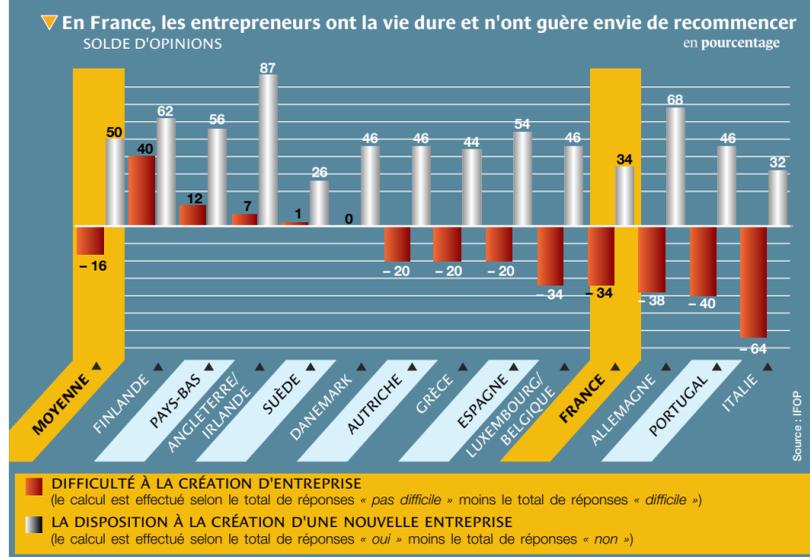


OFFRES D'EMPLOIS

De la page IX à la page XX

Les pays du Sud éprouvent plus de difficultés à créer des entreprises. Deux études révèlent les disparités au sein des Quinze

Entreprendre en Europe : une course à handicaps



Homme, la quarantaine, diplômé », tel est le profil type du créateur d'entreprise européen décrit par l'IFOP-Gallup, à partir d'une enquête réalisée auprès de 802 entrepreneurs des quinze Etats membres de l'Union européenne pour la Chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP).

Mais la situation pourrait évoluer. Selon une seconde enquête, réalisée par la Junior Entreprise d'HEC avec le soutien de l'IFOP, le profil des étudiants souhaitant s'engager dans la création d'entreprises est beaucoup plus diversifié. On y trouve, en particulier, une proportion identique de garçons et de filles. Mais pour que les désirs de ces derniers deviennent réalité, encore faudra-t-il que leur chemin ne soit pas trop semé d'embûches. Or, c'est souvent le cas, en France en particulier.

Selon la première enquête, la grande majorité des entrepreneurs de l'Hexagone a souffert pour arriver à ses fins, alors que, dans la plupart des pays d'Europe du Nord, les créateurs ont majoritairement jugé que leur parcours n'avait pas été difficile. Fait aggravant, les entreprises créées en France sont, la plupart du temps, de petite taille.

La CCIP a décidé de tirer la sonnette d'alarme : « Grâce à l'existence du marché unique, la mise en place de l'euro, l'argent désormais disponible... Soyez ambitieux. »

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Pour convaincre les étudiants de ses écoles, elle a organisé, le 29 novembre, les « premiers états généraux des jeunes entrepreneurs européens du troisième millénaire », durant lesquels les présidents des chambres de commerce de Francfort, Amsterdam, Milan, Madrid et Paris ont remis au représentant de l'Union européenne une Charte pour l'innovation et la création d'entreprises en Europe. Tous les souhaits habituels y sont répertoriés : améliorer l'environnement juridique, trouver des financements adaptés, alléger les prélèvements obligatoires, simplifier les démarches administratives...

Chercher d'emblée à atteindre cet objectif au plan européen apparaît effectivement cohérent par rapport aux besoins des jeunes entrepreneurs, qui sont de plus en plus nombreux à considérer leur marché non plus au niveau de leur pays d'origine, mais bien à celui de l'Europe, n'hésitant pas à implanter leur firme dans le pays de l'Union qui leur paraît le plus

adapté. Il n'en reste pas moins que la plupart des décisions demeurent du ressort des Etats.

En France, les Assises nationales de la création d'entreprises, initialement prévues en octobre et au cours desquelles Lionel Jospin devait annoncer une série de mesures favorables à la création d'entreprises, ont été reportées à une date ultérieure. La démission de Dominique Strauss-Kahn a contribué à ralentir le processus.

CHÔMEURS

L'amendement au projet de loi de finance annoncé le 23 novembre par le premier ministre, visant à réduire de 30 % le poids initial des cotisations sociales demandées à un créateur d'entreprise, permet tout juste de penser que le sujet n'est pas totalement oublié.

Et il serait heureux qu'il en soit ainsi. Car le nombre de créations d'entreprises *ex nihilo*, qui diminuait régulièrement en France depuis 1991, est reparti à la hausse

depuis le début de l'année. De nouvelles mesures accompagneraient un mouvement porté par une conjoncture économique favorable. Non seulement pour les entreprises fondées sur l'utilisation des nouvelles technologies et qui attirent sans problème des fonds privés, mais aussi, comme le rappelle François Hurel, délégué général de l'Agence pour la création d'entreprises (APCE), pour le nombre quarante fois plus important des firmes créées sur des créneaux moins en vogue, et en particulier par des chômeurs.

Ces derniers, à la différence de ce qui se passe dans les autres pays européens, perdent en France leurs indemnités et leurs droits « avec une brutalité inouïe » lorsqu'ils créent leur firme. Les questions de mentalité, de culture, souvent évoquées pour expliquer le retard français en matière de création d'entreprises, ne doivent pas servir d'alibi.

Annie Kahn

INTERNATIONAL SCHOOL OF MANAGEMENT

ISM **FULLY ACCREDITED ***

Pour cadres et dirigeants de 30 à 45 ans, diplômés de l'enseignement supérieur, le seul MBA accrédité USA Europe compatible avec votre vie professionnelle :

ieMBA International Executive Master of Business Administration

■ 520 h de formation intensive en management international :

- 10-18 séminaires mensuels à PARIS
- 1-2 mois à NEW YORK et thèse
- diplôme ieMBA accrédité *

◆

MBA Master of Business Administration in International Management

■ Diplômés de l'enseignement supérieur, 27 à 35 ans, avec expérience professionnelle

■ 10 mois dont 6 mois à NEW YORK : MBA accrédité *

◆

DBA Doctorate of Business Administration

■ Pour cadres ou dirigeants, 35 à 45 ans, titulaires d'un MBA ou équivalent

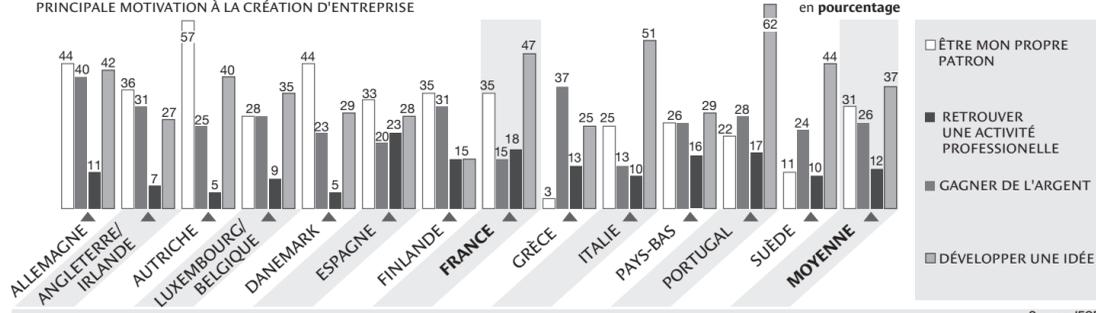
■ Sur une période de deux ans, compatibles avec votre vie professionnelle :

Séminaires intensifs spécialisés et thèse DBA accrédité *

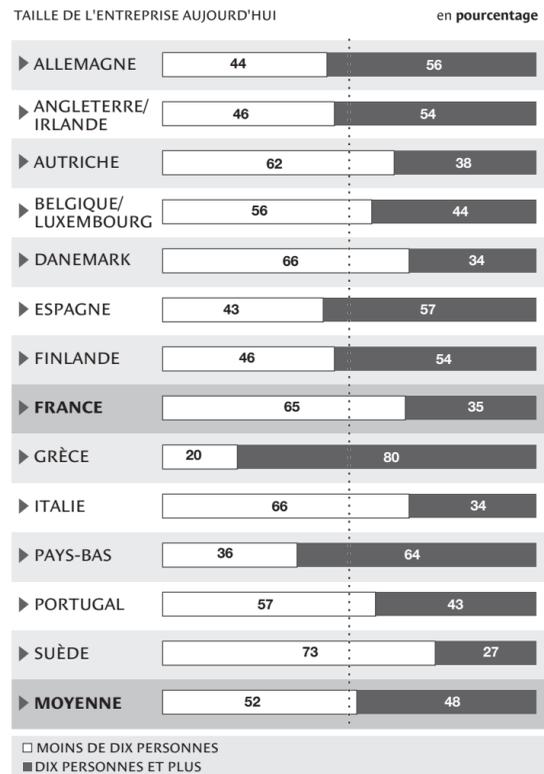
International School of Management
148, rue de Grenelle, 75007 Paris
Tél. : 01-45-51-09-09 - Fax : 01-45-51-09-08
Programmes exclusivement gérés par International School of Management USA
Internet : <http://ism-mba.edu> e.mail : info@ism-mba.edu

ISM

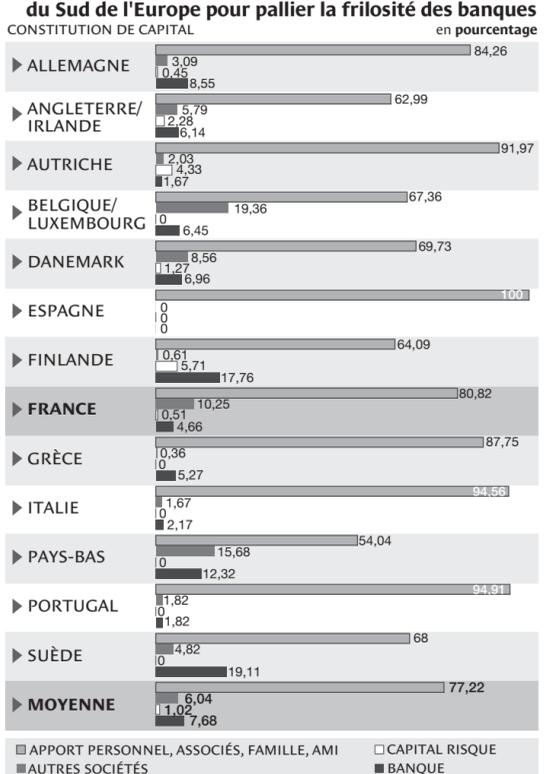
▼ Pourquoi se lancer ? L'argent pour les Grecs, ou retrouver du travail pour les Espagnols



▼ Les firmes créées en France restent de petite taille



▼ La famille aide particulièrement les créateurs du Sud de l'Europe pour pallier la frilosité des banques



CHRONIQUE
par Alain Lebaube

Le morceau avalé n'a plus de goût

Que l'on ne s'y trompe pas, les conflits sociaux qui se produisent actuellement se renouvelleront. Statistiquement, ils risquent de relever le taux de conflictualité, par lequel on mesure le climat social en multipliant le nombre de jours de grève par celui de ses participants. Depuis le milieu de la décennie 80, cet indicateur, autrefois sensible, du « mal » français, était orienté à la baisse et, du fait de la « crise », battait tous les records (négatifs), au point de présenter la courbe d'un encéphalogramme plat. Seules les poussées de fièvre du secteur public faisaient exception à la règle, comme en 1995 avec les cheminots.

Cette fois, ce sont les 35 heures qui, paradoxalement, portent la tendance à la hausse. Alors que se négocient, parfois dans la précipitation et la douleur, les accords qui permettront d'appliquer la loi à partir du 1^{er} janvier 2000, des mouvements d'humeur se produisent. Ils sont dus aux modalités de la réduction du temps de travail. Que ce soit à Radio France ou à France Télévision, à la Fnac ou à la SNCF Paris-Est, chez Onet pour le nettoyage du métro, dans les transports en commun lyonnais, à La Poste ou à la Sogerma, filiale du groupe Aero-spaciale/Matra, ils se sont récemment traduits par des arrêts de travail plus ou moins prolongés. Nul doute que, à l'approche de l'échéance, des cas semblables se multiplient : les conséquences sur les conditions de travail ou de vie, liées à la flexibilité, exacerbent les réactions.

A chaque occasion aussi, et cela se reproduira inévitablement, l'âpreté des discussions a mis en évidence des contentieux cachés, de ceux qu'une longue pratique de l'enfouissement ne révèle que dans les moments de tension. Resurgissent alors de vieux dossiers ou reviennent à la surface des compromis mal ficelés, quand n'interfèrent pas des sujets périphériques. Dans le secteur de l'audiovisuel – mais les exemples ne manquent pas ailleurs –, les 35 heures ont servi de révélateur à des problèmes sous-jacents.

Il ne faut cependant pas croire que les turbulences se limiteront à la seule période qui s'ouvre. Par définition, l'effet de la loi pourrait s'étendre sur au moins deux années, sachant que les entreprises de moins de 20 salariés ne seront pas concernées avant le 1^{er} janvier 2002. Quand on voit les difficultés de certaines branches à conclure – sans parler de la convention de la métallurgie, toujours contestée –, les remous ne devraient pas cesser de sitôt.

Une autre raison conforte ce pronostic. La modération salariale acceptée en contrepartie de la diminution du temps de travail, parfois pour une durée de cinq ans, finira par être contestée par un nombre croissant de salariés. Certains DRH, déjà sceptiques sur l'intérêt d'une rigueur salariale absolue qui empêche de mener une politique mobilisatrice dans la durée, craignent d'avoir allumé une mèche à retardement. Une fois les 35 heures entrées dans les faits et, par suite, devenues un avantage acquis, les revendications se déplaceront sur le terrain des revenus, qui a fait l'objet de concessions au moment où la croissance autorisait des espoirs. Comme on dit dans les campagnes, « le morceau avalé n'a plus de goût ».

Voyage dans le dédale des aides accordées par Bruxelles

Plusieurs directions générales (DG) de la Commission européenne interviennent dans le domaine de la création d'entreprises. La direction Politique régionale notamment, à travers ses fonds structurels, tel le Fonds social européen qui s'inscrit dans les dispositifs nationaux ou régionaux. Il cofinance, par exemple, des zones d'accueil d'entreprises, des formations et du conseil à la création, investit en capital, etc.

Du côté de la DG Entreprises et société de l'information, deux volets concernent la création d'entreprises. Il s'agit d'une part des actions dites concertées, qui permettent aux Etats membres d'échanger leurs expériences. C'est ainsi que le Portugal a ramené de six mois à deux ou trois semaines le délai pour créer une entreprise, en s'inspirant du modèle du Centre français de formalités, qui permet de créer une société en un jour. La Commission a également publié un guide présentant vingt cas de bonne pratique, ainsi qu'une recommandation pour la simplification administrative.

L'autre volet est constitué d'une panoplie de dispositifs financiers, dont l'objectif est d'« intervenir dans les domaines où l'offre est relativement faible », comme le capital-risque, explique une responsable de la DG.

L'un de ces outils, appelé capital-risque pour les entreprises en phase d'amorçage (Crea), est doté d'un budget de 10 millions d'euros pour

La Commission européenne essaie de pallier l'insuffisance de fonds dédiés au capital-risque

1999 et 2000. Il soutient des fonds d'amorçage nouveaux, disposant d'un capital minimum de 4 millions d'euros et investissant dans la création ou la transmission de petites entreprises (moins de 50 salariés) qui ont un potentiel de croissance et de création d'emplois. L'aide du Crea est limitée à 500 000 euros sur trois ans par fonds. « Dans le cadre d'un appel à propositions, 25 fonds ont été retenus sur les 67 qui avaient déposé un dossier », indique Albrecht Mulfinger, chef d'unité à la DG.

D'autres outils ont été lancés tels que le guichet d'aide au démarrage, l'un des volets du mécanisme européen pour les technologies (MET). Avec un budget de 168 millions d'euros pour la période 1998-2000, ce guichet investit dans des fonds de capital-risque spécialisés, disposant d'au moins 10 millions d'euros. Ceux-ci doivent soutenir des PME présentant un potentiel de croissance et qui sont soit en création, soit de création récente ou innovantes.

La participation de la Commission ne peut pas dépasser 25 %.

Souhaitant favoriser l'internationalisation des entreprises, la DG Entreprises et société de l'information a également lancé un programme appelé JEV (Joint European Venture), qui soutient la création d'entreprises conjointes à l'intérieur de l'Europe. Son budget total est compris entre 80 et 100 millions d'euros pour la période 1998-2000. Les PME/PMI intéressées, qui peuvent obtenir jusqu'à 100 000 euros par projet, doivent s'adresser à l'un des 88 intermédiaires financiers européens impliqués dans ce programme, comme les Banques populaires en France. Ensuite, ceux-ci transmettent les demandes à la Commission. Les cas de rejet sont « rares », précise Albrecht Mulfinger. Par exemple, nous ne finançons pas les projets d'acquisitions parce qu'ils aboutissent souvent à des réductions d'emplois ».

Enfin, pour favoriser la diversification des sources d'investissement, la Commission soutient la création de réseaux de « Business Angels » en finançant jusqu'à 50 % des coûts des études de faisabilité de ces réseaux, ou encore 50 % des coûts d'actions pilotes, telles que la mise en place d'un réseau national ou régional.

Selon Albrecht Mulfinger, le nouveau commissaire européen chargé des entreprises et de la société de l'information, le Finlandais Erkki Liikanen réfléchit à la manière de renforcer encore le capital-risque.

L'enjeu est d'autant plus crucial que l'accès au crédit bancaire risque de devenir de plus en plus difficile pour les créateurs. D'une part, « parce que les fusions vont conduire à supprimer les petites agences et donc à réduire le contact entre les entrepreneurs et les banques. D'autre part, parce que la Banque internationale de règlement a introduit un projet de réforme visant à évaluer le risque projet par projet, ce qui signifie que le crédit serait plus cher pour les petites entreprises qui démarrent ». La Commission et les Etats membres doivent se prononcer sur ce projet avant mars 2000.

Francine Aizicovici

Pour en savoir plus

- **Entreprises en Europe, données 1994-1995.** (Commission européenne, Eurostat, 1998, 241 p., 210 F, 32 €). Une nouvelle édition est en cours de réalisation.
- **Du créateur d'entreprise au créateur d'emplois, la dynamique du succès.** (Arthur Andersen/APCE, « Comprendre », janvier 1998, 83 p.).
- **www.apce.com**
- Le site de l'Agence pour la création d'entreprises (APCE).

Statistiques économiques, modèles de business-plan, aides financières, fiscales, etc.

- **www.education.gouv.fr/creation**
- Les mesures en faveur de l'innovation et de la création d'entreprises sur le site du ministère de l'éducation.
- **Start-up, le premier jeu de création d'entreprise.** (CD-ROM PC, Windows 95/98, Monte Cristo, 349 F, 53 €).

Pour réussir sa carrière commerciale, Bac + 3 ou Bac + 5 ?

AVEC NEGOCIA, LA QUESTION NE SE POSE PAS

ACADÉMIE COMMERCIALE INTERNATIONALE

L'ACI forme à BAC + 3 les acteurs du marketing et de la vente

- > programme pluridisciplinaire en marketing-vente, gestion, management
- > 3 mois à l'étranger dès la 1^{re} année, en Europe et aux États-Unis, cours en anglais, doubles diplômes...
- > spécialisations : marketing, international, communication, négociation...
- > stages en entreprise : 11 mois en France et à l'étranger

Concours : Bac + 2 et Bac + 3 / 4
Centres : Paris, Dijon, Montluçon
Poursuite possible du cursus à NEGOSUP

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE NÉGOCIATION COMMERCIALE

NEGOSUP forme à BAC + 5 les négociateurs de demain

- > forte spécialisation en négociation
- > approche globale des marchés et de l'entreprise : économie sectorielle, marketing, droit commercial, gestion...
- > ouverture internationale et training interculturel
- > 11 mois de stages, 3^e année en apprentissage

Concours : Bac + 2 et Bac + 3 / 4
Intégration personnalisée pour les scientifiques et littéraires

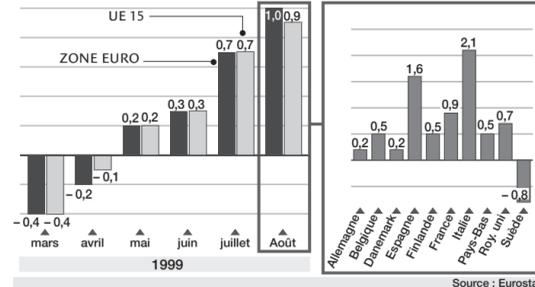
Diplômes visés par le ministère de l'Éducation nationale

NEGOCIA

Tél. : 01 44 09 32 00 / www.negocia.fr
8 avenue de la Porte de Champerret - 75838 PARIS cedex 17

EUROPE

▼ La production industrielle continue de se raffermir
MOYENNES MOBILES DES 3 DERNIERS MOIS en pourcentage



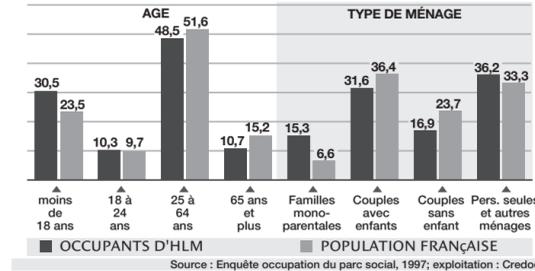
■ **DEPUIS LE REDÉMARRAGE** du mois de mai, la hausse de la production industrielle en Europe n'a cessé de s'amplifier, comme en témoigne le chiffre de +1 % (pour la zone euro) sur la période juin-juillet-août 1999 par rapport aux trois mois précédents.

■ **CETTE HAUSSE** de 1 % est principalement due au secteur des biens de consommation durables (+2,4 %). En revanche, la production des biens d'investissement a diminué de 0,3 %, poursuivant un recul observé depuis plusieurs mois.

■ **SUR LES MOIS DE JUIN-JUILLET-AOÛT**, la production a été particulièrement forte en Italie (+2,1 %) et en Espagne (+1,6 %). La production en Allemagne poursuit son amélioration en enregistrant une hausse pour la deuxième période consécutive. La France continue d'afficher, quant à elle, une hausse proche de 1 %.

FRANCE

▼ Près d'un tiers des occupants d'HLM ont moins de 18 ans en pourcentage



■ **LA MOYENNE D'ÂGE** des locataires de logements sociaux est plus jeune que celle de la population française. Selon une étude du Credoc, *Le logement social face à l'exclusion: bien mais peut mieux faire* (novembre 1999), les moins de 18 ans représentent près du tiers des occupants (30,5 %) alors qu'ils ne composent pas le quart de la population française. Cette proportion de jeunes est encore plus élevée dans les zones urbaines sensibles.

■ **LES PERSONNES ÂGÉES** sont moins nombreuses dans le parc social que dans l'ensemble des résidences principales. Mais les familles monoparentales y sont deux fois plus fréquentes que dans la population française (15 % au lieu de 7 %).

Les chiffres de l'économie mondiale

	ÉTATS-UNIS	JAPON	ALLEMAGNE	BELGIQUE	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY-UNI	EURO 11	UE 15
PRODUCTION INDUSTRIELLE (en %)											
Sur un an	3,2 (juillet)	0,6 (juillet)	-2,5 (juillet)	-2,7 (juillet)	1,5 (juin)	1,3 (juin)	0,4 (juillet)	1,8 (juillet)	-1,2 (juillet)	-0,1 (juillet)	-0,2 (juillet)
Sur trois mois	1,1 (juillet)	0,3 (juillet)	-0,4 (juillet)	-0,6 (juin)	0,7 (juin)	0,6 (juin)	0,2 (juillet)	1,2 (juillet)	0,2 (juillet)	0,4 (juillet)	0,5 (juillet)
TAUX DE CHÔMAGE (en %)											
1999	4,2 (sept)	4,7 (sept)	9,2 (sept)	8,9 (sept)	15,4 (sept)	10,8 (sept)	11,4 (juillet)	3,1 (août)	5,9 (juillet)	10,0 (sept)	9,1 (sept)
PRIX À LA CONSOMMATION (en %)											
Sur un an	2,6 (sept)	0,3 (août)	0,9 (oct)	1,4 (oct)	2,4 (oct)	0,1 (oct)	1,9 (oct)	1,8 (oct)	1,2 (oct)	1,4 (oct)	1,3 (oct)
Sur un mois	0,4	0,3	-0,1	+0,1	-0,1	+0,8	+0,2	+0,1	-0,1	+0,1	+0,1
PIB EN VOLUME (dernier trimestre connu, en %)											
Sur un an	3,9	1,1	0,6	1,7	3,6	2,1	0,8	3,2	1,4	1,6	1,6
Sur trois mois	0,5	0,2	0,0	0,3	1,1	0,6	0,4	0,8	0,6	0,4	0,4
DÉFICIT PUBLIC / PIB (en %)											
1997	0,1	-3,3	-2,7	-2,1	-2,6	-3	-2,7	-1,4	-1,9	-2,5	-2,3
1998*	1,4	-5,5	-2,1	-1,3	-1,8	-2,9	-2,7	-0,9	-0,6	-2,1	-1,5
DETTE PUBLIQUE / PIB (en %)											
1998	ND	ND	61	117,3	65,6	58,5	118,7	67,7	49,4	73,8	69,5
BALANCE COURANTE** (en % du PIB annuel)											
3 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trim.	4 ^e trim.								
Solde trimestriel 1997	-0,4	0,4	0,1	1,4	0,1	0,6	0,6	1,4	0,2	0,4	0,3
Solde trimestriel 1998	-0,90	0,76	-0,03	1,54	-0,61	0,81	0,39	1,17	0,24	0,32	0,26

* prévisions Commission européenne ** y compris les flux intrazonaux pour UE15 et EURO11. Le chiffre de la balance courante belge inclut celui du Luxembourg. Source : Eurostat. Pour plus d'informations : <http://europa.eu.int/eurostat.html>

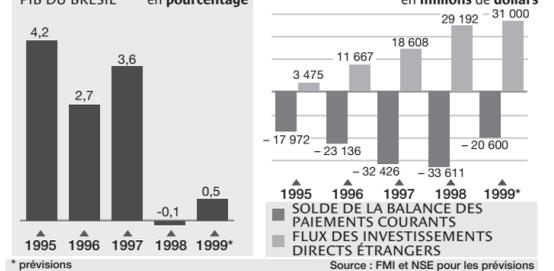
Les chiffres de l'économie française

	DERNIER MOIS CONNU	VARIATION SUR UN AN
CONSUMMATION DES MÉNAGES		
	+2,3 % (oct)	+3,5 % (oct)
TAUX D'ÉPARGNE		
	15,9 % (2 ^e trim. 99)	+0,2 %
POUVOIR D'ACHAT DES MÉNAGES		
	+0,3 % (2 ^e trim. 99)	0,0 %
TAUX DE SALAIRE HORAIRES OUVRIER		
	+1,3 % (3 ^e trim. 99)	+2,7 %
INVESTISSEMENT		
	20,3 % (1 ^{er} trim. 99)	+3,5 %
COMMERCE EXTÉRIEUR (en milliards de francs / euros)		
	+13,4 Mdf / + 2,3 milliards d'euros (sept)	+40,5 %
	+148,6 Mdf / + 22,7 milliards d'euros (9/99)	+1,78 %
ENQUÊTE MENSUELLE SUR LE MORAL DES MÉNAGES		
	-3 (oct)	-10**
ENQUÊTE MENSUELLE DANS L'INDUSTRIE* opinion des chefs d'entreprise sur les perspectives générales		
	+16 (oct)	21**
TAUX DE CHÔMAGE DES JEUNES (- de 25 ans)		
	+21,0 % (septembre)	-1,07 %
PART DU CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE (UN AN) DANS LE CHÔMAGE TOTAL		
	37,1 % (septembre)	-1,3 %
EMPLOIS AIDÉS DANS LE SECTEUR MARCHAND		
	1 514 500 (septembre)	+0,6 %
INTÉRIM		
	545 311 (août)	+8 %

* solde des opinions négatives et positives, données CVS ** solde net douze mois auparavant. Source : Insee, Dares, Douanes et Unedici.

BRÉSIL

▼ La récession évitée grâce à l'agriculture



■ **UN AN APRÈS** la mise en place d'un plan de soutien mené par le Fonds monétaire international (FMI), le défaut de paiement sur la dette extérieure a pu être évité, mais le bilan de l'ajustement est mitigé. Le PIB devrait afficher une progression de 0,5 %. Ce résultat s'explique par le dynamisme du secteur agricole, dont la production a augmenté de 6,6 % sur un an, tandis que l'activité dans l'industrie a fortement baissé (-2 %).

■ **LA CURE D'AUSTÉRITÉ**, qui sera longue, n'empêche pas les investisseurs étrangers de s'intéresser à ce pays de 165 millions d'habitants. Ils sont notamment attirés par les possibilités d'investissement offertes par les réformes. (*Nord-Sud Export, groupe « Le Monde ».*)

La situation américaine laisse les experts perplexes

Doit-on croire aux premiers signaux d'un ralentissement possible de l'activité aux Etats-Unis, alors que la croissance reste très forte ? Quelle lecture doit-on faire de la récente décision de la banque centrale américaine, la Fed, quant à l'orientation de la politique monétaire ? Les outils qui permettent d'analyser la situation économique du pays sont-ils vraiment fiables ?... Autant de questions qui traduisent la perplexité des experts en cette fin de 1999.

Le triangle magique de l'économie américaine, qui associe une forte croissance, un taux de chômage très faible et une inflation réduite ou nulle, est-il en cours de dislocation ? Les ventes au détail se sont ralenties en septembre et n'ont pas progressé en octobre ; les indices de confiance des consommateurs ont fléchi. Le rythme des créations d'emplois se ralentit : dans les deux derniers mois connus, il ne dépasse pas, en moyenne, 160 000 par mois, après une augmentation mensuelle de 250 000 au cours des douze mois antérieurs.

Le maintien des cours du pétrole à un niveau double de ce qu'il était au début de l'année peut peser sur les prix ; on craint cependant surtout les pressions inflationnistes qui pourraient provenir d'un marché du travail très tendu, comme en témoignent les derniers chiffres d'un chômage revenu à 4,1 %.

CREISSANCE SOUS-ÉVALUÉE
Mais, dans le passé récent, les économistes se sont lourdement et régulièrement trompés dans leur analyse de la croissance américaine, très largement sous-évaluée. Ils s'accordent aujourd'hui pour en reconnaître la puissance et, depuis juillet dernier, sont devenus plus optimistes : leur « consensus » retenait, à la mi-octobre, une prévision de croissance de 4 % au troisième trimestre, de 3,8 % au quatrième, ou encore de 2,8 % pour l'an 2000, les plus optimistes allant jusqu'à 3,5 % et les plus pessimistes

Le ralentissement annoncé ne vient pas. Faut-il changer les indicateurs ?

ne descendant pas en dessous de 1,9 %.

L'une des grandes inconnues demeure l'orientation de la politique monétaire : une forte remontée des taux d'intérêt viendrait en effet casser la croissance. A cet égard, la récente décision de la Fed demeure ambiguë. Elle a certes remonté d'un quart de point les taux du marché monétaire, jusqu'à 5,5 %, traduisant son inquiétude face à une activité qu'elle estime excessive. Mais ce message a été accompagné d'un signal en sens contraire.

En se prononçant sur la tendance, la Fed, qui avait adopté une position restrictive lors de la précédente session, indique cette fois un retour à une position « neutre ». Le relèvement des taux intervenu en septembre, après juin et août, ainsi que le relatif tassement des cours intervenu depuis l'été sur les marchés financiers « devraient diminuer significativement le risque que l'inflation se développe ». Contradiction ? Les marchés ont en tout cas compris qu'il n'y aurait pas de nouveau resserrement monétaire prochainement, notamment lors de la réunion du comité du 21 décembre.

La perplexité a été accrue par la mise en cause des outils d'analyse de l'économie américaine. Les statistiques sur le PIB américain viennent de faire l'objet d'une révision, pour prendre notamment en compte la révolution technologique des dernières années. Il faudrait ajouter quelque 0,2 % par an à la croissance des années 1959 à 1992, et en moyenne 0,4 % par an de 1992 à 1998. Résultat final : le PIB américain au deuxième trimestre 1999 ne serait pas de 7 760 trillions (1 trillion = 1 000 milliards) de dollars, mais de 8 779 trillions : une diffé-

rence de 1 000 trillions ! Alors qu'on évoque souvent une croissance continue de sept années, la révision montre qu'à l'exception de huit mois, le pays a été en croissance continue pendant dix-huit ans...

On ne sait pas non plus où l'on est du seuil de la croissance non inflationniste. De nombreux travaux de spécialistes et d'universitaires l'avaient fixé à 2,5 % ; on estime désormais qu'il serait plus proche de 3 à 3,5 %. Or cette référence est essentielle puisqu'elle est susceptible de déclencher, avec d'autres critères, un éventuel resserrement monétaire.

PRODUCTIVITÉ

Une interrogation similaire porte sur le calcul et surtout sur l'interprétation de la productivité. Le niveau impressionnant de la croissance au troisième trimestre doit beaucoup à une progression de 2,9 % de cette dernière. Rien d'étonnant, puisque les coûts salariaux sont restés sages alors que l'activité a progressé. Mais on ne comprend toujours pas comment, dans un marché du travail aussi tendu, le coût du travail ne progresse pas davantage. On a calculé que l'augmentation de la productivité se situait depuis quatre ans à un niveau élevé (contre 1,4 % depuis 1974), et permettait d'obtenir une croissance de l'ordre de 4 % sans inflation. Cette tendance peut-elle se poursuivre ?

Dernière interrogation, plus troublante encore, énoncée par R. Parry, le président de la Réserve fédérale du district de San Francisco : la progression de la productivité est-elle à l'origine de la forte croissance américaine, ou n'en est-elle que la conséquence ? Le phénomène pourrait alors ne pas durer. Bref, dit-il, bien des incertitudes pèsent sur le modèle qui permettrait d'expliquer ce qui se passe dans l'économie américaine. D'où tant de prudence dans l'approche de la Fed...

Philippe Adhémar

Connaissez-vous plus direct que la vente pour réussir ?

AVEC NEGOCIA, LA QUESTION NE SE POSE PAS

INSTITUT DE COMMERCE INTERNATIONAL
Diplômes visés par l'Éducation nationale

forme les acteurs de l'international en 2 cycles :

- > **Prospection et négociation au niveau mondial (500 heures)**
Recrutement : Bac + 3 et 2 ans d'expérience ou 6 ans d'expérience
- > **Techniques de l'export (280 heures)**
Recrutement : Bac + 2 et 1 an d'expérience ou 4 ans d'expérience

ATELIER D'ÉTALAGE
Titre homologué par le ministère de l'Emploi

forme en 2 ans des étalagistes-décorateurs

- > mise en scène des produits alliant techniques traditionnelles et multimédia
- > stages et projets en entreprise

Recrutement : bac option arts ou diplôme équivalent

INSTITUT DES FORCES DE VENTE
Titre homologué par le ministère de l'Emploi

forme en 1 an des ingénieurs d'affaires en alternance

- > Cycle général : techniques de vente et négociation
- > Cycles spécialisés : développeurs d'enseigne, négociateurs comptes clés
- > Ecoles de vente : Alcatel, Axa, Ford, France Telecom, Pernod Ricard, Xerox...

Recrutement : Bac + 2, Bac + 3 ou Bac + 4 ans d'expérience

INSTITUT DU COMMERCE ET DE LA DISTRIBUTION
Diplômes d'Etat et certificats professionnels

forme en 2 ans en apprentissage :

- des vendeurs en magasin
- > BEP Vente Action Marchande
- > Baccalauréat professionnel commerce
- des attachés commerciaux, chefs de rayon...
- > BTS Action Commerciale et Force de vente

Tél. : 01 44 09 32 00 / www.negocia.fr
8 avenue de la Porte de Champerret - 75838 PARIS cedex 17

Un syndicat mondial pour la défense des « nomades électroniques »

Un nouveau syndicat mondial naîtra le 4 janvier 2000 à Genève : l'Union Network International (UNI), résultat de la fusion de quatre fédérations internationales d'organisations de « cols blancs » de tous secteurs et de travailleurs des télécommunications, des médias, de l'imprimerie et de l'édition. En tout 800 syndicats, regroupant quinze millions de membres dans 140 pays.

« *Le monde syndical avait sous-estimé l'impact des nouvelles technologies et des concentrations financières : nous avons affaire à de nouvelles entreprises, à de nouveaux travailleurs, à une nouvelle économie,* explique Philip Jennings, futur secrétaire général de l'UNI et actuel secrétaire général de la Fédération internationale des employés, techniciens et cadres (FIET). *Et cette nouvelle économie n'a pas que la vitrine séduisante des stock-options, des salaires mirifiques et des envolées boursières à offrir : elle pose des problèmes, à ceux qui y travaillent ainsi qu'à la société tout entière.* »

En juillet 1999, une enquête du journal californien *San Jose Mercury News* indiquait que Cisco, l'une des stars du Nasdaq (la Bourse américaine des valeurs de haute technologie), faisait fabriquer ses matériels électroniques par des familles vietnamiennes sous-payées.

En mai 1999, les travailleurs temporaires de Microsoft, soit un tiers des effectifs aux Etats-Unis, obtenaient d'un tribunal de San Francisco la reconnaissance de leur droit à bénéficier des stock-options réservées aux seuls salariés permanents, dès lors qu'ils avaient travaillé au moins vingt heures par semaine pendant cinq mois. L'affaire concernerait 10 000 employés et ex-employés et coûterait entre 15 millions et 20 millions de dollars à Microsoft, qui a, bien sûr, fait appel.

Toujours en Californie, le Communication Workers of America (CWA, syndicat des télécoms) a ouvert dans la Silicon Valley une

L'Union Network International (UNI) regroupera aussi bien des travailleurs de l'informatique que de l'industrie des loisirs

agence d'intérim qui offre aux innombrables travailleurs temporaires qualifiés (ingénieurs, consultants, techniciens) les formations et la couverture sociale que ne proposent plus ni les agences qui les emploient ni les entreprises qui les accueillent. En France, Ubi Free, le site du « syndicat virtuel » mis en place par des salariés d'Ubi Soft pour y dénoncer les journées de travail interminables et les rémunérations insuffisantes, a fait des émules, tels que Cryo-Secours, site des salariés d'un autre éditeur de logiciels, Cryo.

Les syndicalistes semblent avoir pris conscience de la nécessité de sortir de leurs bastions traditionnels. Le premier syndicat en ligne, Soli Net, qui a vu le jour au Canada en... 1981, a fait des émules (www.labourstart.org). La période actuelle est marquée par l'entrée des poids lourds du syndicalisme. Le

Quinze millions d'adhérents

« *La digitalisation de l'information a entraîné la convergence entre les secteurs de l'informatique, des télécommunications, de l'édition, des médias..., créant des entreprises géantes* », explique Philip Jennings, futur secrétaire général de l'Union Network International (UNI). *De cette analyse est née, fin 1997, l'idée d'un rapprochement entre la Fédération internationale des employés, techniciens et cadres (FIET), 10 millions d'adhérents, Communications International (CI, informatique et télécoms, 4 millions d'adhérents), l'International Graphical Federation (IGF, imprimerie et édition, 1 million d'adhérents) et The Media and Entertainment International (MEI, médias, loisirs et culture, 200 000 adhérents).*

La fusion des quatre organisations au sein de l'UNI devrait être effective en janvier 2000. Le siège sera à Nyon, près de Genève. Le premier congrès mondial aura lieu à Berlin en 2001.

site que vient d'ouvrir la confédération syndicale américaine AFL-CIO (workingfamilies.com) couple un abonnement Internet et du matériel à prix très réduit (pour inciter les travailleurs à l'utiliser) à des services (information sur les droits sociaux, sites commerciaux « éthiques ») et à des forums permettant d'organiser et suivre les conflits sociaux.

La création de l'UNI relève de la même démarche, la dimension mondiale en plus. « *Au sein de l'économie globale, une poignée de multinationales comptent réellement : Time Warner, Bertelsmann, Disney, Microsoft, Murdoch...*, note Philip Jennings. *Pour être efficace, les travailleurs doivent agir au niveau mondial. Nous négocions actuellement avec les directions de Cable Wireless et ITT pour que l'UNI soit leur interlocuteur global.* »

Agir globalement est justement ce que permet l'utilisation... d'Internet. « *Une grève vient de se déclencher à la Hong Kong and Shanghai Bank, en Malaisie. Nous avons immédiatement mis en place, ici à Genève, un forum protégé par un mot de passe, accessible depuis tous nos bureaux dans le monde, à travers lequel nos adhérents pourront s'informer, conseiller, faire pression sur la direction...* »

Le récent mouvement mondial de sensibilisation des salariés des centres d'appel est un modèle des

actions qu'entend mener l'UNI : tout le matériel – tracts, mots d'ordre...-, a été envoyé par e-mail depuis Genève, libre à chacun de l'adapter localement. L'action a porté ses fruits : une grève a éclaté deux semaines après au *call center* de British Telecom ; les *call centers* suédois viennent de signer une convention collective spécifique. La méthode de l'UNI tient dans cette formule de son futur secrétaire général : « *Nous voulons faire de chaque adhérent local un acteur de la négociation globale.* »

Il faut s'attendre à une farouche opposition du patronat, surtout dans les secteurs où l'implantation syndicale est faible. Aux Etats-Unis, des employeurs ont porté plainte contre des syndicalistes qui avaient utilisé l'Intranet pour diffuser leurs messages ; d'autres en Australie, auraient embauché des *hackers* (pirates informatiques) pour saboter les sites syndicaux (www.itine-rant.qc.ca) ! L'UNI défendra deux projets de texte visant à garantir la liberté syndicale sur Internet, l'un auprès de la Commission européenne, qui prépare une directive sur le commerce électronique, l'autre auprès du Bureau international du travail, afin d'obtenir une convention internationale sur le sujet.

Enfin, l'UNI va créer un département spécialisé dans les questions de propriété intellectuelle, afin d'imaginer et promouvoir les moyens de protéger juridiquement et rémunérer correctement les nomades électroniques travaillant un jour pour un employeur situé dans un pays, le lendemain pour un autre, situé à l'autre bout de la planète. Elle entend aussi créer le « passeport UNI », qui permettrait à tout travailleur, quel que soit son statut, de se présenter dans n'importe quelle permanence de l'un des 800 syndicats adhérents pour bénéficier de conseils et de protection.

Antoine Reverchon

Réformer les retraites dans le consensus : les exemples suédois et italien

La nécessité de réformer les retraites par répartition est aujourd'hui un principe acquis dans la plupart des pays industrialisés. Les problèmes commencent quand il s'agit de passer aux actes. Comment faire accepter aux retraités une réduction de leur revenu ? Les blocages politiques et syndicaux touchant à cette douloureuse question ont poussé le gouvernement français à s'intéresser aux méthodes utilisées par les autres pays.

A la demande de la direction de la Sécurité sociale du ministère de l'emploi et de la solidarité une enquête a été menée sur les processus de décision mis en œuvre dans sept pays : Etats-Unis, Japon, Allemagne, Royaume-Uni, Suède, Italie et Espagne (*Réforme des retraites et concertation sociale*, sous la direction d'Emmanuel Reynaud, Bureau international du travail, Genève, 1999, 110 p., 82 francs, 12,5 euros).

Première évidence, partout le débat sur la réforme se produit sur fond de crise. Deuxième constat, deux pays seulement, l'Italie et la Suède, « *ont opéré une transformation profonde du système de retraites lui-même* ». Comment s'y sont-ils pris ? Par un mélange de concertation et d'action volontariste.

En Suède, les préliminaires ont été longs. Démarrés en 1984, les

Une étude comparative entre sept pays montre que la concertation est loin d'être achevée en France

travaux ont d'abord associé tous les partis politiques, l'ensemble des organisations patronales et syndicales, plus les associations. Cette maxi concertation a débouché, six ans après, sur un rapport dont les conclusions ont soulevé un tollé.

Soucieux de préserver le consensus, le gouvernement suédois a alors formé une nouvelle commission, composée exclusivement de représentants des élus à l'Assemblée nationale. Quatre ans plus tard, en 1994, un consensus se dégageait autour d'une nouvelle proposition de réforme. Le gouvernement, se saisissant alors du dossier, a formulé « *les principes généraux d'une réforme* », laquelle fut adoptée la même année par le Parlement.

Un groupe de travail parlementaire a ensuite été mis sur pied pour formuler un projet de loi. Ce processus fut toutefois perturbé par un débat interne né au sein du parti social-démocrate, entre-temps revenu au pouvoir. De nouvelles négociations se sont alors engagées, qui ont abouti à un nouveau consensus en 1998. Le projet de loi fut adopté la même année et les nouvelles pensions « *seront versées en 2001* ».

En Italie, un autre modèle de concertation a été mis en place, qui a surtout consisté à sensibiliser les syndicats. Ce sont eux qui avaient fait échouer la réforme de 1994, laquelle contribua à la chute du gouvernement. Prenant le dossier à bras le corps, le nouveau gouvernement a alors entrepris

des négociations directes avec les syndicats et les représentants patronaux. Un consensus est obtenu en 1995, qui fait la part belle « *à une longue phase de transition entre l'ancien et le nouveau régime* ». Le nouveau projet de loi a été voté en 1995.

Au-delà de ces deux cas aboutis, les processus de décision mis en œuvre en Europe, au Japon et aux Etats-Unis révèlent plusieurs traits communs.

Tout d'abord, il y a une certaine « *importance à disposer de données techniques crédibles* », lesquelles servent de base aux discussions. Au Royaume-Uni, les chiffres sont fournis par une institution indépendante ; aux Etats-Unis, le suivi financier appartient au conseil d'administration des caisses de retraite où l'opposition est représentée ; en Allemagne, les statistiques sont produites par un collectif d'institutions (assurances, banque centrale...) dont la réputation est sans tache bordent le débat...

Deuxième point important, le processus de décision a débordé partout le cadre strictement politique. Organes consultatifs, groupes de travail, colloques, Livres blancs... ont cherché dans chaque pays à créer un consensus.

Tous les gouvernements ont jugé ne pouvoir engager les réformes qu'une fois l'ensemble des oppositions aplanies. En Suède et en Espagne, les groupes de travail parlementaires ont joué un rôle d'amortisseur central. En France, le commissariat au Plan a servi à focaliser les mécontentements, épargnant ainsi le gouvernement.

Presque partout s'est également manifesté le désir de viabiliser le système des retraites sur le long terme en évitant les pièges de l'alternance politique. « *En Espagne, tous les groupes parlementaires ont décidé, en 1995, de conclure un pacte pour sortir les retraites du champ des joutes électorales.* »

Sur les sept pays étudiés, la Grande-Bretagne seule a échappé à la règle du consensus. « *L'alternance entre conservateurs et travaillistes a régulièrement entraîné des changements importants dans la politique des retraites, ce qui soulève à la fois un problème de confiance vis-à-vis de la pérennité des engagements pris et de cohérence d'ensemble du système.* » Reste à espérer que la recherche d'un consensus ne se traduise pas, en France, par l'immobilisme...

Yves Mamou

Les Français favorables au changement

Les Français ne sont pas hostiles à une réforme des retraites, ni à l'instauration des fonds de pension. Tel est le message que Merrill Lynch cherche aujourd'hui à faire passer, après qu'un sondage a été réalisé à sa demande par l'IFOP, fin octobre, sur un échantillon de 941 personnes.

Une majorité de Français trouve trop maigres les pensions actuellement servies (57 %), même si 67 % des personnes interrogées s'attendent à pire dans l'avenir. Mais, malgré une inquiétude générale, 58 % des sondés n'ont pas constitué d'épargne spécifique en dehors de leurs cotisations légales.

Seule une toute petite minorité (14 %) estime que la réforme des retraites passe par un renforcement de la répartition. Une majorité (78 %) estime au contraire que le système actuel doit être complété par une forme ou une autre de capitalisation. Employés, ouvriers, jeunes sont à plus de 80 % en faveur de fonds de pension, à condition que l'épargne ait lieu sur une base volontaire. Une minorité seulement estime qu'il faut rendre cette épargne financière obligatoire (28 %).

HISTOIRE ÉCONOMIQUE

par Bernard Kapp

L'invention du sous-développement

À la fin des années 40, la guerre froide bat son plein. Et les Etats-Unis cherchent à accroître leur influence internationale par tous les moyens. En Europe, les pluies de dollars du plan Marshall – lancé en juin 1947 – font merveille et ouvrent la voie au renforcement des liens économiques, diplomatiques et militaires entre les deux rives de l'Atlantique. L'équipe du président Truman en tire les leçons et imagine d'utiliser à nouveau l'arme de l'aide économique pour rallier les peuples déshérités d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie à la cause du « monde libre ».

Harry Truman dévoile les grandes lignes de ce projet dans le « discours sur l'état de l'Union » qu'il prononce le 20 janvier 1949. S'adressant à la population américaine tout entière, il le présente évidemment sous son meilleur jour, celui d'une généreuse croisée contre la pauvreté. « *Nous devons nous engager dans un nouveau programme audacieux, explique-t-il à ses concitoyens, et utiliser notre avance scientifique et notre savoir-faire industriel pour favoriser l'amélioration des conditions de vie et la croissance économique dans les régions sous-développées.* »

Ce discours pétri de bonnes intentions est important sur le plan de l'histoire événementielle, dans la mesure où il marque le point de départ des politiques d'« aide au développement » qui ont été menées au cours des cinquante dernières années, tant par les Etats que les organisations spécialisées des Nations unies. Mais son principal intérêt est d'ordre conceptuel. Le président américain fait appel à une notion inédite, le sous-développement, qui va rapidement s'imposer, avec toutes ses implications idéologiques, dans le jargon des économistes.

Pourquoi cette innovation sémantique ? La première raison est diplomatique : l'expression « régions sous-développées » permet de désigner l'ensemble des zones pauvres de la planète, sans faire de distinction entre les pays indépendants et les très nombreux territoires qui, en 1949, sont encore sous la domination des puissances européennes. Or il est préférable, pour ne pas froisser les Français et les Britanniques, de ne pas aborder trop ouvertement le problème de la décolonisation. Les Américains, qui ont un appétit insatiable de matières premières et de débouchés commerciaux, ont en outre tout intérêt à re-placer les relations internationales sur un plan essentiellement économique.

La notion de sous-développement permet ensuite d'imposer le modèle de la société industrielle occidentale comme référence universelle. Car on ne peut parler de régions « sous-développées » que par opposition aux régions « développées », c'est-à-dire aux pays les plus riches et les plus puissants. La hiérarchie implicite dans cette opposition s'appuie

sur l'idée que tous les Etats ont nécessairement la croissance économique et l'industrialisation pour principaux objectifs. Et qu'ils doivent donc s'engager à leur tour sur le chemin parcouru au XVIII^e et au XIX^e siècle par l'Angleterre, puis par les autres grandes puissances industrielles. Ce qui suppose d'appliquer les mêmes politiques libérales, en favorisant l'investissement privé et le commerce extérieur...

Cette théorie du parcours obligé, qui sert merveilleusement les intérêts des grandes puissances, va stimuler les travaux des chercheurs américains qui s'intéressent au processus historique de la révolution industrielle européenne. Utilisant les concepts et les techniques de l'économétrie contemporaine, ils s'appliquent à reconstituer les grandes séries statistiques de la comptabilité nationale : investissements, production, prix, etc. Et ils se posent quelques questions essentielles sur les conditions du passage de l'économie préindustrielle à l'économie industrielle : quels ont été les facteurs les plus déterminants ? Comment et à quel rythme la transition s'est-elle opérée ? A partir de quel moment le phénomène de la modernisation devient-il irréversible ?

Walt Whitman Rostow va s'appuyer sur les résultats de ces premières recherches historiques pour construire sa théorie du « take-off », qu'il développe en 1960 dans un ouvrage à succès : *Les Etapes de la croissance économique*. Cet économiste reconnu, qui a notamment enseigné au Massachusetts Institute of Technology, propose un schéma séduisant – parce que simple et unificateur – selon lequel toutes les sociétés humaines sont appelées à passer par cinq phases : la société traditionnelle (qui correspond au sous-développement originel) ; la période où se réalisent les conditions préalables au décollage ; la phase de décollage (pendant laquelle l'économie s'installe dans la croissance) ; la période de progrès vers la maturité (pendant laquelle la société se transforme pour s'adapter aux nouvelles structures productives) ; et l'ère de la consommation de masse (qui constitue selon lui l'aboutissement du processus).

Comment parvenir au décollage ? Rostow, qui base son argumentation sur l'analyse de l'économie britannique au XVIII^e et au XIX^e siècle, met l'accent sur l'accumulation du capital. L'investissement productif, qui représente environ 5 % du PNB dans une économie préindustrielle, doit doubler pendant une période suffisamment longue (deux ou trois décennies dans le cas de l'Angleterre) pour que la machine économique soit véritablement lancée.

Le message adressé aux dirigeants des pays « sous-développés » est donc clair : ils doivent impérativement donner une priorité absolue aux investissements. Ce qui suppose de favoriser les injections de capitaux extérieurs, sous forme d'aides publiques (bilatérales ou multilatérales) pour les infrastructures et de capitaux privés pour l'appareil productif. Le salut des pays pauvres passe, en d'autres termes, par l'établissement de bons rapports diplomatiques et politiques avec les grandes puissances. Et par l'installation des multinationales sur les marchés locaux. Rostow donne ainsi une formidable caution « scientifique » à la politique engagée par Truman onze ans plus tôt. Pas étonnant, dans ces conditions, qu'il ait été engagé dès 1961 par la Maison Blanche pour occuper un poste de conseiller spécial. Et écrire à l'occasion le discours du président Johnson portant sur l'aide au développement...

